



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

**Une signature ADN
millénaire**

**Thomas Bergeron,
de Sillery au canal Welland
Jacques-François Pampalon**



W. H. Bartlett.

H. Adlard.

SERVICES

Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique
Lettrage de véhicule
Lettrage de vitrines
Numérisation grand format
Fusion de documents
Finition
Finition manuelle
Préparation postale
Ciblage démographique



Groupeetr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca **SCR**
SÉRIGRAPHIE
CLAUDE ROUSSEAU **PLANOTECH**
Reproduction et impression numérique de plans

CAP-AUX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec



ABONNEZ-VOUS
AU **418 656-5040**

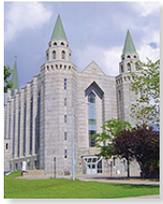
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2022

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Keable (7085)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Ginette Anderson (7371)
	Louis Houde (2870)
	Yvon Lacroix (4823)
	Michel Parcel (7807)
	Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications
et publicité

Louis Houde (2870)

Éditions et publications

Expédition Guy Parent (1255)

Saisie des données Louis Poirier (5290)

Formation Louise Tucker (4888)

Héraldique Michel Parcel (7807)

Informatique Mariette Parent (3914)

Registraire Yvon Lacroix (4823)

Revue *L'Ancêtre* Solange Talbot (6559)

Service à la clientèle Michel Keable (7085)

Service de recherche, d'entraide et de paléographie Guy Auclair (4443)

Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Larochelle (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique

sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant

à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

L'Ancêtre 2021 – 2022

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Catherine Audet (7774)

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Denis Beauregard

Daniel Fortier (6500)

Jeanne Maltais (6255)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

Sommaire

Remerciements aux bénévoles	216
Communiqué BQACG	216
Les Anglo-Normands en Gaspésie dans le recensement canadien de 1861 . .	217
Le capitaine Thomas Bergeron : de Sillery au canal Welland	219
Des Bérubé mêlés au commerce international durant la Renaissance	231
L'ancêtre commun millénaire des familles Verdun, Fauchon, Haviland et Battaglia . .	237
Jacques-François Pampalon, entre ville et campagne	248
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... L'esclavage et le métissage	255
Au fil des recherches Prestige de l'uniforme : implantation de militaires allemands à Saint-Gilles	258
Ces femmes au service de la communauté La Nouvelle-Orléans, une laborieuse mission pour les sœurs Ursulines	261
L'héraldique à Québec Les armoiries de l'honorable Théodore Robitaille	265
Les Acadiens Les Acadiens de Bonaventure à Québec en 1761 ?	269
ADN et généalogie Comment fonctionne l'ADNmt (ou maternel)	274
Paléographie	280
Index du volume 48	282

Page couverture :

Timber depôt near Quebec (Dépôt de bois de construction dans l'anse au Foulon, depuis Spencer Woods) par W. H. Bartlett; H. Adlard, vers 1840. Archives de la Ville de Québec, N010179. Domaine public.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

Remerciements aux bénévoles

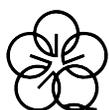
Une autre année s'achève, et bien que nous ayons pu profiter de certains allègements, nous avons dû continuer à faire preuve d'imagination et de ténacité pour faire de notre société de généalogie une organisation vivante qui continue d'offrir à ses membres les meilleurs services possibles.

Cette période difficile a amené certains d'entre vous à se repositionner face à leur engagement comme bénévole, que ce soit chez nous ou dans d'autres organismes. C'est pourquoi le conseil d'administration remercie chaudement tous ceux qui ont quitté leurs fonctions, ceux qui continuent de garder le fort et ceux qui se joignent à cette belle équipe. Nous avons plus que jamais besoin de vous.

Je le dis et le redis chaque année, je suis fier de faire partie d'une si belle équipe. Du fond du cœur,
UN GROS MERCI!

Guy Auclair, président

BUREAU QUÉBÉCOIS D'ATTESTATION DE COMPÉTENCES EN GÉNÉALOGIE (BQACG)



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
DES SOCIÉTÉS DE GÉNÉALOGIE
1055, avenue du Séminaire, Québec (Québec) G1V 5C8

Vous effectuez des recherches généalogiques et aimeriez vérifier l'étendue de vos connaissances en cette matière?

Sous l'égide de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), le Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG) vise à développer le caractère professionnel de la pratique généalogique et à reconnaître les compétences de ceux et celles qui l'exercent.

À cet effet, le BQACG offre un programme de trois attestations : *généalogiste de filiation agréé(e) (GFA)*, *généalogiste chercheur agréé(e) (GRA)* et *maître généalogiste agréé(e) (MGA)*.

Pour en savoir davantage : <https://federatiogenealogie.qc.ca/bureau-attestation>

Courriel : servicebqacg@outlook.com

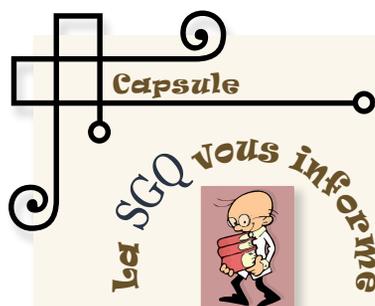
Au plaisir de recevoir votre candidature!

L'exécutif du BQACG

418.653.3940

info@fqsg.qc.ca

federatiogenealogie.qc.ca



Service de recherche

La Société de généalogie de Québec offre les services de recherche généalogique suivants : lignée ascendante, acte de baptême, de mariage et de sépulture, contrats de divers types passés devant notaire au Québec entre 1640 et 1799, transcription de documents anciens.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet **Service de recherche, d'entraide et de paléographie** puis cliquez sur « Service de recherche » :

www.sgq.qc.ca/service-de-recherche-et-d-entraide/service-de-recherche.



Les Anglo-Normands en Gaspésie dans le recensement canadien de 1861

Marcel Fournier, AIG (2615)

Né à Sherbrooke en 1946, Marcel Fournier réside depuis 1974 à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine des ancêtres québécois. Membre de l'Académie internationale de généalogie depuis 2001, il est l'auteur d'une quarantaine de publications et de 150 articles en histoire et en généalogie publiés dans diverses revues au Québec et en France. Il a reçu en 2010 les insignes d'officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. En 2012, il recevait le prix des Dix de la Société des Dix.

Résumé

Un recensement constitue le portrait de la population d'un pays, d'une ville ou un village à une date précise. Les recensements nominatifs sont devenus, au fil des ans, une source importante de renseignements pour les généalogistes. Ils sont également intéressants pour établir la composition des familles. Ces dénombrements comportent parfois des erreurs importantes comme nous le démontrerons dans le présent article.

Le recensement de 1861

À u printemps 2020, nous avons entrepris une recherche pour identifier les familles anglo-normandes établies au Québec et plus particulièrement en Gaspésie avant 1860¹. Notre corpus a été élaboré en recourant notamment aux différents recensements nominatifs du Canada réalisés entre les années 1851 et 1861. Les informations contenues dans les dénombrements de cette période sont essentielles à l'étude des flux migratoires entre les îles anglo-normandes et le Canada. Les individus natifs des îles de la Manche étant mentionnés dans les tableaux des recensements nominatifs des années 1851 à 1881, il est important de consulter les documents originaux ayant servi à ces dénombrements².

Notre première recherche s'est donc orientée vers les recensements des années 1842 et 1851. Malheureusement,

les feuilles originales de ces deux recensements n'ont pas été conservées pour les comtés de Gaspé et de Bonaventure, nous privant ainsi de données précieuses pour notre étude de l'immigration anglo-normande vers la Gaspésie dans la première moitié du XIX^e siècle. Ce n'est qu'à partir du recensement nominatif de 1861 qu'il a été possible d'analyser réellement la présence anglo-normande au Québec.

Dans le **tableau 1**, nous reproduisons les données globales des recensements nominatifs du Canada pour les années 1851 à 1881³. Nous avons ainsi une vue d'ensemble de la présence des Anglo-Normands au Québec et plus particulièrement en Gaspésie, le foyer principal d'établissement de ces migrants et migrantes au XIX^e siècle en raison des entreprises de pêche à la morue dominées par l'entrepreneuriat jersiais dans la région.

Tableau 1

Lieu de naissance des Anglo-Normands au Québec et en Gaspésie selon les recensements canadiens de 1851 à 1881

ANNÉE DE RECENSEMENT	TOTAL POUR LE QUÉBEC	AUTRES COMTÉS	COMTÉ DE BONAVENTURE	COMTÉ DE GASPÉ	TOTAL EN GASPÉSIE
1851	411	80	68	263	331
1861	629	363	10	256	266
1871	552	145	66	341	407
1881	346	103	58	185	243

1. FOURNIER, Marcel. *Les premières familles anglo-normandes au Québec (1700-1860)*, Québec, Éditions GID, 2022, 352 p.

2. Ancestry.ca. www.ancestry.ca/search/collections/1570/.

3. *Recensements du Canada 1665-1871*, Ottawa, 1876, vol. 4, p. 288 et 290 ;

Recensement du Canada 1881, Ottawa, 1885, vol. 1, p. 15.

Tableau 2

Lieu de naissance des Anglo-Normands en Gaspésie selon les feuilles originales du recensement de 1861 pour les comtés de Bonaventure et de Gaspé⁴

COMTÉ	HOMME	FEMME	TOTAL	CÉLIBATAIRE	MARIÉ(E)	VEUF/VEUVE	TOTAL
Bonaventure	63	10	73	36	31	6	73
Gaspé	212	86	298	106	177	15	298
Total	275	96	371	142	208	21	371

Une brève analyse des données du recensement de 1861 indique la présence de 629 Anglo-Normands au Québec, dont 266 en Gaspésie⁵. Quant aux 363 personnes résidant dans les autres comtés, 95 habitaient dans la ville et le comté de Québec et 152 dans le comté de Saguenay, entre les postes de Sept-Îles et de Blanc-Sablon, sur la Basse-Côte-Nord.

Les Anglo-Normands en Gaspésie

Nos recherches concernant les Anglo-Normands au Québec à partir des informations recueillies dans d'autres sources, dont les registres de l'état civil protestants et catholiques, permettaient de croire que le recensement de 1861 présentait des données démographiques incomplètes pour la Gaspésie.

Pour nous en assurer, nous avons consulté les 566 pages des feuilles originales du recensement de 1861 des comtés de Bonaventure et de Gaspé pour constater que de nombreux Anglo-Normands n'ont pas été dénombrés en raison d'erreurs importantes dans la compilation des données pour ces deux comtés. Dans le **tableau 2**, nous présentons des données beaucoup plus complètes après la suppression de certains Anglo-Normands nés au Québec et l'ajout de quelques-uns qui ont été oubliés par les recenseurs.

Les données globales du recensement de 1861 indiquent la présence de 10 Anglo-Normands dans le comté de Bonaventure alors que les feuilles originales en indiquent 73 (70 Jersiais et 3 Guernesiais). Pour le comté de Gaspé, les feuilles originales indiquent la présence de 298 Anglo-Normands (216 Jersiais et 82 Guernesiais) au lieu des 256 indiqués dans le récapitulatif du recensement de 1861.

Les feuilles originales du recensement de 1861

La consultation exhaustive des originaux du recensement de 1861 pour les comtés de Bonaventure et de Gaspé indique la présence de 371 Anglo-Normands en Gaspésie en comparaison des 266 mentionnés dans les données officielles du recensement de 1861. Il s'agit d'une différence importante qui est difficilement explicable. Il est possible qu'il s'agisse tout simplement d'erreurs d'addition des données originales ou bien que des Anglo-Normands de naissance aient été inclus dans une des colonnes concernant les autres pays ou régions de naissance⁶.

D'autres renseignements intéressants sont contenus dans les feuilles originales de ce recensement. Ainsi, nous apprenons

4. *Ancestry.ca. Recensement du Canada de 1861*, Canada-Est, comté de Bonaventure, p. 1-271; comté de Gaspé, p. 1-295.

5. Dans le recensement de 1861, le comté de Bonaventure comprenait toutes les localités depuis Port-Daniel jusqu'à Ristigouche. Quant à celui de Gaspé, il regroupait toutes les localités entre Cap-Chat et Newport.

6. Dans certains cas, on a interprété comme origine *Germany* au lieu de *Guernesey*.

que la moyenne d'âge des hommes est de 38,5 ans tandis que celle des femmes est de 32,5 ans. Au point de vue de la religion, seulement 16 Anglo-Normands se déclarent catholiques en 1861. À propos des métiers, en plus des quelque 110 pêcheurs, dont plusieurs sont aussi fermiers, on trouve 41 charpentiers et menuisiers, 23 marchands et 13 forgerons.

En 1861, le comté de Gaspé étant le principal foyer de la présence des Anglo-Normands, nous avons compilé des données par lieu de naissance à l'intérieur des sous-districts.

Tableau 3

Origine des Anglo-Normands du comté de Gaspé selon les sous-districts du recensement de 1861

SOUS-DISTRICT	ORIGINE JERSEY	ORIGINE GUERNESEY	TOTAL
Cap-des-Rosiers	43	31	74
Douglas	7	3	10
Fox	6	0	6
Baie-de-Gaspé-Nord	11	27	38
Baie-de-Gaspé-Sud	27	4	31
Grande-Rivière	6	0	6
Île-Bonaventure	18	1	19
Malbaie	45	11	56
Mont-Louis	1	0	1
Newport	4	0	4
Percé	38	2	40
Petit-Pabos	2	1	3
Rivière-Madeleine	1	0	1
Sainte-Anne-des-Monts	1	0	1
York	6	1	7
Total	216	82	298

Conclusion

Il est toujours préférable de consulter les documents originaux pour s'assurer de l'exactitude des données compilées par des institutions gouvernementales aussi prestigieuses que Statistique Canada. La consultation exhaustive des feuilles originales indique la présence réelle de 371 migrants anglo-normands en Gaspésie en comparaison des 266 mentionnés dans le cumulatif du recensement de 1861.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marcel.fournier@sympatico.ca

Le capitaine Thomas Bergeron : de Sillery au canal Welland

Charlotte Giguère (7211) et Guy Parent (1255)



Charlotte Giguère est détentrice d'un baccalauréat avec majeure en histoire de l'art et mineure en études anciennes ainsi que d'un certificat de deuxième cycle en muséologie de l'Université Laval. En 1992, travailleuse autonome, elle fonde la compagnie Expo Art Science. Elle œuvre notamment comme recherchiste et conservatrice invitée au Musée de la civilisation. En 2008, lors du 400^e anniversaire de la fondation de Québec, elle est chargée de projet pour l'exposition Foudres d'archives qui met en valeur les riches fonds des archives de la Ville de Québec. Retraitée depuis quelques années, elle s'intéresse à la généalogie.



Né à Saint-Narcisse-de-Champlain, **Guy Parent** a obtenu un baccalauréat en biochimie de l'Université Laval en 1975. Après avoir brièvement travaillé au gouvernement du Québec, il entre à l'emploi de l'Université Laval où il a occupé le poste de responsable de travaux pratiques et de recherche, de 1977 jusqu'à sa retraite en 2008. Il a publié plus de 80 articles en généalogie, dont près de la moitié dans *L'Ancêtre*. Il a aussi écrit la biographie de *Pierre Parent, le pionnier*, en 2005. Il a été président de la Société de généalogie de Québec de 2013 à 2017 et président de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de 2016 à 2019.

Résumé

Un article de Judith Desmeules, paru dans le journal *Le Soleil* du lundi 11 novembre 2019, titrait Vous connaissez le capitaine Bergeron? Il s'agissait en fait d'un avis de recherche lancé par l'historien Arden Phair pour tenter de retrouver des descendants du capitaine Thomas-Joseph Bergeron mort par noyade lors de la construction du quatrième canal Welland en Ontario. Il était alors âgé de 50 ans et 6 mois. Dans cet article, on présente la généalogie sur trois générations du capitaine et relate le parcours de vie familiale et professionnelle de cet homme, parcours qui l'a mené de Sillery à Port Weller où il connut une fin tragique le 7 novembre 1916.

Trois générations de Bergeron à Sillery : Athanase, Joseph et Thomas

Athanase Bergeron, le grand-père de Thomas, fut le premier de cette lignée de Bergeron à s'installer à Sillery un peu avant le milieu du XIX^e siècle. En 1806, le Blocus continental décrété par Napoléon Bonaparte interdit tout commerce entre l'Angleterre et les pays de la mer Baltique. Privée ainsi du bois nécessaire à la construction et à l'entretien de ses navires, l'Angleterre se tourne vers le Canada qui en possède à profusion. Les billots de bois proviennent en grande partie des chantiers de l'Outaouais. Ils sont expédiés par voie d'eau jusqu'au port de Québec au moyen de *cages flottantes* (radeaux) lesquelles, attachées les unes aux autres, forment des *trains de bois*. Québec



Figure 1. L'anse de Sillery, vers 1870.

Source: BAnQ Québec, cote 03Q,P1000,S4,D61,P5.

devient alors un important port d'expédition de bois vers l'Angleterre et les activités portuaires se répercutent sur la région voisine. Sillery connaît alors une grande expansion.

Sillery compte 15 anses profondes et bien découpées sur les 26 aménagées dans la région de Québec¹ sur le bord du fleuve Saint-Laurent, toutes propices pour recevoir, entreposer et équarir le bois afin de l'expédier ensuite outremer sur les nombreux voiliers qui y accostent (**Figure 1**).

Depuis le début du XIX^e siècle, 2000 personnes sont venues vivre à Sillery, près des chantiers d'expédition du bois². La population ouvrière loge dans des maisonnettes en bois

1. DION-MCKINNON, Danielle. *Sillery. Au carrefour de l'histoire*, Montréal, Boréal, 1987, p. 80.

2. LAPOINTE, André. *Sillery et l'industrie du bois au XIX^e siècle*, Mémoire (M.A.), Université Laval, mars 1982.

alignées le long du cap, sur le chemin du Foulon, et louées par les marchands de bois anglais. Ces derniers investissent également dans une nouvelle industrie, celle de la construction de navires. Plusieurs vaisseaux seront lancés à partir des grèves de Sillery. Dans les chantiers de la région de Québec, en 1864, on mit 105 voiliers à l'eau. Ce fut la meilleure année³. Le travail ne manque pas et les nombreux emplois disponibles reliés à ces deux industries ont contribué à l'établissement de cette lignée de Bergeron à Sillery. Ils exerceront les métiers de journalier, mesureur de bois, batelier, charpentier, toueur de bois, menuisier, équarisseur, raboteur et bien d'autres.

I – Première génération : Athanase Bergeron (1807-1883), grand-père de Thomas

Athanase a été baptisé le 28 avril 1807 à Saint-Antoine-de-Tilly⁴. Son père, Jean-Baptiste, est laboureur. En 1828, le notaire Larue enregistre une vente de billots par Athanase Bergeron à François Côté, de Québec⁵. Athanase a 21 ans. Quatre ans plus tard, le 22 mai 1832, il épouse, à Saint-Nicolas, Flavie Bélanger, fille de Joseph, journalier, et Marguerite Leclerc. Les deux époux signent le registre. Flavie n'a que 18 ans; elle est née le 30 juin 1813 à Saint-Louis-de-Lotbinière. Comme on l'observe si souvent dans les familles canadiennes-françaises, les naissances sont nombreuses et régulières : dix enfants naissent en dix-huit ans; neuf atteindront l'âge adulte. Un garçon — Thomas — est décédé en 1842 à l'âge de six ans. L'aîné, pré-nommé Athanase comme son père, est baptisé à Saint-Nicolas en 1833. Puis, la famille se déplace et leurs deuxième et troisième enfants, deux garçons — Thomas et Solyme —, sont baptisés à Saint-Athanase, dans le comté de Témiscouata, le 30 octobre 1835 et le 18 mars 1837. Le séjour dans cette région du Québec est de courte durée. De 1839 à 1850, les baptêmes des sept autres enfants de la famille sont enregistrés soit à Notre-Dame-de-Québec, soit à Sainte-Foy. En 1851, la famille d'Athanase Bergeron (**Tableau 1**) demeure depuis quelques années dans ce que le recenseur de Sainte-Foy nomme le *petit village nouvellement habité sur la côte de Sillery*⁶.

Athanase n'est pas le seul membre de la famille Bergeron à venir s'établir à Sillery. Son frère Olivier, menuisier, l'y rejoint. Olivier a épousé Adélaïde Cayer, fille d'Alexis et Rose Moreau, le 1^{er} août 1831 à Saint-Antoine-de-Tilly. Au recensement de 1851⁷, Olivier et sa famille demeurent à l'anse de Sillery exploitée par le marchand Henry Lemesurier. Ce marchand engage de 50 à 100 personnes chaque saison.

Tableau 1. Famille d'Athanase Bergeron au recensement de 1851

NOM	PRÉNOM	ÂGE
Bergeron	Tanas (Athanase)*	45
Bélanger	F (Flavie)	39
	Ellen (Hélène)	13
	Letitia (Laetitia)	8
	Sarah	7
	Melvina (Malvina)	6
	Tanas (Athanase)	18
	Solim (Solyme)	16
	Pierre	12
	Jos (Joseph)	10
	F (François-Xavier)	2

*Entre parenthèses, le vrai prénom des membres de la famille.

La population catholique de Sillery est nombreuse et éloi-gnée des lieux de culte; les citoyens réclament une église. Les autorités diocésaines font l'acquisition de la propriété du marchand Patrick McInenly, située à Pointe-à-Puisseaux. Elles la transforment en chapelle qu'elles dédient à Saint-Richard. Elle deviendra plus tard le presbytère. Cette mission dure de 1847 à 1855 jusqu'à ce qu'on érige une église et que la mission devienne une paroisse⁸. Saint-Colomb de Sillery (aujourd'hui Saint-Michel) est fondée et nommée en l'honneur du moine irlandais saint Colomba. Le premier mariage inscrit dans le registre paroissial, après deux baptêmes, est celui d'Athanase Bergeron, fils, avec Sarah Beaudry, le 10 novembre 1855. C'est le premier curé en titre, Peter Henry Harkin, qui signe le registre. Un an plus tard, la Municipalité de Sillery voit le jour. Son territoire a été détaché des paroisses Notre-Dame-de-Québec et Sainte-Foy. Le premier maire est John Fitzpatrick, un marchand de bois irlandais.

En 1861, Saint-Colomb connaît sa plus forte population avec 3580 habitants, en majorité anglophone⁹. De nombreux immigrants irlandais, fuyant leur pays d'origine en raison de la famine, sont venus augmenter la population ouvrière dont les Bergeron font partie. Dans le premier recensement de la nouvelle municipalité, Athanase et Flavie demeurent dans une maison en bois, avec huit de leurs enfants, l'aîné de la famille, Athanase fils, étant marié. Athanase père est qualifié de charpentier¹⁰. Il faut noter que Solyme demeure chez ses parents

3. *Ibid.*

4. Toutes les dates des naissances, mariages et sépultures, sauf indication contraire, sont tirées de la base de données *BMS2000* ou du Fonds Drouin numérisé (*Ancestry.ca*).

5. BANQ. Minutier de Damase-Ernest Larue, 19 novembre 1828.

6. Bibliothèque et Archives Canada (BAC), Ottawa, Canada. *Recensement de 1851*, www.ancestry.ca. Consulté le 5 septembre 2020.

7. BAC. *Recensement de 1851. Op. cit.*

8. LABRECQUE, Paul, dir., et Pierre LACASSE, coord. *Saint-Michel de Sillery – 150 ans d'héritage 1854-2004*, Sillery, Fabrique Saint-Michel de Sillery, 2004, p. 3.

9. LAMONTAGNE, Paul-André. *L'histoire de Sillery 1630-1950*. Rédigé par Robert Rumilly, 1952, p. 69.

10. BAC. *Recensement de 1861*, Québec, Saint-Colomban, www.ancestry.ca. Consulté le 5 septembre 2020.

avec sa nouvelle épouse Sara Couillard; ils se sont mariés le 7 août 1860 à Saint-Charles-de-Bellechasse.

En 1871, seuls Hélène, Malvina et François-Xavier demeurent encore avec leurs parents à Sillery¹¹. Enfin, en 1881, Athanase est veuf et vit chez sa fille Laetitia, mariée à Elzéar Julien¹²; son épouse Flavie était décédée le 21 juillet 1877, à Sillery. Athanase rend l'âme le 6 août 1883. Les funérailles d'Athanase et de son épouse se sont déroulées dans la paroisse Saint-Colomb, à Sillery.

II – Deuxième génération : Joseph Bergeron (1842-1914), père de Thomas

Joseph Bergeron est le sixième enfant issu de l'union d'Athanase et de Flavie Bélanger. Né le 25 avril 1842, il a été baptisé le lendemain à Notre-Dame-de-Québec. Il épouse Marie Couillard de Beaumont, fille d'Hilaire et Françoise Lacroix, le 19 juillet 1864, dans l'église Saint-Colomb, à Sillery.

Marie Couillard a été baptisée le 9 novembre 1840 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Sa sœur Sara a été la première épouse de Solyme, frère de Joseph. Les deux frères ont épousé les deux sœurs. Lors du recensement de 1871¹³, Elzéar Couillard de Beaumont, le frère cadet de Marie, a 23 ans, il est journalier et demeure chez sa sœur à Sillery. Ces Couillard de Beaumont font partie des 2 590 000 Québécois descendant de l'union, en 1621, de Guillaume Couillard avec Guillemette Hébert, fille de Louis et Marie Rollet¹⁴.

En 1864, l'année de son mariage, Joseph signe un bail emphytéotique d'une durée de 33 ans avec le juge Edward Bowen pour la location d'un terrain occupant le lot numéro 21 de la pointe à Puisseaux. Sur ce lot qui mesure 40 pieds de front sur 60 de profondeur, Joseph Bergeron a construit une maison. Le coût de la location annuelle est de 3 livres, payable en deux versements égaux de 1 livre et 10 shillings, le 29 avril et le 29 octobre de chaque année¹⁵. Dans le contrat de location, on peut lire que Joseph est mesureur de bois (*culler*) et que le notaire nomme cet endroit *Point-à-Pizeau*, il faut comprendre

Pointe-à-Puisseaux. Ce lieu comprend la pointe surélevée qui avance dans le fleuve Saint-Laurent où s'élève aujourd'hui l'église Saint-Michel-de-Sillery, et aussi le cap devant ce promontoire. Cette avancée rocheuse a été nommée en l'honneur de Pierre de Puisseaux, un seigneur français venu en Nouvelle-France en 1637 prendre possession des terres que la Compagnie des Cent-Associés lui avait octroyées à Sillery. Il s'y fit construire, dans l'anse Saint-Michel, une maison que l'on a qualifiée de *bijou du pays*¹⁶.

Le frère de Joseph, Athanase fils, avait également loué au juge Bowen en 1854 le lot voisin portant le numéro 20¹⁷. Ce juge était bien connu des gens de Sillery. Il avait acquis en 1831 une grande propriété à l'est de la route de Puisseaux (côte de Sillery) sur laquelle on retrouvait une maison et des bâtiments secondaires. En 1807, Bowen avait épousé Eliza Davidson avec qui il eut seize enfants : huit filles et huit garçons¹⁸. Edward Bowen, qui éprouvera des difficultés financières, vendra en 1848 une partie de cette propriété qui deviendra le cimetière Mount Hermon¹⁹. Il y fut inhumé le 11 avril 1866.

Joseph Bergeron et son épouse Marie auront dix enfants : six garçons et quatre filles qui seront tous baptisés à l'église Saint-Colomb, à Sillery. En 1880, le couple célèbre ses noces d'argent; une merveilleuse photo de famille immortalise cet événement (**Figure 2**).

Joseph Bergeron exercera divers métiers durant son existence. Au recensement de 1881, il est chaloupier et demeure à Sillery avec son épouse et leurs neuf enfants²⁰. Le benjamin de la famille, leur dixième enfant, Arthur, voit le jour le 18 mai 1881 tout juste après la visite du recenseur. Dans l'annuaire municipal de la ville de Québec de 1882-1883²¹, Joseph est qualifié de *timbertower* ou toueur de bois²². Dans l'annuaire de la ville de Québec de 1898-99²³, on remarque que Joseph a gravi la route de la Pointe-à-Puisseaux et loge maintenant à Sillery Hill (côte de Sillery). Le bail que Joseph avait signé avec le juge Bowen était échu depuis 1897.

11. BAC. *Recensement du Canada de 1871*, Québec, Saint-Colomban, www.ancestry.ca. Consulté le 5 septembre 2020.

12. BAC. *Recensement du Canada de 1881*, Québec, Saint-Colomban de Sillery, www.ancestry.ca. Consulté le 5 septembre 2020.

13. BAC. *Recensement du Canada de 1871*. *Op. cit.*

14. GENDREAU-HÉTU, Pierre. « L'arrivée de Louis Hébert et Marie Rollet en Nouvelle-France : un 400^e anniversaire à la lumière de l'ADN », *L'Ancêtre*, vol. 44, n^o 22, printemps 2018, p. 237.

15. BAnQ. Minutier de William Darling Campbell, le 6 septembre 1864. Consulté le 5 septembre 2020.

16. www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?IdFiche=3191. Consulté le 8 novembre 2020.

17. BAnQ. Minutier de Louis-Michel Darveau, le 16 juin 1857.

18. WALLOT, Jean-Pierre. « BOWEN, EDWARD », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 12 novembre 2020.

19. www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/quartiers/sillery/interet/cimetiere-mount-hermon.aspx. Consulté le 12 novembre 2020.

20. BAC. *Recensement du Canada de 1881*. *Op. cit.*

21. BAnQ. *Annales de la ville de Québec, 1882-1883*. Consulté le 12 juin 2020.

22. BELISLE, Louis-Alexandre. *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Belisle, Québec, 1944.

Touer : Terme de marine. Tirer à bord, soit par le moyen du cabestan, soit à bras, sur une amarre dont l'autre extrémité est fixée à terre ou à une ancre mouillée en avant du bâtiment, vers le lieu où l'on veut aller.

23. BAnQ. *Annales de la ville de Québec. Les alentours de Québec et Lévis, 1898-1899*. Consulté le 12 novembre 2020.



Figure 2. Famille de Joseph Bergeron et Marie Couillard de Beaumont en 1889. De gauche à droite, assis: Délima (1867-1957), **Thomas (1866-1916)**, Joseph, père (1842-1914), Arthur (1881-1950), Marie Couillard de Beaumont, mère (1840-1927), Henri-Hilaire (1869- 1929). Deuxième rangée: Alexina (1875-1945), Louis-Napoléon (1870-1926), Emma (1877-1948), Olivier (1874-1952), Laura (1872-1953) et Alfred (1879-1938).
Source: Succession Jean-Charles Bergeron. Photographe inconnu.

Aux recensements du Canada de 1891 et 1901, Joseph est qualifié de charpentier²⁴; en 1911, il se dit menuisier²⁵. Et pour cause, en 1910, il a construit une maison à toit plat à l'intersection de la rue du Maire-McInenly et de l'avenue Thomas. Aujourd'hui, elle porte le numéro municipal 1625, avenue Thomas (**Figure 3**). Cette maison fait partie du site patrimonial de Sillery²⁶. Le fils de Joseph, Arthur, et son épouse Dolora Leclerc y ont habité jusqu'à leur décès respectif.

Les dix enfants de Joseph et Marie

- 1 **Thomas**, l'aîné de la fratrie, est né le 17 avril 1866.
- 2 L'aînée des filles, **Délima**, a vu le jour le 14 septembre 1867. Elle se marie à Sillery le 25 septembre 1888 avec Gédéon Demers, fils d'Édouard et Élisabeth Marois. Ce couple aura 11 enfants. Délima, à son décès à l'âge vénérable de 90 ans, laissait 43 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.



Figure 3. Maison construite par Joseph Bergeron en 1910.
Source: Maude Deschênes, 2014, © Ministère de la Culture et des Communications, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105968&type=bien. Consulté le 14 janvier 2021.

24. BAC. *Recensement du Canada de 1901, comté de Québec: Sillery*, www.ancestry.ca. Consulté le 5 décembre 2020.

25. BAC. *Recensement du Canada de 1911, comté de Québec: Sillery*, www.ancestry.ca. Consulté le 5 novembre 2020.

26. Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery. *Histoire de raconter. L'arrondissement historique de Sillery*, Québec, 2008, 26 p.

3 Henri-Hilaire est né le 15 juillet 1869. Il épouse Cédulie Beaumont, fille d'Edmond et Céline Taillon, le 2 octobre 1893 à Sillery. Il a été journalier puis capitaine de vaisseau comme son frère Thomas. À son décès en octobre 1933, Cédulie a eu droit à d'imposantes funérailles dans l'église Saint-Jean-Baptiste²⁷.

4 Napoléon est né le 16 octobre 1870. Il convole en justes noces à l'âge de 38 ans avec Marie-Louise Moisan, 33 ans, le 15 juin 1909 à Cap-Rouge. Il a été mesureur de bois, surveillant à l'usine de fusils Ross (*Ross Rifle*), puis peintre. Au recensement de 1921, Marie-Louise et Napoléon avaient quatre filles et vivaient sur la côte de Sillery, voisins d'Arthur, son frère²⁸.

5 Laura, née le 20 juillet 1872, épouse Edmond Mecteau le 22 août 1899 à Sillery. Ce couple qui est toujours demeuré dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde a eu sept garçons et une fille prénommée Marie-Louise. Un de leurs fils, Paul, a été échevin du quartier Champlain et maire suppléant de la Ville de Québec en 1957²⁹.

6 Olivier, né le 25 janvier 1874, s'est marié deux fois. En premières noces, il a épousé Alexina Martel, à Saint-Roch le 13 juin 1905 et, en deuxièmes noces, il a uni sa destinée à celle de Bernadette-Rosalie Giroux le 14 juin 1921 à Sillery. Olivier a travaillé comme menuisier avant de devenir un employé de la Donnacona Paper.

7 Alexina est née le 27 décembre 1875. Elle convole en justes noces avec Odilon Matte, menuisier, fils d'Édouard et Joséphine Houle, le 22 septembre 1896 à Sillery. Au recensement de 1921³⁰, ils avaient dix enfants — six filles et quatre garçons —; ils demeuraient dans le quartier Limoilou. Leurs funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Zéphirin-de-Stadacona.

8 Emma, née le 12 avril 1877, a épousé Napoléon Richard, mécanicien, fils de Joseph-Camillien et Marie Hamel, le 7 juillet 1904 à Sillery. Napoléon et Emma ont vécu à Limoilou et sont tous les deux inhumés au cimetière Saint-Charles.

9 Alfred, le neuvième enfant de la famille, est né le 6 mai 1879. Il épouse Mary Florence Labbé, le 26 novembre 1906 à l'église Saint-Patrick. Il a été toueur de bois comme son père en 1901, puis a travaillé chez Holt Renfrew avant de s'enrôler dans l'armée le 26 avril 1916. Il a joint le 17^e bataillon du Corps expéditionnaire canadien et a servi en France et en Angleterre. Après la guerre, il a travaillé comme voyageur de commerce. Il a rendu l'âme le 16 mai 1938 à l'Hôtel-Dieu de Québec et a été inhumé le surlendemain dans le cimetière de Sillery.

10 Arthur, le benjamin, est né le 18 mai 1881. Il a épousé Dolora Leclerc, fille de Laurent et Philomène Dion, le 14 juin 1920 à Notre-Dame-de-Québec. Ils ont eu quatre enfants. Arthur a été journalier, a travaillé à l'usine de fusils Ross (*Ross Rifle*) puis a été employé de la Canadian National Railway Company. Arthur est décédé le 25 janvier 1950³¹.

Joseph père décède le 3 juin 1914 et est inhumé le 6, à Sillery. Sur sa carte mortuaire, on le qualifie de *sieur* Joseph Bergeron. Son épouse décède le 13 janvier 1927. Les dix enfants de la famille ont tous été baptisés à la paroisse Saint-Colomb; sept d'entre eux reposent au cimetière Saint-Colomb, aujourd'hui Saint-Michel de Sillery. Les dix enfants du couple Couillard-Bergeron se sont tous mariés dans la région de Québec et ces dix familles vont passer leur existence à Sillery ou à Québec.

III – Troisième génération : Thomas Bergeron (1866-1916)

Thomas, fils de Joseph et Marie Couillard de Beaumont, né, comme on l'a déjà vu, le 17 avril 1866, est baptisé le jour suivant dans l'église Saint-Colomb. Sa marraine est Sara Bergeron, la sœur de Joseph, et le parrain Elzéar Couillard de Beaumont, le frère de Marie.

Variations sur un prénom

Au cours de sa vie, Thomas Bergeron a utilisé plusieurs prénoms, ce qui complique la tâche du chercheur en généalogie. Ses prénoms au baptême sont Joseph Philéas; il ne les utilisera jamais. Dans les recensements du Canada de 1871, 1881, 1891 et jusqu'à ce qu'il se marie en 1894, ses parents l'ont identifié sous le prénom Joseph, comme son père. Étonnamment, dans son acte de mariage en 1894, il est prénommé Thomas Henri et, à la naissance de son deuxième enfant, il est identifié comme Joseph Téléphore. En 1912, dans l'acte de baptême de son fils Alfred, il est maintenant sieur Thomas.

Dans les annuaires de la ville de Québec, dans les recensements et lorsqu'il aura sa propre adresse de résidence, il utilisera le prénom Thomas, probablement pour éviter toute confusion entre lui et son père. Thomas travaille dans l'industrie du bois à Sillery, une ville majoritairement anglophone. En anglais, tous les diminutifs de Thomas auquel le prénom Joseph est associé comme Tom, Thos-Jos. et Jos.-Thos ont été utilisés.

Les journaux de Québec, *Le Soleil* et le *Quebec Chronicle*, dans leur avis de décès, utiliseront Joseph Thomas. *The St. Catharines Standard*, *The Globe* et *Manitoba Free Press* préféreront le nommer Thomas. Après son décès, sa veuve s'identifie sous le nom de veuve Thomas Bergeron; sur sa pierre tombale, la famille a inscrit Jos. Thomas Bergeron. Et nous, pour les fins de cet article, nous l'appellerons Thomas.

27. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 20 janvier 1933, p. 10. Consulté le 14 janvier 2021.

28. BAC. *Recensement du Canada de 1921*, www.ancestry.ca. Consulté le 5 septembre 2020.

29. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 13 septembre 1957, p. 23. Consulté le 14 janvier 2021.

30. BAC. *Recensement du Canada de 1921*. *Op. cit.*

31. BAnQ numérique. *L'Action catholique*, 26 janvier 1950, p. 19. Consulté le 14 janvier 2021.

Thomas s'installe

Thomas a grandi à Pointe-à-Puiseaux, dans la maison que son père avait louée d'Edward Bowen en 1864³². Jeune, Thomas fréquente l'une des trois écoles catholiques primaires qui existent à Sillery depuis 1861, comme le feront ses cinq frères et quatre sœurs. Dans le recensement de 1881, Thomas a 14 ans et fréquente toujours l'école; il sait lire et écrire. Les cours sont offerts en français et en anglais tout comme les sermons et criées sur le perron à l'église paroissiale. Thomas est donc bilingue, ce qui lui sera utile lorsqu'il voudra trouver du travail. Au recensement de 1891, il demeure toujours chez ses parents et il est qualifié de journalier comme trois de ses frères: Hilaire, Napoléon et Olivier³³. Les journaliers font divers travaux, ils s'occupent du bois, de leur entrée dans les anses jusqu'à leur embarquement sur les navires. Le commerce du bois à Sillery commence à décliner dans la décennie 1880, puis on assiste à la fermeture graduelle des anses de Sillery entre 1891 et 1903³⁴.

À l'âge de 28 ans, Thomas Bergeron épouse Rosanna Lavertu, âgée de 22 ans, fille de François-Xavier et Henriette Deschênes, le 5 mai 1894 à Sillery. Rosanna est née en 1872; elle perd sa mère lorsqu'elle a 3 ans. Elle ira demeurer chez ses grands-parents maternels, Henriette Albert et Henry J. Deschênes, avec son frère aîné François-Xavier, et ils iront à l'école. Dans le monde ouvrier, la plupart des enfants font rarement de grandes études. Les garçons vont travailler et les filles restent à la maison pour aider leur mère ou sont engagées comme servantes dans des familles plus fortunées. Ce sera le cas de Rosanna Lavertu qui travaille comme domestique chez une riche famille anglaise³⁵. Cet emploi est confirmé par le recensement de 1891 dans lequel il est précisé qu'elle est servante, et son frère, journalier³⁶.

Dans son acte de mariage, Thomas dit être capitaine de bateau. En effet, le 9 avril 1894, soit moins d'un mois avant son mariage, Thomas passe un examen à Québec pour devenir *capitaine de remorqueur à vapeur en eaux intérieures*. Le nom de son examinateur est monsieur W.C. Seaton. Son certificat de compétence, qui porte le numéro 1385, a été émis à Thomas Henry Bergeron, le même nom que celui écrit dans son acte de mariage, sauf qu'Henri est écrit avec un *y* (Figure 4). Le 13 avril 1894, le certificat est approuvé par le ministre de la Marine et des Pêches du Dominion du Canada, Sir Charles Hibbert Tupper³⁷. D'après ce registre, Thomas réside à *Dobell Cove* (anse Dobell), à Sillery. Un beau cadeau de mariage à offrir à sa dulcinée Rosanna.

Thomas s'implique dans sa paroisse natale, tout comme le feront son frère Olivier, son oncle Elzéar de Beaumont, le frère



Figure 4. Certificat de compétence de Thomas Henry Bergeron lui accordant le titre de *Master of a Steam tug-boat in the Minor Inland waters*, 1894.

Source: Guy Bélanger, arrière-petit-fils de Thomas Bergeron.

de sa mère, et Elzéar Julien, le mari de sa tante Laetitia. C'est ainsi qu'en 1898, à la demande du curé Alexandre-Eustache Maguire qui a desservi la paroisse pendant 40 ans (1894-1934), ils participent avec près de 150 bénévoles (Figure 5) aux travaux de terrassement autour de l'église et à la construction d'un raccourci pour aller de l'église Saint-Colomb au cimetière paroissial situé sur le chemin Gomin, aujourd'hui le boulevard René-Lévesque. On construit l'avenue Maguire dans le prolongement de la côte de l'Église, aujourd'hui côte de Sillery. Nommée en l'honneur du curé qui a tant fait pour ses ouailles, elle est depuis l'artère commerciale principale de la ville.

La famille de Thomas et Rosanna

De 1895 à 1912, Rosanna Lavertu donnera naissance à neuf enfants, dont huit vont atteindre l'âge adulte. Seule la première-née, **Géraldine-Lauréa**, est décédée prématurément à l'âge de trois semaines seulement, le 30 juillet 1895. C'est le curé Maguire qui enregistre les actes de baptême et de sépulture de cette enfant. Par la suite, les naissances surviennent régulièrement et la famille est finalement composée de cinq filles et trois garçons. Les sept premiers enfants sont baptisés à l'église Saint-Colomb et le dernier-né, à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, à Québec. Dans les registres paroissiaux, lors des baptêmes de ses enfants, on dit de Thomas qu'il est journalier, sauf lors du baptême de Joseph en 1903 où on lui donne le titre de capitaine.

La deuxième enfant du couple, une fille prénommée **Aldéa**, est née le 29 décembre 1896. Ses parrain et marraine

32. BANQ. Minutier de William Darling Campbell, le 6 septembre 1864.

33. BAC. *Recensement du Canada de 1891. Op. cit.*

34. VALLIÈRES, Marc. « Québec à l'ère des chemins de fer et de l'industrie », VALLIÈRES Marc, et autres. *Histoire de Québec et de sa région*, tome II – 1792-1939, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, p. 1106-1107.

35. Information reçue d'Andrée Lainé, petite-fille de Thomas.

36. BAC. *Recensement du Canada de 1891. Op. cit.*

37. BAC. *Département des Transports: Registres des certificats maritimes, 1871 à 1971: bobine T-16134*, https://heritage.canadiana.ca/view/ocihm.lac_reel_t16134/697?r=0&s=3. Consulté le 26 novembre 2020.



Figure 5. Bénévoles ayant participé à l'ouverture de l'avenue Maguire et au terrassement autour de l'église, 1898-1900. Dans l'encadré de la rangée du haut, Thomas Bergeron.

Source : Ville de Québec – Service de la Culture, du Patrimoine et des Relations internationales et Adélar Thomassin, collection personnelle.

sont Joseph et Marie Couillard, grands-parents de l'enfant. Elle épouse Joseph-Isaïe Caron, commis, fils d'Octave et Angéline Giguère, le 30 juillet 1923 à l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec. Aldéa, qui décède le 14 décembre 1976, a survécu à son mari huit ans. Elle demeurait au 766, terrasse Laurentienne³⁸. Ils sont enterrés tous les deux au cimetière de Sillery.

La troisième fille, **Nérilda**, naît le 15 mars 1899 et est baptisée le lendemain. Elle épouse Almanzor Drolet, commis, fils de Joseph et Olivine Boulet, le 25 août 1924 à l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec. Elle décède le 23 août 1971 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste³⁹, et son mari le 13 novembre 1974⁴⁰. Ils sont inhumés au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

La quatrième fille, **Albani**, voit le jour le 18 février 1901 et se marie avec Raoul-Arthur Clavet, veuf, à l'église Saint-Jean-Baptiste le 17 mai 1947. Albani était membre du Tiers-Ordre Saint-Jean-Baptiste et Dame de la Sainte-Famille de Saint-Dominique⁴¹. Elle décède à 49 ans et 8 mois après seulement

trois ans de mariage. Elle demeurait au 82 $\frac{1}{4}$, rue Fraser. Elle est enterrée au cimetière Notre-Dame-de-Belmont.

Après quatre filles, le premier fils, **Joseph**, naît le 22 mai 1903 et est baptisé deux jours plus tard. Il se marie en premières noces avec Alphonsine-Albertine Moreau, fille d'Albert et Françoise Duchaine, le 10 août 1925 à l'église Saint-Jean-Baptiste à Québec. Ils auront douze enfants. Puis, il se remarie avec Lorraine Deschênes, fille d'Arthur et Angéline Boucher, le 28 octobre 1967 dans la paroisse Saint-Roch à Québec. Joseph est décédé à l'âge de 74 ans; il demeurait au 116, rue de la Marine. Il a été inhumé au cimetière Saint-Charles⁴².

La cinquième fille, **Jeanne**, naît le 7 septembre 1905. Elle se marie le 25 novembre 1939 à Sillery avec Arthur Simard, cultivateur, fils de Joseph et Marie Simard. Ils auront trois filles. Ils vont demeurer à Sainte-Anne-de-Beaupré. Jeanne décède le 7 décembre 1989. Arthur meurt à 84 ans, le 18 mars 1996⁴³.

Le deuxième fils, **Alphonse**, est né le 29 septembre 1906. Célibataire, il demeurera avec sa mère au 248, rue de la

38. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 15 décembre 1976, p. H19. Consulté le 14 décembre 2020.

39. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 24 août 1971, p. 41. Consulté le 14 décembre 2020.

40. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 14 novembre 1974, p. F13. Consulté le 14 décembre 2020.

41. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 25 octobre 1950, p. 27. Consulté le 6 décembre 2020.

42. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 19 août 1977, p. C19. Consulté le 6 décembre 2020.

43. Société de généalogie de Québec. *Décès du Québec 1926-1997*, www.sgg.qc.ca/bases/decès/. Consulté le 6 décembre 2020.

Tourelle jusqu'au décès de cette dernière en 1944, puis sur le boulevard Saint-Cyrille, l'actuel boulevard René-Lévesque. Il meurt à la maison Michel-Sarrazin le 15 septembre 1987, à l'âge de 81 ans. Il est inhumé avec ses parents au cimetière Saint-Michel-de-Sillery⁴⁴.

La sixième fille, **Adrienne**, est née le 9 février 1909 et baptisée le 11 à Saint-Colomb, Sillery. Elle épouse Damase Lainé le 31 août 1927 à l'église Notre-Dame-de-la-Garde. Ils auront dix enfants. À partir de 1931, Adrienne et Damase vont demeurer une dizaine d'années à Montréal. Damase était peintre en bâtiment⁴⁵. Adrienne décède le 1^{er} juin 1990 et a été mise en crypte au parc commémoratif *La Souvenance* le 4 juin⁴⁶.

Le troisième fils, **Alfred**, est né le 5 avril 1912 à Notre-Dame-de-la-Garde. Son parrain est son oncle Alfred, frère de Thomas, et sa marraine May Florence Labbé. Il épouse Marie-Jeanne Demers le 17 octobre 1942 à l'église Saint-Jean-Baptiste. Il est décédé le 12 juillet 1994. Il demeurait à Charlesbourg⁴⁷. Son épouse Jeanne est décédée le 8 juin 2007, âgée de 92 ans⁴⁸.

Six mariages des enfants de Rosanna et Thomas auront lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, un à celle de Saint-Roch et un autre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde. Alphonse ne s'est jamais marié.

Thomas réside à Sillery puis à Québec

En 1901, Thomas demeure à Sillery avec son épouse et trois enfants⁴⁹. Après avoir été journalier, il travaille comme ouvrier naval et déclare un revenu annuel de 350 \$. D'après les annuaires municipaux de la ville de Québec de 1901 à 1911⁵⁰, Thomas et les siens résident plus précisément à Pointe-à-Puiseaux (**Figure 6**).

Bien qu'il ait en poche son certificat de capitaine depuis 1894, il semble qu'il ne s'en soit pas servi avant son déménagement en 1911 au 372, rue Champlain à Québec⁵¹ (**Figure 7**). La famille compte alors sept enfants (**Tableau 2**). Le dernier naîtra en 1912. Thomas déclare exercer le métier de capitaine de bateau à vapeur et avoir gagné la somme de 500 \$ provenant d'un emploi qu'il a occupé pendant 30 semaines à raison de 60 heures par semaine. Sa fille Aldéa travaille dans une usine et déclare un revenu de 150 \$ pour un emploi qu'elle occupe pendant 52 semaines à raison de 48 heures par semaine⁵².

Thomas et sa famille ne demeurent pas très longtemps sur la rue Champlain. Après le déménagement au 318 de la même rue en 1912-1913⁵³, il emmène les siens dans le quartier

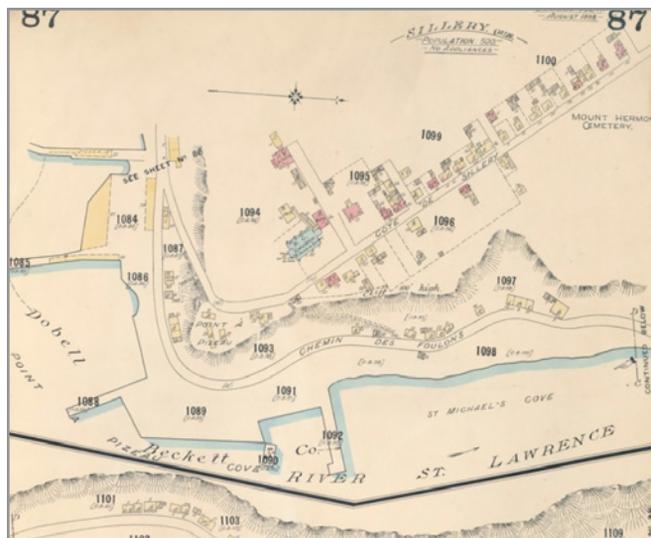


Figure 6. Carte de la côte de Sillery en 1898.

Source : BAnQ numérique. Plan d'assurance-incendie, Québec, vol. II, Goad, Chas. E. 1848-1910, (Charles Edward), Montréal ; Chas. E. Goad, 1898. Consulté le 30 novembre 2020.



Figure 7. Rue Champlain à Québec en 1910. Sur cette carte, la résidence portant le numéro 372 est identifiée par la flèche.

Source : BAnQ numérique. Plan d'assurance-incendie, Québec, vol. II, Goad, Chas. E. 1848-1910, (Charles Edward), Montréal ; Chas. E. Goad, 1910. Consulté le 8 septembre 2020.

Saint-Jean-Baptiste. Dans l'annuaire municipal de la ville de Québec 1914-1915, Thomas, toujours qualifié de capitaine, réside au 240, rue de la Tourelle. Hilaire ou Henri-Hilaire, capitaine comme son frère depuis 1896, demeure également sur la rue de la Tourelle depuis une dizaine d'années. Les deux frères déménagent la même année et, dans l'annuaire municipal de

44. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 18 septembre, 1987, p. C15. Consulté le 6 décembre 2020.

45. BAnQ. *Annuaire Lovell 1842-2010 (1931 à 1941)*. Consulté le 21 janvier 2021.

46. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 3 juin 1990, p. C11. Consulté le 6 décembre 2020.

47. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 14 juillet 1994, p. C7. Consulté le 14 décembre 2020.

48. Fédération québécoise des sociétés de généalogie. *Avis de décès*. <http://federationgenealogie.qc.ca/bases-de-donnees/avis-de-deces>. Consulté le 14 décembre 2020.

49. BAC. *Recensement du Canada de 1901*. *Op. cit.*

50. BAnQ numérique. *Annuaire de la ville de Québec, 1900-1901, Les alentours de Québec et de Lévis*. Consulté le 30 novembre 2020.

51. BAnQ numérique. *Annuaire de la ville de Québec, 1910-1911*. Consulté le 30 novembre 2020.

52. BAC. *Recensement du Canada de 1911*. *Op. cit.*

53. BAnQ numérique. *Annuaire de la ville de Québec, 1912-1913*. Consulté le 2 décembre 2020.

Tableau 2. Famille de Thomas Bergeron au recensement de 1911

NOM	PRÉNOM	ÂGE	
Bergeron	Tom	45	capitaine de bateau à vapeur
	Rosanna	39	
	Aldéa	15	
	Nérilda	13	
	Albany	11	
	Joseph	8	
	Jeanne	6	
	Alphonse	5	
	Aldréanne ^a	3	

^a Le vrai prénom est Adrienne.

1916-1917⁵⁴, Henri Hilaire et sa famille demeurent au 244, rue de la Tourelle, et celle de Thomas et Rosanna au 248 de la même rue.

Historique du canal Welland en Ontario

L'histoire du canal Welland est méconnue bien que ce dernier ait joué et joue toujours un rôle déterminant dans l'économie canadienne et dans le développement de la région du Niagara. L'idée de construire un canal navigable, qui relierait le lac Ontario et le lac Érié, revient à William Hamilton Merritt (1793-1862)⁵⁵, un homme d'affaires de St. Catharines, en Ontario. Autrefois, la seule route possible entre les deux lacs était celle du portage du bas des chutes du Niagara jusqu'en haut. Il fallait donc contourner par l'ouest cet obstacle naturel à la navigation intérieure au cœur de l'Amérique du Nord et traverser l'escarpement de la péninsule du Niagara d'une dénivellation de 99,5 m.

Ce projet ambitieux de canal prit forme avec la création de la Welland Canal Company qui se chargea de trouver les fonds privés nécessaires à sa réalisation. La première pelletée de terre eut lieu le 30 novembre 1824 par George Keefer (1773-1858), président de la compagnie. Après cinq ans de travail acharné, la pente abrupte de 99,5 m était franchie. Les ouvriers, en majorité des immigrants européens venus d'Italie, d'Irlande et de l'Europe de l'Est, ont travaillé au pic et à la pelle pour ériger les 40 écluses en bois de chêne sur une longueur de 45 km. Le premier bateau à emprunter le canal Welland fut le schooner canadien *Annie and Jane*, le 30 novembre 1829.

En 1841, le gouvernement du Haut-Canada prend le contrôle de la Welland Canal Company qui éprouve des difficultés financières. Trois autres reconstructions auront lieu toujours dans le but d'améliorer le canal en le construisant plus

large, plus profond et plus direct afin de répondre aux besoins croissants de la navigation et à l'augmentation de la population canadienne. Des parcours différents seront utilisés, il existe donc des vestiges du deuxième et du troisième canal Welland.

Le quatrième canal Welland, où travailla Thomas Bergeron, relie Port Weller à Port Colborne en ligne droite (**Figure 8**). Le concept de construction a été modelé sur celui du canal de Panama bien que la montée atteinte soit plus haute sur une distance plus courte⁵⁶. Il est dû à l'ingénieur militaire John Laing Weller (1862-1932). D'ailleurs Port Weller a été nommé en son honneur. Huit écluses en béton armé ont été construites dont trois sont jumelées et permettent le passage dans les deux directions. Depuis 1959, le canal Welland est le tronçon ouest de la voie maritime du Saint-Laurent. Les navires peuvent parcourir 2000 km entre l'océan Atlantique et les Grands Lacs et vice et versa. Plus de 3000 navires ainsi que 40 millions de tonnes de marchandises (céréales, minerai de fer, charbon, sel, pierre, fer et acier) transitent par cette voie navigable de commerce chaque année⁵⁷.



Figure 8. Carte du canal Welland, en Ontario.
Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Canal_Welland. Consulté le 31 mars 2020.

Le capitaine Thomas Bergeron au canal Welland

En 1913, débute la construction du quatrième canal Welland. Deux ans plus tard, le manque de sable menace la réalisation de ce projet d'envergure. John Laing Weller, l'ingénieur en chef, trouve finalement, à l'embouchure de la rivière Niagara, un énorme dépôt de sable en qualité et quantité suffisantes pour la fabrication du béton nécessaire à la construction

54. BANQ numérique. *Annuaire de la ville de Québec, 1916-1917*. Consulté le 13 janvier 2021.

55. TALMAN, James John. « MERRITT, WILLIAM HAMILTON », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 31 mars 2020.

56. www.rmc-cmr.ca/fr/cabinet-du-commandant/john-laing-weller. Consulté le 31 mars 2020.

57. <https://leregional.com/le-canal-welland-un-chef-doeuvre-a-lorigine-de-la-ville-de-st-catharines/>. Consulté le 31 mars 2020.

massive du canal⁵⁸. Un permis d'exploitation de sable et de gravier est obtenu du ministère des Chemins de fer et Canaux. C'est le gouvernement du Canada qui engage la Compagnie générale d'entreprises publiques de Lévis spécialisée dans la construction de quais et dans le dragage de fleuves et de rivières. Autrefois connue sous le nom de la Compagnie Étienne Dussault, elle possède une grande variété de matériel au Canada, dont des remorqueurs et des dragues à vapeur. La compagnie emploie environ 200 ouvriers et paie en moyenne 120 000 \$ de salaires annuels (soit environ 600 \$ par année, par employé ou environ 2 \$ par jour). Cette compagnie a construit les quais en eau profonde des ports de Québec et Lévis⁵⁹.

Thomas Bergeron fait partie de l'équipage en tant que capitaine du remorqueur *Scionda* qui appartient également à la Compagnie générale d'entreprises publiques⁶⁰. Depuis 1894, il détient son certificat de compétence de capitaine de remorqueur à vapeur en eaux intérieures⁶¹. À l'embouchure de la rivière Niagara, du côté canadien, Thomas et son équipe vont extraire du sable du fond du lac Ontario avec une drague à godets, nommée *Bruxelles XXXX* (Figure 9). La drague à godets est une puissante machine à vapeur ou plateforme flottante qui comprend des chaînes à godets qui tournent autour d'un châssis rigide. Quand le châssis est abaissé au fond avec un angle donné, le godet qui est vide creuse dans le sable pour l'extraire. Celui-ci se remplit et est retourné à l'autre bout du châssis où il est vidé dans des chalands. Thomas doit remorquer ce sable de Niagara-on-the-Lake à Port Weller où il est déversé dans de gros contenants. De là, il sera utilisé aux endroits appropriés le long du canal.



Figure 9. Drague à godets, la *Bruxelles XXXX*.
Source: André Guèvremont, 12 avril 1998.

La mort de Thomas à 50 ans et 6 mois

Le matin du 7 novembre 1916, Thomas Bergeron tente de passer du remorqueur au chaland, ou il peut aussi s'agir de la manœuvre inverse⁶². Malheureusement, un drame survient. Il perd l'équilibre, tombe entre les deux vaisseaux et se noie. Bien que récupéré rapidement, il est déjà trop tard. Le docteur Frédérick Rigg, de Niagara-on-the-Lake, appelé sur les lieux, constate son décès et l'enregistre comme mort accidentelle par noyade⁶³. La mort de Thomas a créé une onde de choc dans la région du Niagara où celui-ci était grandement apprécié⁶⁴ depuis qu'il y avait installé ses quartiers généraux en mai 1916. Peu après son décès, les travaux sur le canal Welland ont été suspendus de 1916 à 1919 en raison de contraintes imposées par la Première Guerre mondiale. À la fin des hostilités, ils ont été repris et terminés en 1932.

Dans les avis de décès de plusieurs journaux, on constate diverses versions sur le rapatriement de la dépouille de Thomas et sur son lieu de résidence. Cet accident tragique ne passe pas inaperçu dans la ville de Québec. Il fait l'objet d'une courte nouvelle publiée dans le journal *Le Soleil* dans son édition du mercredi 8 novembre 1916 (Figure 10)⁶⁵; on y relève des erreurs: Thomas demeurait sur la rue de la Tourelle et la localité s'appelle Port Weller.

L'acte de sépulture dans lequel il est identifié sous les prénoms Thomas Joseph est enregistré à la paroisse Saint-Colomb par le curé Maguire (Figure 11).

Un monument et un livre à la mémoire des travailleurs décédés

Lors de l'ouverture du canal Welland le 6 août 1932, on dénombre 115 travailleurs décédés durant sa construction. Dans son discours, le docteur Robert James Manion, ministre des Chemins de fer et des Canaux, fait la promesse que ces

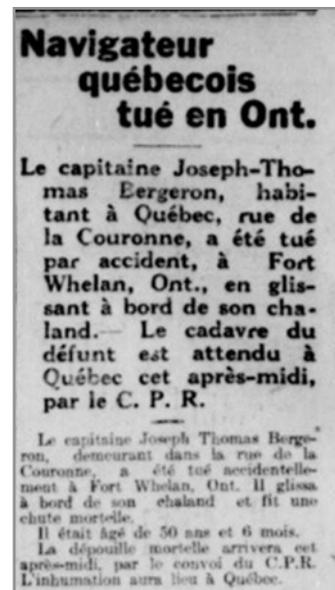


Figure 10. *Le Soleil*, mercredi 8 novembre 1916.

58. *Annual Report of the Department of Railways and Canals for the fiscal year from April 1, 1915, to March 31, 1916*, Sessional paper N° 20, Ottawa, J. de L. Taché, 1917, p. 159.

59. *The Town of Lévis & environs*, P.Q. Canada, published by The Commercial Magazine Co., Limited, Montréal, 1912, The Edith and Lorne collection of Canadiana (Queen's University, Kingston).

60. *The St. Catharines Standard*, November 7, 1916, p. 1.

61. BAC. *Département des Transports. Op. cit.*

62. *The Globe*, November 8, 1916, p. 16.

63. *Ancestry.ca. Décès de l'Ontario et décès à l'étranger, Ontario, Canada 1860-1948*. Consulté le 31 mars 2020.

64. *The St. Catharines Standard*, November 8, 1916, p. 5.

65. BAnQ numérique. *Le Soleil*, mercredi 8 novembre 1916, p. 10. Consulté le 31 mars 2020.

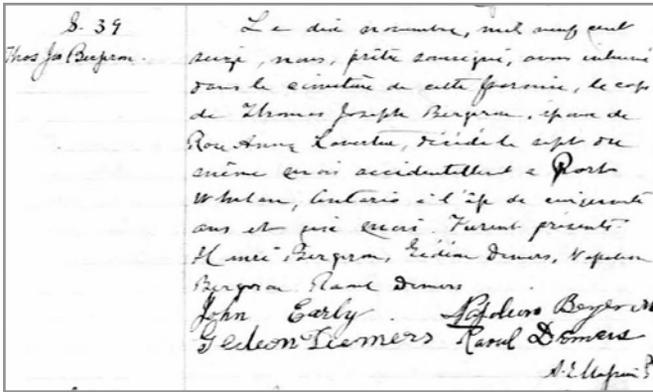


Figure 11. Acte de sépulture de Thomas Bergeron, le 10 novembre 1916, paroisse Saint-Colomb de Sillery. Source: Fonds Drouin numérisé.

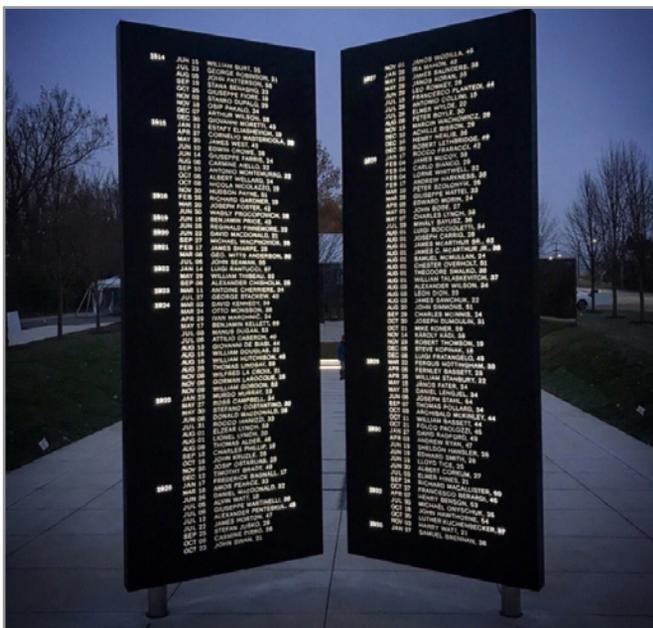


Figure 12. Les portes du souvenir, monument commémoratif du canal Welland. Source: www.stcatharines.ca/en/governin/Fallen-Workers-Memorial.asp. Consulté le 31 mars 2020.

héros ne seraient jamais oubliés. Depuis, 22 autres victimes ont été recensées et 85 ans plus tard, la promesse a été tenue; un monument commémoratif qui rappelle les 137 victimes a été inauguré le dimanche 12 novembre 2017 (Figure 12). On recense finalement une 138^e victime, soit le capitaine Thomas Bergeron. Le nom de ce dernier devrait être ajouté au monument commémoratif à l'automne 2022.

L'artiste retenu pour réaliser ce projet fut Dereck Revington, de Toronto. L'ensemble se compose de quatre éléments :

1. les portes du souvenir sur lesquelles sont inscrits les noms des ouvriers décédés, l'âge à leur décès et l'endroit où ils sont nés;

2. un muret en acier avec un côté sombre représentant la mort et l'autre brillant pour refléter les arbres aux alentours, la vie;
3. une ligne du temps au sol qui dénombre les décès par année, 1928 ayant été la plus meurtrière, avec ses 29 travailleurs décédés et, finalement,
4. l'écluse.

Cet ensemble est présenté dans un lieu de recueillement propice à la réflexion.

Un livre coédité par Arden Phair et Kathleen Powell, en collaboration avec le musée de St. Catharines, rend également hommage aux disparus⁶⁶. Sorti en 2020, il raconte, entre autres, l'histoire du quatrième canal Welland de 1913 à 1935 et relate la vie des 138 personnes décédées lors de la construction de cette merveille d'ingénierie. Deux pages sont consacrées au capitaine Thomas Bergeron de Sillery, décédé, par noyade, à l'âge de 50 ans et 6 mois.

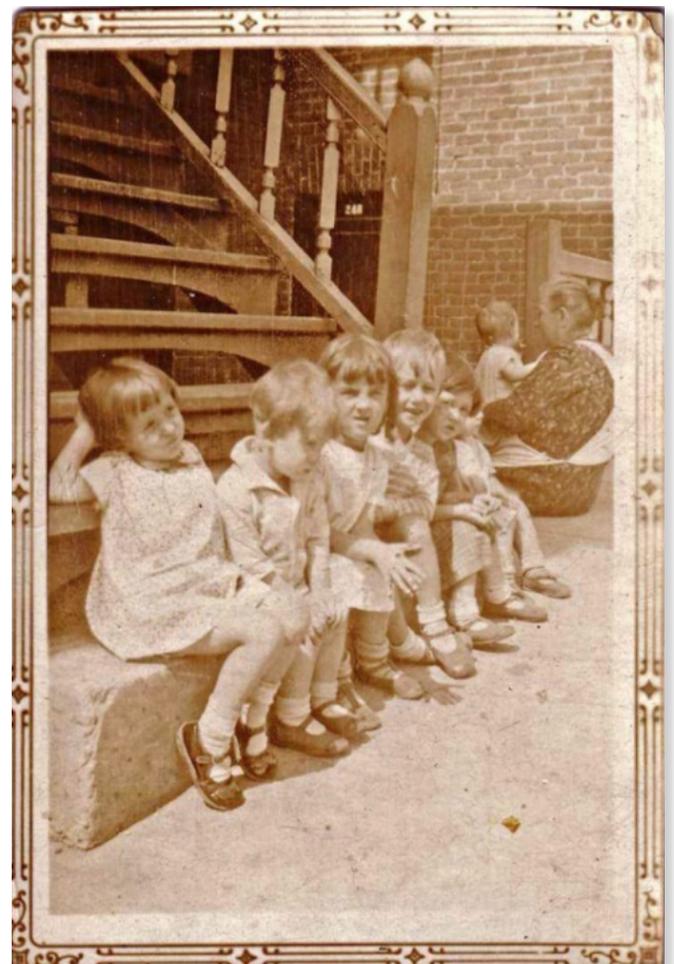


Figure 13. Le 248, rue de la Tourelle, Québec, avec Rosanna Lavertu et ses petits-enfants (vers 1935). Première à gauche : Denise Lainé, la petite-fille de Rosanna, fille d'Adrienne et de Damase Lainé et autres petits-enfants et Rosanna. Crédit photo: Lucie Bélanger Lainé, arrière-petite-fille de Thomas Bergeron.

66. PHAIR, Arden, et Kathleen POWELL. *Triumph & Tragedy: The Welland Ship Canal, St. Catharines (Ont.)*, St. Catharines Museum, 2020, 372 p.

Rosanna Lavertu, veuve

Au décès de son époux en 1916, Rosanna Lavertu a encore huit enfants à sa charge. Ils sont âgés de 4 à 19 ans. Au recensement de 1921, elle est identifiée comme *Bergeron Thomas veuve*⁶⁷. Quatre de ses enfants se marient au cours de la décennie 1920 : Aldéa en 1923, Nérilda en 1924, Joseph en 1925 et Adrienne en 1927. Deux autres enfants se marieront avant son décès en 1944 : Jeanne en 1939 et Alfred, le benjamin, en 1942.

Rosanna demeurera au 248, rue de la Tourelle jusqu'à la fin de ses jours (**Figures 13 et 14**). Son fils Alphonse continuera d'y vivre encore deux ans avec sa sœur Albani qui travaille à la Dominion Arsenal; celle-ci se mariera en 1947, trois ans après le décès de sa mère. Puis de 1947 à 1951, ce sera au tour de la famille d'Adrienne et Damase Lainé d'y résider. Cet appartement a donc été habité sans interruption par des membres de la famille Bergeron pendant 35 ans.



Figure 14. Le 248, rue de la Tourelle, Québec, en 2020 (porte jaune en bas à droite). Aujourd'hui, le 16, rue de la Tourelle. Photo fournie par l'auteure.

Rosanna s'éteint le 10 avril 1944 et son service funèbre est chanté le 13 à l'église Saint-Jean-Baptiste⁶⁸. Elle a été inhumée au cimetière paroissial de Sillery où est érigé le monument funéraire de cette famille Bergeron (**Figure 15**).

Conclusion

Plus de cent ans après sa mort tragique, Thomas Bergeron est honoré. *Les Portes du souvenir*, monument commémoratif du canal Welland et le livre qui traite des 138 travailleurs décédés

67. BAC. *Recensement du Canada de 1921*. Op. cit.

68. BAnQ numérique. *Le Soleil*, 11 janvier 1944. Consulté le 15 décembre 2020.



Figure 15. Pierre tombale de la famille de Thomas Bergeron au cimetière Saint-Michel, à Sillery, autrefois Saint-Colomb.

Source : <https://fr.billiongraves.international/grave/Thomas-Bergeron/23475858>.

rappellent leur dur labeur dans des conditions extrêmement difficiles. Ils perpétuent le souvenir de cet homme qui, en choisissant d'aller travailler à ce projet d'envergure nationale pour améliorer le sort des siens, y a trouvé la mort. Cette reconnaissance rejaillit sur ses nombreux descendants et aussi sur la communauté de Sillery où la famille Bergeron a vécu pendant trois générations.

Remerciements :

Merci à monsieur Arden Phair d'avoir lancé cet avis de recherche sur le capitaine Joseph Thomas Bergeron dans le journal *Le Soleil*. Thomas s'avère être le grand-oncle de l'époux de la co-auteure.

Merci aux descendants de Thomas Bergeron de s'être manifestés et d'avoir fourni des documents exclusifs et des photographies de grand intérêt : Lise Bergeron, Michèle Bergeron, Sylvie Bergeron, Yolande Bergeron, Guy Bélanger, Lucie Bélanger Lainé, Paule Juliette de Beaumont, Karen Dessureault et Andrée Lainé.

Des remerciements sont adressés également à M. Jean-Louis Vallée, président de la Société d'histoire de Sillery.

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses : chgb@videotron.ca gui.parent@videotron.ca

mots de généa...

Ce que vous appelez la couche végétale de ce globe, c'est mille et mille linceuls superposés l'un sur l'autre par les générations. – Claude Tillier.



Des Bérubé mêlés au commerce international durant la Renaissance

Michel Bérubé (7586)

Michel Bérubé a travaillé dans le secteur public de 1976 à 2011 après avoir obtenu une licence en droit de l'Université de Montréal en 1974 et accédé au Barreau du Québec en 1975. Il a surtout travaillé dans les domaines des politiques publiques et des relations intergouvernementales. Membre de l'Association des familles Bérubé (AFB) depuis 1985, il a collaboré au tome I de *Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui* publié par celle-ci en 1988, au tome II datant de 2000, de même qu'à l'enrichissement du site Internet www.berrubey.com. Président de l'Association depuis 2012, il rédige une chronique, intitulée « L'historiographie », pour le périodique de l'AFB, *Le Monde Berrubey*. Il a produit à la fin de 2020 un volume intitulé *La Saga des Bérubé depuis 900 ans*, surtout destiné aux membres de son association, auxquels il a été distribué gratuitement¹. Il a également publié dans *L'Ancêtre*, au numéro de l'été 2021, un texte intitulé « Notre parenté dans les Îles Britanniques ».

Résumé

Dans *La Saga des Bérubé depuis 900 ans*², l'auteur s'est intéressé à l'origine scandinave de son patronyme qui a laissé plusieurs traces en Angleterre depuis le XII^e siècle. Il a également tenté de décoder la signification des résultats obtenus par plusieurs Bérubé à des tests portant sur leur ADN. En bref, cela les relie à l'haplogroupe R-U198 longtemps identifié aux Anglo-Saxons. Les Bérubé appartiennent cependant à un sous-sous-sous-groupe dans lequel ils se retrouvent seuls avec deux Suédois, dont l'ADN n'est pas considéré comme scandinave par certains experts. Les tests ADN de descendants pourraient correspondre à des Saxons danois du Moyen Âge. Dans le cadre du présent article, il va plus loin sur cette dernière piste. Les informations qu'il expose nous aident à clarifier comment le patronyme a pu apparaître en Normandie, mais aussi à expliquer du même coup la rareté des Berrubé/Bérubé/Berrubi/Barubé en France.

Dans *Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui*, tome II, j'ai soulevé plusieurs hypothèses en ce qui a trait à l'établissement des Berrubé à Rouen, dont une en lien avec le commerce international³. Il était question de Jehan de Berobi⁴ présent à Anvers en 1506, mais identifié comme habitant au Guipusco, au Pays basque, sur un reçu écrit en français pour la vente d'une part d'un quart d'un navire, sans doute une part de la cargaison de blé transportée alors de Zélande jusqu'en Andalousie. Martin de Beroby⁵ apparaît également sur une liste d'une cinquantaine de marchands méridionaux présents à Anvers en 1553, tous les autres noms ayant une consonance hispanique, par exemple Castro, Gomes, Lopes, Torre

ou Ximenez. Je me questionnais aussi sur la présence d'un village nommé Berrobi dans la même région du Guipusco, considérant surtout qu'un village a autrefois porté le même nom en Angleterre. Nous savons que ce village d'Angleterre s'est appelé Beruby au Moyen Âge (de nos jours Barby⁶). Cette hypothèse s'appuyait également sur le fait que Rouen se trouvait sur un circuit reliant Anvers au Pays basque, les mêmes marchands méridionaux étant présents à Rouen comme à Anvers, tout en francisant souvent leur nom lorsqu'ils faisaient affaires à Rouen.

Je suis revenu là-dessus dans un texte intitulé *Des capitaines au long cours* publié sur le site Internet de l'AFB⁷. J'y

1. Les Bérubé célébraient en 2021 le 350^e anniversaire de l'arrivée de leur ancêtre Damian Berrubé, aussi écrit Berruby, Berrubey ou Barube, en Amérique. En 2022, ils fêtent le 350^e anniversaire de la seigneurie de La Bouteillerie (Rivière-Ouelle), berceau de plusieurs familles du Bas-du-Fleuve.
2. BÉRUBÉ, Michel. *La saga des Bérubé depuis 900 ans*, Association des familles Bérubé, Québec, 2021, 120 p.
3. PRÉVOST, Robert. « Bérubé, un patronyme exclusif à la région de Rouen », *La Presse*, 12 février 1974.
4. DOEHAERD, Renée. *Études anversoises*, documents sur le commerce international à Anvers, S.E.V.P.E.N., 1962, p. 184.
5. GORIS, J.A. *Étude sur les colonies marchandes méridionales (Portugais, Espagnols, Italiens) à Anvers de 1488 à 1567*, Louvain, Librairie universitaire, 1925, p. 249.
6. D'autres lieux autrefois nommés Beruby ou Berubi sont de nos jours des Borrowby ou Barrowby.
7. BÉRUBÉ, Michel. *Le-mystère-De-Berrobi.pdf*, <http://berrubey.com>.

mentionne le nom du capitaine John de Beroby dont le bateau entre à Bristol, en Angleterre, en 1545, en provenance d'Errentaria au Pays basque, avec une cargaison de fer. Il y a ensuite deux autres capitaines Beroby, dont Michael qui fait plusieurs entrées au port de Bristol en 1563. *Marten de Beroby* est d'ailleurs identifié comme un Espagnol apportant une cargaison de vin en Angleterre⁸. Ce dernier m'apparaît être le même individu nommé Martin qui était présent à Anvers à l'époque, tout cela permettant de présumer d'un lien de parenté entre les trois Beroby que je viens de mentionner et l'armateur ou marchand Jehan de Berobi. Par ailleurs, les Beroby qui se présentent à Bristol sont nécessairement identifiés aux « marchands aventuriers », des Anglais qui sont allés s'établir à l'étranger pour éviter une taxe touchant le commerce, surtout celui de la laine. C'est Sébastien Cabot, fils de Jehan Cabot, qui dirige la Compagnie des marchands aventuriers à Bristol, en 1551⁹, elle-même sans doute fondée sur le modèle d'un groupe identique déjà organisé à Londres depuis 1498. D'autres facteurs peuvent expliquer les raisons du départ d'Angleterre des Beroby (voir annexe I).

J'ai ignoré cette hypothèse par la suite, en bonne partie parce que notre ADNy ne correspond pas du tout à celui des Basques. De plus, notre nom est déjà présent en Normandie au début des années 1540. Il me semblait donc plus raisonnable de penser que nous descendions d'un artisan arrivé à Rouen pendant l'occupation anglaise de 1419 à 1449, scénario que je privilégie. L'objection soulevée sur la base de notre ADNy perd toutefois de son poids si les Beroby étaient en fait des marchands étrangers établis au Pays basque et non des Basques eux-mêmes. Le contexte n'est pas non plus le même s'ils y étaient déjà avant 1500.



Façade de l'Hôtel de ville de Berrobi.
Photo fournie par Georges-Louis Bérubé.

Il y a un intervalle de 40 à 60 ans entre Jehan de Berobi et les trois capitaines Beroby auxquels on pourrait le rattacher. Jehan ne peut être leur père, mais possiblement leur grand-père, leur grand-oncle ou même leur arrière-grand-père. Il y a donc au moins deux ou trois générations qui les séparent.

J'ai récemment découvert un document traitant des archives municipales de la ville de San Sebastian allant de 1200 à 1813, publié en 1895¹⁰, dans lequel il est question de Martin (p. 227), de Miguel (p. 228) et de Joanes (p. 230)¹¹. En 1566, ils habitaient tous les trois sur différentes rues du village de Berrobi, dans la juridiction de Tolosa. Ils sont identifiés à la maison Berrobizarra ou Berrobi-Zarra qu'il faut prendre ici dans le sens de famille. Les prénoms de ces trois Berrobi correspondent en espagnol à ceux des trois capitaines Martin, Michael et John de Beroby.

Les descendants de Jehan de Berobi ont maintenu la présence de cette famille Berrobi au Guipusco, province basque distincte du Biscayne. Les capitaines Beroby appareillaient de Rendrye, un port de commerce situé à l'est de San Sebastian, tout près de la Guyane, redevenue française après 1453, mais que fréquentaient quand même les *Anglois*. Les Basques appelaient plutôt l'endroit *Renteria* et les Espagnols, *Errenteria*. Situé à 12 km de Berrobi, ce port avait une vocation internationale.

Un membre de la famille a pu être placé à Rouen comme représentant à demeure, sur le modèle inspiré des familles méridionales bien avant de migrer plus massivement vers Rouen¹². Ils avaient à Anvers et à Bruges des regroupements que l'on qualifiait de colonies. La colonie basque de Bruges avait même été établie avant celle des Espagnols, au XIV^e siècle, alors que les marchands de laine anglais faisaient aussi des affaires dans cette ville. Si les Beroby/Berrobi sont déjà présents au Guipusco en 1500, il est raisonnable de penser qu'au moins un représentant de leurs intérêts a déjà été placé à Rouen à cette période.

Dans *La saga des Bérubé depuis 900 ans*, notre nom est également associé au commerce international, notamment avec John Barube, un bourgeois aisé de Coventry qui fait son testament en 1519, et possiblement avec Adam de Berruby, présent à Dublin en 1263-64. Il y est alors inscrit à la Guilde marchande de cette ville. Dans mon texte sur les capitaines au long cours, il est également question de Robert Baroby, un marchand de Londres, qui mandate un concitoyen établi à Bordeaux, le 27 décembre 1527, afin de recevoir pour son compte *les marchandises comme draps, cuys, vayselle*

8. EDUCATION DEPARTMENT OF THE PRIVY COUNCIL OFFICE. *Acts of the Privy Council of England. New Series 1556-1558*, Londres, 1892, vol. VI, p. 407. Disponible dans Google Books (<https://books.google.ca/books>).

9. LESTRIGANT, Frank. « La conférence de Saint-Malo (1552-1553) », *La Renaissance et le Nouveau Monde*, Musée du Québec, 1984, p. 42.

10. *Colección de documentos históricos del Archivo Municipal de la M.N. y M. L. Ciudad de San Sebastian – años 1200-1813*, San Sebastian, La Union Vascongada, 1895, 324 p. Disponible dans Google Books (<https://books.google.ca/books>).

11. Comme il y a des traces de ce dernier plus tard sous le nom de Juan ou Joan, il peut aussi s'agir d'un membre d'une autre génération, par exemple un fils de John de Beroby. Le prénom Jean est par ailleurs très présent chez les Berrubé de Normandie.

12. VAZQUEZ DE PRADA, Valentin. *Lettres marchandes d'Anvers*, t. 1, Éd. S.E.V.P.E.N., 1960, p. 163.

*d'estaing*¹³ et autres. Il lui reconnaît même le droit, *d'affréter des navires pour son compte*. Le mandat est écrit en français.

Comment expliquer par ailleurs qu'un Beroby ou Beruby présent à Rouen ait pu migrer progressivement vers l'intérieur du Pays de Caux? Il ne serait pas le seul, ni même le premier. Il y a par exemple des *De Sevilla* espagnols dont le nom est devenu *Civille* à Rouen. Ils l'ont fait également, peut-être pour d'autres raisons; ils agissent même comme banquier dans l'arrière-pays. Il en fut peut-être de même dans le cas des Beroby, quoique l'exploitation du lin et l'utilisation massive de la toile de lin puissent être en cause également. Si les Beroby ont quitté l'Angleterre pour le Pays basque, c'est sans doute, comme pour les autres marchands aventuriers, pour éviter la taxe qu'on y imposait aux marchands de laine, surnommés *staplers*, parmi lesquels il faut inclure John Barube, à moins que ce ne soit tout simplement à cause du déclin prolongé de l'économie anglaise dans la première moitié du XV^e siècle. L'exploitation du lin pouvait offrir l'occasion de prendre une revanche à partir de la Normandie et, à l'abri des taxes anglaises, au Pays basque. La toile de lin faisait déjà l'objet d'échanges commerciaux entre Rouen et la Biscayne. Le *lin de Rouen* a même fait partie des matières que l'on associait au *commerce noble en Espagne*¹⁴.

Tout cela fait écho pour moi à d'anciennes recherches. À l'automne de 1989, je citais dans *Le Monde Berrubey* (p. 7) le passage d'un livre sur Rouen¹⁵ qui parlait de l'affluence des étrangers à Rouen, y compris celle des Anglais et des Flamands, vers 1500. La présence, en 1562, d'un Jehan Berrubé à Saint-Gervais, faubourg de Rouen, soulevait déjà la piste du textile, ce faubourg ayant connu, dès 1398, la naissance de deux corporations influentes, celle des toiliers et celle des drapiers.

Plus loin, il est justement question¹⁶ d'une lignée des Berubé de Bretagne qui commence, à notre connaissance, avec Charles Berubé de Costentin (v. 1665-av. 1762), légèrement plus jeune que notre ancêtre Damian, né en 1647, un fournisseur de la marine qui a été ennobli par Louis XIV¹⁷. Il devait fournir la marine en voiles fabriquées de lin. S'il était un marchand à l'aise, il a peut-être tout simplement acheté un titre de noblesse. Charles-Pierre (1720-1800) est par la suite armateur à Saint-Malo, les Bérubé de Bretagne comptant par ailleurs plusieurs marins, notamment des capitaines. Il y en a même un,

nommé Pierre, qui a été témoin d'un mariage célébré à Pabos, en Gaspésie, le 25 juin 1753¹⁸. Or, son bateau, le *Saint-Esprit*, venait de Bayonne au Pays basque français. Toute une coïncidence! Les Basques étaient de toute façon présents à Saint-Malo. Des auteurs mentionnent que leur collaboration avec les Malouins s'étendait aussi aux Dieppois.

Manet¹⁹ a signalé en 1824 que le nom Bérubé correspond à celui des Malouins célèbres qui ont

concouru dans leur temps à lier notre histoire à celle de toutes les nations et qui, presque dès en naissant, eurent cette audace, cette fermeté d'âme que les vieux marins ne doivent d'ordinaire qu'à l'habitude de voir le péril

Un autre auteur, Charles Cunat²⁰ inscrivait le nom Bérubé parmi *ceux de capitaines qui ont mérité de passer à la postérité*. La mention *dans leur temps* permet de croire qu'il y a eu de ces Berubé malouins bien avant le Charles présent au XVIII^e siècle, peut-être même au XVI^e siècle.

Si nous suivons par conséquent la piste du commerce maritime international, nous avons un lien pour rattacher les Beroby/Berrobi aux Beruby/Berrubi. Cette piste m'est revenue à l'esprit en relisant un texte intitulé *Rouen et les «nouveaux horizons»* publié dans *La Renaissance et le Nouveau Monde*. Conscient du fait que notre patronyme est essentiellement présent autour de Rouen à l'époque, j'ai été étonné de lire que

*Le choix de Rouen, premier centre maritime français, se justifiait en outre par sa situation intermédiaire entre Flandre et Espagne, qui en faisait un pôle idéal de redistribution pour les richesses provenant des Indes, et par sa réputation de relative xénophilie, la liberté de commerce et des gens y étant assurée*²¹.

Rouen était en fait situé au cœur de deux grands axes économiques, l'un reliant l'Espagne à la Flandre *drapante*, pensons à la laine de Burgos, l'autre avec l'Angleterre, notamment pour le commerce du vin et du fer, des produits que les Beroby ont justement importés à Bristol.

Les marchands méridionaux ont massivement quitté Bruges ou Anvers pour s'établir en grand nombre à Rouen autour de 1585. Or, les Berrubé y étaient déjà établis depuis un certain temps. Cela ne concorde donc pas. Mais, il y a eu en réalité deux vagues de migration vers Rouen, la première vers

13. NOULENS, J., sous la dir. de. *Revue d'Aquitaine et des Pyrénées – Recueil historique de Guienne, Périgord, Gascogne, Béarn, Languedoc*, douzième année, t. XII, 1868, p. 492. Disponible dans Google Books (<https://books.google.ca/books>).

14. BENNASSAR, Bartolomé. *Histoire des Espagnols (VI^e-XX^e siècle)*, Aylesbury, Éd. Robert Laffont, 1992, p. 309.

15. GOSSELIN, Édouard, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine marchande et du commerce rouennais*, Rouen, 1876, p. 67.

16. *Ibid.*, t. II, p. 164 à 166.

17. Voir l'annexe 2 pour en savoir plus sur la source de ces informations.

18. HUDON, Paul-Henri. *Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui*, tome II, Québec, Association des familles Bérubé, 2000, p. 24.

19. MANET, François Gille Barnabé. *Biographie des Malouins célèbres, nés depuis le 15^e siècle jusqu'à nos jours*, Saint-Malo, H. Rottier, imprimeur, 1824, p. 72. Disponible dans Google Books (<https://books.google.ca/books>).

20. CUNAT, Charles. *Saint-Malo illustré par ses marins*, Rennes, Imprimerie F. Péalat, 1857, p. 91. Disponible dans Google Books (<https://books.google.ca/books>).

21. *Ibid.*, p. 234.

1500²². Il faut préciser que la présence de ces marchands venus d'Espagne est déjà importante en Flandre dès le milieu du XV^e siècle, voire plus tôt pour les Basques de Bruges, et que la période culminante de leur afflux se situe autour de 1510, alors que Jehan de Berobi y fait déjà des affaires. Tout comme les Italiens, les marchands espagnols qui s'établissent alors à Rouen y sont très bien accueillis. Ce n'est pas toujours le cas pour les Anglais. Des Espagnols se font naturaliser à Rouen dans les années 1540, ce qui n'était pas nécessairement utile pour un Beroby s'il maîtrisait parfaitement le français tout en ayant été identifié au départ comme Basque. À l'époque, la distinction entre un Basque français et un Basque espagnol n'était pas claire.

Il y a par ailleurs des gens qui ont porté le nom Berrubi en Normandie tout comme il y a eu des Berubi/Beruby et des Berobi/Beroby en Angleterre au Moyen Âge. L'hypothèse ne peut donc être rejetée en fonction de l'orthographe d'un nom qui a beaucoup varié. Il variait encore à l'époque de notre ancêtre Damian, tantôt nommé Berrubé, Berruby ou Barube, au XVII^e siècle. Dans l'est du Yorkshire, le nom Beruby semble avoir évolué en Beroby/Boroby/Baroby au XV^e siècle²³. Paradoxalement, le nom a plutôt évolué en Berube dans l'ouest du Yorkshire où il est présent depuis le XII^e siècle. On trouve en effet de nombreux actes concernant des Berube dans les registres paroissiaux devenus obligatoires après 1537²⁴. William de Beroby, le curé de Garforth, près de Leeds, constitue une exception pour cette région avec son «o» en place du «u» en 1402.

Est-ce que l'entrepreneuriat et le goût de la mer peuvent se transmettre génétiquement, ou du moins le tempérament qui en est à l'origine? Gaspard Berrubé, écuyer, portant le titre de sieur de Lourmé est originaire du village de Limésy en Normandie, où il se marie en 1661. Les deux parents de notre ancêtre Damian sont également nés à Limésy. Il est fort probablement un petit cousin de Damian. Il a fait carrière comme militaire dans la garde du corps du roi de France, d'abord en tant qu'archer posté à Calais²⁵. Il a 28 ans lors de cette nomination en 1658. Ses descendants forment une famille bourgeoise établie à Maromme, en banlieue de Rouen, après avoir quitté Limésy. Ces Berrubé y exploitent quatre fabriques de papier. Un Jean-Baptiste possède à lui seul deux moulins en 1748. Qualifiés d'industriels, deux descendants seront maires

de Maromme plus tard, dont Nicolas Tranquille élu en 1843 et réélu en 1848. Ces Berrubé ont largement contribué au financement de l'église de Maromme, soit à 40 %. Ils avaient dans cette ville, jusqu'à il y a une vingtaine d'années, un cimetière privé comportant trois caveaux au nom des familles de Nicolas, d'Émile et de Jules Berrubé.



Photo du cimetière privé des Berrubé de Maromme. Ce cimetière, séparé de celui de la municipalité, existait encore en 1988, lorsque j'ai pris cette photo. Il est disparu avec l'élargissement d'une route contigüe.

Faut-il y voir une simple coïncidence dans l'activisme d'André Bérubé (1711-1793) chez nous, à Rivière-Ouelle? Ce petit-fils de l'ancêtre Damian est un père prolifique avec 17 enfants. Ses descendants constituent de ce fait la lignée la plus nombreuse des Bérubé. À Rivière-Ouelle, André a par ailleurs relancé la pêche au marsouin²⁶, en fait des bélugas, après 1763, d'abord avec son frère François (1707-1774), puis avec d'autres associés dont Pierre Plourde, un cousin. Bien qu'analphabète, André devient un homme d'affaires influent à Rivière-Ouelle et le bailli (baillif) de l'endroit en 1765²⁷. En 1773, il restructure la société de pêche au marsouin, de concert avec Jean-Baptiste Bonenfant et Joseph Boucher. Il a, semble-t-il, racheté en sous-main les multiples parts héritées par des neveux et des nièces des premiers associés. On renégocie le prix de vente des barriques d'huile. *Le ton est ferme. On veut de l'efficacité. Finies les folies!*²⁸ André achète et achète! À titre d'exemple, en 1769, il reprend la terre de son beau-frère Louis Martin, époux de sa sœur, en payant les dettes de ce dernier au marchand Jean-Baptiste Bonenfant pour une valeur de

22. DEMEULENAERE-DOUYÈRE, Christiane. « Les Espagnols et la société rouennaise au XVI^e siècle », *Études Normandes*, 1981, vol. 30, n° 3, p. 65.

23. BÉRUBÉ, Michel. *Des gens et des lieux du Moyen-âge dont le nom nous ressemble*, 2013, sur le site de l'AFB.

24. BÉRUBÉ. *Op. cit.*, p. 63.

25. L'acte de nomination par Louis de Béthune, comte de Charost, apparaît dans *Mémoriaux de la Cour des aides*, f° 258, aux Archives de Seine-Maritime à Rouen, cote 3 BP 42.

26. HUDON, Paul-Henri. « André Bérubé (1711-1793) sociétaire de la pêche à marsouins », *Le Monde Berrubey*, Association des familles Bérubé, hiver 1994, p. 17-18.

27. HUDON, Paul-Henri. « André Bérubé III (1711-1793) achète... et... achète », *Le Monde Berrubey*, Association des familles Bérubé, été 1999, p. 19.

28. HUDON, Paul-Henri. « André Bérubé et Joseph Boucher restructurent la société de pêche à marsouins de la Pointe de Rivière-Ouelle », *Le Monde Berrubey*, Association des familles Bérubé, hiver 1995, p. 14.

533 livres²⁹. Cela dit, son leadership ne fait pas que des heureux. À sa mort, il y aura d'ailleurs contre sa succession une contestation judiciaire impliquant un de ses fils contre quatre de ses frères³⁰. Le procès a eu lieu en 1800.

En conclusion, ce texte permet de croire que nous avons maintenant établi, avec les Beroby/Berrobi de la Renaissance, le lien qui nous manquait entre l'histoire de ces Beruby normands influents en Angleterre au Moyen Âge et l'histoire plus récente de leurs rares descendants Berrubé/Bérubé de France et de ceux, beaucoup plus nombreux, d'Amérique. En ce qui me concerne, 6 % de mon ADN *autosomal* correspond à celui qu'on retrouve au Pays basque. Peut-être s'agit-il d'un lointain héritage de cette période durant laquelle se sont croisés les Basques, les Malouins et les Normands, à la fois des marchands, des marins et, aussi, des armateurs.

ANNEXE 1

Des causes de la migration hors de l'Angleterre

Avec l'émergence des marchands aventuriers davantage tournés vers Anvers, il s'ensuit une perte d'influence des marchands de laine, ces *staplers* dont le siège se trouvait à Calais, une colonie anglaise située sur le continent. La ville sera d'ailleurs reprise par la France en 1558. Mais, l'Angleterre s'est aussi transformée sur plusieurs autres plans au XV^e siècle. L'époque d'un Édouard III que les Anglo-Saxons surnommaient *le Français* est révolue. Jusqu'à lui, le français avait été la langue des gentilshommes. Cela va prendre fin.

Les Tudors succèdent progressivement aux Plantagenêts après des turbulences comme la Guerre des Roses de 1460 à 1471. Or, les Beruby avaient souvent été des privilégiés sous le règne des Plantagenêts, assumant la charge d'institutions religieuses, voire une présence auprès des barons d'Haringworth ou du roi lui-même. Je pense notamment à William de Berughby³¹, à la fois curé, fonctionnaire (*king's clerk*) et même procureur d'une abbaye d'Angers auprès du roi, de 1344 à 1347³². Mentionnons aussi le chapelain Robert de Berughby qui reçoit une riche paroisse en cadeau du même roi ... *in the king's gift of his custody of the lands and heir of Edmund, earl of Kent, tenant in chief*³³. Ce dernier est le fils d'Edmond de Plantagenêt, demi-frère du roi Édouard II, surnommé Woodstock. Edmond a été décapité pour trahison après avoir refusé de ne plus dénoncer la disparition du roi, vraisemblablement tué à Bordeaux sur ordre de la reine et de son amant.

En 1397, John Berowby est l'exécuteur testamentaire de Richard La Zouche, un parent de William La Zouche, mort vers 1380, baron d'*Harygnworth*. Un de ses héritiers se nomme John Berwby; c'est peut-être le même individu. Cette famille Zouche possède le *Manor of Beruby*. Elle est également présente à Calais où quatre La Zouche, tous nommés William, ont consécutivement, de père en fils, assumé la charge de lieutenant de Calais dès 1413. Les *staplers* présents à Calais fréquentaient alors le marché de Bruges où les Basques étaient déjà présents. Ce pourrait être ainsi qu'un Beroby s'est inséré dans le réseau commercial des Basques du Guipiusco.

Cela dit, les Anglo-Saxons sont devenus plus nationalistes et un peu plus anti-français après la série de défaites qui a mis fin à la guerre de Cent Ans en 1453. Il n'est plus toujours bon de passer pour un Français en Angleterre. Certaines personnes ont sans doute modifié leur patronyme volontairement, en lui donnant une consonance anglo-saxonne comme Borrowby ou Boroughby. L'anglais moderne va ainsi émerger au détriment du français normand qui était toujours parlé en Angleterre :

The conquered tongue of the Anglo-Saxon, much modified and corrupted³⁴, had triumphed over Norman French, and possibly nothing better signifies the growing exclusiveness, national consciousness, and sense of separation from the European and continental community than the victory of native English over alien French³⁵.

En somme un Brexit avant le temps et peut-être des racines de celui que nous connaissons de nos jours! S'il reste alors quelque chose d'anglais chez les Beroby/Beruby de la Renaissance, c'est bien par leurs activités que cela se constate: *The Sea did more than just define the English, it inspired them to become sailors, merchants, explorers and empire-builders³⁶.*

ANNEXE 2

La lignée des Bérubé de Bretagne

Je tiens les informations sur ce sujet de feu Henri Beaugé-Bérubé décédé en 2015 à l'âge de 94 ans. J'ai eu l'occasion de le rencontrer il y a trente ans après l'entretien d'une correspondance. Cet échange a pris une importance particulière lorsque j'ai reçu de sa part une copie de toute la documentation qu'il avait lui-même compilée sur sa lignée de Bretagne, ainsi que des photos de famille. Cette importance s'est accrue par la

29. HUDON, Paul-Henri. « André Bérubé et Joseph Boucher restructurent la société de pêche à marsouins de la Pointe de Rivière-Ouelle (suite) », *Le Monde Berrubey*, Association des familles Bérubé, automne 1999, p. 19.

30. HUDON, Paul-Henri. « Cinq frères Bérubé en procès », *Le Monde Berrubey*, Association des familles Bérubé, automne 1995, hiver et printemps 1996.

31. Le village de Beruby, de nos jours Barby, a vu son nom évolué avec le temps devenant Berughby, Borrowby, Beroby, voire Berrobi.

32. BÉRUBÉ. *Op. cit.*, p. 59 et suiv.

33. *Ibid.*, p. 83.

34. Cette langue anglaise est *corrompue* parce qu'elle reste truffée en réalité de mots français comme le démontre bien Anthony Lacoudre dans *L'incroyable histoire des mots français en anglais. Ou comment les Anglais parlent français sans le savoir*, New York, Walworth Publishing, 2015, 335 p.

35. BALDWIN SMITH, Lacey. *This Realm of England 1399 to 1688*, London and Toronto, D.C. Heath and co., 1976, p. 77.

36. McCRUM, Robert. « GLOBISH », *How the English Language Became the World's Language*, Doubleday Canada, 2010, p. 25.

suite quand j'en ai su davantage sur lui. Il était un des derniers « compagnons de la libération » encore vivants, donc membre d'un ordre créé par le Général de Gaulle en 1940. Il a d'ailleurs eu droit à des hommages de la part des autorités françaises lors de son décès, le 16 décembre 2015, notamment du président de la République, du président de l'Assemblée nationale et de la mairesse de Paris.

À noter que son grand-père, le colonel Raoul Bérubé (1852-1941), s'est lui-même interrogé sur sa généalogie tout en se questionnant sur ses liens avec les Bérubé du Québec. À l'époque, il a même entretenu une correspondance à ce sujet avec un universitaire québécois, Louis Bérubé, un spécialiste des pêcheries qui a enseigné à l'École des Sciences de l'Université Laval jusqu'en 1961.

ANNEXE 3

Un lien avec les Lévesque?

Les Bérubé peuvent se targuer d'être proches de certaines familles alliées. Les Soucy viennent en premier lieu parce que l'ancêtre Damian Berrubé a épousé la veuve Soucy (Jeanne Savonnet), devenant ainsi le beau-père des enfants Soucy. Il y a aussi les Plourde dont l'ancêtre René a épousé l'aînée de Damian, Jeanne-Marguerite. Il y en a d'autres, dont les Lévesque qui sont importants pour plusieurs raisons.

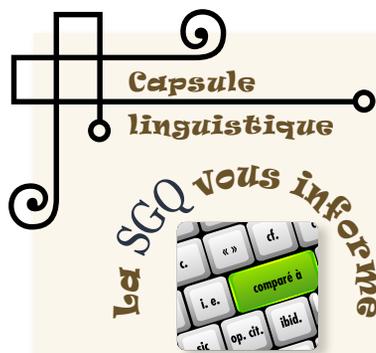
L'ancêtre Lévesque provenait d'un village voisin (Hautot-Saint-Sulpice) de celui de l'ancêtre Berrubé (Rocquefort) en Haute-Normandie. Ils sont venus en Amérique ensemble, sur le même navire, en 1671. Ils ont obtenu des terres situées à proximité l'une de l'autre. De nombreux mariages Bérubé-Lévesque ou Lévesque-Bérubé ont ensuite été célébrés: cinq chez l'aîné de Damian, Pierre, dont celui de Dorothee Bérubé, ancêtre du premier ministre René Lévesque, quatre également chez le cadet Mathurin, et trois chez André, fils de Pierre, dont il est question dans le texte principal.

En France, des Bérubé et des Lévesque auraient par ailleurs offert des dons au Prieuré de la Madeleine de Rouen, une institution située près de l'archevêché qui venait en aide aux immigrants pauvres, une information dont je n'ai pu retrouver la source. Marin Berrubey est curé de la paroisse Saint-Candele-jeune de Rouen dans les années 1580, une paroisse du Vieux-Rouen qui accueillait des immigrants méridionaux et recevait des dons de certains d'entre eux³⁷. Il avait été auparavant clerc *matriculier* auprès de l'archevêché, c'est-à-dire responsable de la matricule des pauvres, une liste de ceux qui étaient autorisés à mendier; on les nommait marguilliers.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:

michelberube22@videotron.ca

37. DEMEULENAERE-DOUYÈRE. *Op. cit.*, p. 77.



«J'en perds mon latin!»

Nombreux sont les mots ou expressions latines qui se cachent derrière des abréviations que nos auteures et auteurs emploient couramment dans leurs textes. En voici quelques-unes, présentées par ordre alphabétique et rédigées en italique, puisqu'il s'agit d'une langue étrangère.

c (*circa*): signifie « environ »; il est placé devant une date lorsque celle-ci est incertaine (c1630).

cf. (*confer*): signifie « se reporter à ».

ibidem (*ibid.*): signifie « au même endroit ». Cette abréviation est utilisée lorsqu'une source (auteur et titre) est mentionnée deux fois de suite dans les notes en bas de page. Elle remplace maintenant *id.* (*idem*) et *loc. cit.* (*loco citato*).

i. e. (*id est*): abréviation de la locution latine *id est* qui signifie « c'est-à-dire »; l'emploi de l'abréviation « c.-à-d. » ou « soit » est recommandé.

op. cit. (*opere citato/opus citatum*): signifie « dans l'ouvrage déjà mentionné ». Cette abréviation est utilisée pour mentionner une source (auteur et titre) déjà citée ailleurs en note en bas de page.

sic: signifie « ainsi ». Il est placé entre parenthèses après un mot ou un passage pour indiquer que l'on cite textuellement, avec les erreurs; lorsque la citation est en italique, ce mot latin s'écrit en caractères romains (*sic*).

vs (*versus*): il s'agit d'un anglicisme que l'on doit remplacer par « contre » ou « c. », dans un contexte juridique; sinon, il faut préférer les expressions « par rapport à », « comparé à », « ou ».

Référence: *Aide-mémoire* et *Protocole typographique de L'Ancêtre*; vous pouvez télécharger le *Protocole typographique* à l'adresse: www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier.

L'ancêtre commun millénaire des familles Verdun, Fauchon, Haviland et Battaglia

Dominic Gagnon (6640), Bertram de Verdun, Steve Gilbert (3231), Philip Beddows, Christopher Haviland, Iain McDonald



Dominic Gagnon

Dominic Gagnon est membre du projet Québec ADN depuis 2018 ; il s'intéresse aux généalogies québécoises pouvant remonter au Moyen-âge. Il participe également aux travaux de confirmation des signatures ancestrales des pionniers et pionnières, pour la construction du *Catalogue des signatures ADN*.

Bertram de Verdun, coauteur du présent article, mène une recherche exhaustive sur l'origine de sa famille en Normandie et sur ses liens ancestraux avec d'autres familles médiévales. Il est l'auteur de deux recueils généalogiques sur la famille de Verdun.



Bertram de Verdun

Steve Gilbert, actif dans le domaine depuis 2008, administrateur de plusieurs projets de recherche et cofondateur du projet Québec ADN, se spécialise dans la génétique des populations françaises à l'aide de cartes génétiques et de statistiques de distribution des haplogroupes ADNy et ADNmt de la France du XVII^e siècle. Il est le principal responsable de la phylogénie des échantillons en appui à la présente étude.

Philip Beddows, historien britannique intéressé par la famille Verdon, maintient un site Internet sur l'origine familiale du patronyme Verdun, en Angleterre : (www.de-verdon.uk/). On lui doit la découverte de la charte de Dorsington, à l'été 2021, et l'analyse conjoncturelle des liens familiaux des Verdun aux XI^e et XII^e siècles.

Christopher Haviland s'intéresse à la génétique des Haviland depuis 2004 ; il est administrateur du projet Haviland depuis 2011 et président de la *Haviland – de Havilland Heritage Society* –, une association de famille fondée en 1995. Ses travaux ont encouragé plusieurs Haviland à participer à cette étude.

Iain McDonald, maître-conférencier à la *Open University*, est également astrophysicien à l'Université de Manchester. On lui doit une technique de datation des ancêtres communs, la formule combinant les SNP et STR, publiée en 2021.

Résumé

La présente étude a débuté en 2018 lorsqu'un descendant français de la famille de Verdun a tenté de prouver génétiquement son lien direct à Bertram de Verdun né vers 1040 et contemporain de Guillaume le Conquérant. En plus d'y parvenir, l'analyse de l'arbre phylogénétique et l'étude de documents historiques conservés en Angleterre et en Normandie mettent en lumière une parenté commune et insoupçonnée avec les Haviland de Guernesey, les Battaglia de Sicile et une famille du Québec, les Fauchon, dont l'ascendance est originaire de l'Avranchin, en Normandie. Le partage des mêmes marqueurs sur le chromosome Y des descendants de ces familles nous permet de confirmer une origine commune millénaire et de remonter leurs multiples routes migratoires. Cet article paraît conjointement dans la Revue de l'Avranchin, en Normandie.

Introduction

Les différentes listes de Normands ayant pris part à la conquête de l'Angleterre en 1066 mentionnent le nom de Bertram de Verdun, mais les rares mentions trouvées à ce jour nous laissent un portrait vague de l'individu. Il apparaît une première fois entre 1070 et 1084 dans un acte à Avranches, au côté du chanoine Ernée de Verdun¹. En 1086, il possède Farnham Royal, un domaine dans le Buckinghamshire répertorié dans le *Domesday Book*. Deux autres références suivent en Angleterre avant 1090, mais il faut attendre 1100 pour le retrouver cette fois-ci comme Shérif du Yorkshire. De ces rares apparitions, les observateurs ont déduit que Bertram I appartenait à la classe des petits seigneurs de l'Avranchin et que sa lente ascension découlait d'une confiance gagnée auprès des plus influents. Nous ignorons la date de son décès; aucun texte ne mentionne un Bertram de Verdun dans les archives anglo-normandes pour la période de 1101 à 1130.

Tant les Verdun français que les Verdon britanniques ont toujours revendiqué être ses descendants en se basant sur la tradition familiale, la transmission des terres et la possession d'armoiries quasi identiques. Cependant, il demeurerait impossible d'arrimer les deux groupes à une lignée ininterrompue menant à Bertram, la descendance immédiate de ce dernier étant une suite de suppositions et d'inférences. Il a été avancé par les historiens Keats-Rohan et Hagger² que son fils héritier portait le même prénom, soit Bertram II. Cette théorie repose sur une charte qu'ils datent entre 1120 et 1130, dans le cartulaire du Mont-Saint-Michel, et dans laquelle un Bertram de Verdun figure comme témoin. Or, il y a erreur dans la datation; cet acte date au plus tôt de 1131 et au plus tard de 1144³. Ce Bertram

ne semble pas pouvoir être le père de Norman de Verdun, le successeur et héritier des biens de la famille, étant donné que ce Norman apparaît dans les textes à partir de 1129, et que son père semble alors décédé.

Si la relation patrilinéaire de Bertram I avec ses héritiers demeure floue, le lien jusqu'à aujourd'hui devient plus clair à partir de Norman de Verdun, dont on estime la naissance vers 1100. Norman figure comme propriétaire de plusieurs domaines dans un inventaire du Leicestershire mené entre 1124 et 1129⁴. Nous le trouvons également dans les *Pipe Rolls*, ou « rôles de l'Échiquier » de 1129-1130, c'est-à-dire sur les états de comptes financiers contrôlant l'administration des shérifs dans les comtés. Il n'y est pas dit explicitement que le père de Norman

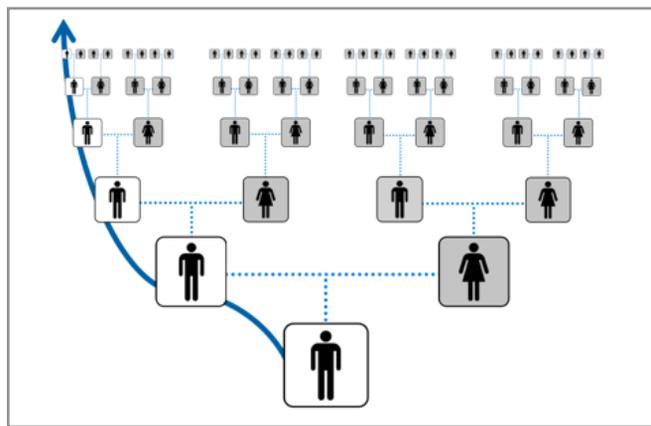


Figure 1. Schéma de la transmission du chromosome Y dans une lignée patrilinéaire.

Source : FamilyTreeDNA.

1. Manuscrit 210 de la bibliothèque d'Avranches, folios 83v et 84 : charte de Guillaume d'Avranches, fils de Guimond, qui donne avec son épouse Mathilde à l'abbaye du Mont-Saint-Michel toutes les dîmes des vavassories qu'il possédait par héritage au Luot. Sont cités dans cette charte, entre autres personnes : Ernée de Verdun, l'un des chanoines du chapitre de la cathédrale Saint-André d'Avranches, et Bertram de Verdun qui signe comme témoin. Les autres témoins de l'acte sont, comme ce dernier, originaires de la région d'Avranches : Geoffroy de Cavigny, dont la terre du même nom est à Ponts, Raoul de Saint-Jean et Raoul de la Mouche. La terre de Verdun se situe au sud d'Avranches, mais il est possible que Bertram de Verdun ait possédé d'autres biens plus proches du Luot, peut-être à Chavoy, Ponts ou Lolif, précisément là où l'on retrouve ses descendants au siècle suivant.
2. *Given that thirty-four years had elapsed since the Conquest, it is doubtful whether the Bertram de Verdun mentioned in these writs was the same Bertram who had appeared in the Conqueror's reign. Certainly it must have been a second successive Bertram de Verdun who witnessed a charter issued by Ranulf I of Chester in 1124x9 before being succeeded by his son, Norman, by 1129-30.*
HAGGER, Mark S. *The Fortunes of a Norman Family: The de Verduns in England, Ireland and Wales, 1066-1316*, Four Courts Press, 2001, p. 24.
Voir aussi KEATS-ROHAN, K. S. B. *Domesday Descendants: A Prosopography of Persons Occurring in English Documents 1066-1166: II Pipe Rolls to Cartae Baronum*, Boydell Press, 2002.
3. La donation de Robert de Ducey a eu lieu du temps de l'abbé Bernard du Bec du Mont-Saint-Michel, soit après 1131, mais avant 1144; à cette date, Cécile, épouse de Robert de Ducey, est dite veuve dans une charte de l'abbaye de la Lucerne où un Bertram de Verdun est également cité. Cartulaire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, Bibl. d'Avranches, Ms. 210, folio 85v-86 : *Notum sit omnibus presentibus et futuris quod ego Robertus de Duxeio pro remedio anime mee et patris mei vigilia Purificationis sancte Marie veni in capitulum sancti Michaelis ibique terram de Fulgereio que alodum patris mei et antecessorum meorum fuerat ecclesie sancti archangeli Michaelis et ipsius monachis finetenus dedi et concessi, ut hanc terram teneant et perpetuo possideant absque omnium sequentium heredum meorum et omnium aliorum calumpnia et contradictione. Hoc autem factum est in comitis Ranulphi et baronum suorum Abricatensium praesentia. Excepto Radulphi de Vin terram quam de me tenebat. Hoc donum hujus terre concedo ego Guillelmus filius Roberti post mortem patris mei cum Cecilia. Hujus rei sunt tester Robertus de Duxeio, Rannulfus comes, Robertus Grevesac, Radulfus de Veim, Radulfus de Brei, Alveredus de Maci, Gradalonus de Taneia, Turgisus de Taneia, Guillelmus vavassor, Gislbertus filius Adam, Hamelinus filius Adam, Guillelmi de Vira, Bertrannus de Verdun, Stephanus de Eschailli, Rannulfus & Rannulfus de Grandevilla, Guillelmus filius Roberti de Duxeio, Cecilia uxor Roberti, Judicialis presbiter, Richardus Cardonis, Alveredus de Maci, Guillelmus de Boce, Richardus Levelatus, Rogerius prepositus, Rogerius de Borrian, Crispinus, Rogerius de Brafes. Texte cité par LE HÉRICHER, Édouard. *Avranchin monumental et historique*, 1845, p. 371-372.*
4. Dans cet inventaire, Norman de Verdun possède différents fiefs, dont Halstead, préalablement tenu par le roi, dans le *Domesday book* de 1086. Extrait de : *Transactions of the Leicestershire Architectural and Archaeological Society*, vol. VIII. Published at Leicester by Clarke and Satchell, 5 Gallowtree Gate, 1899, p. 143, [www.le.ac.uk/lahs/downloads/1893-98/1893-98%20\(8\)%201of2.pdf](http://www.le.ac.uk/lahs/downloads/1893-98/1893-98%20(8)%201of2.pdf).

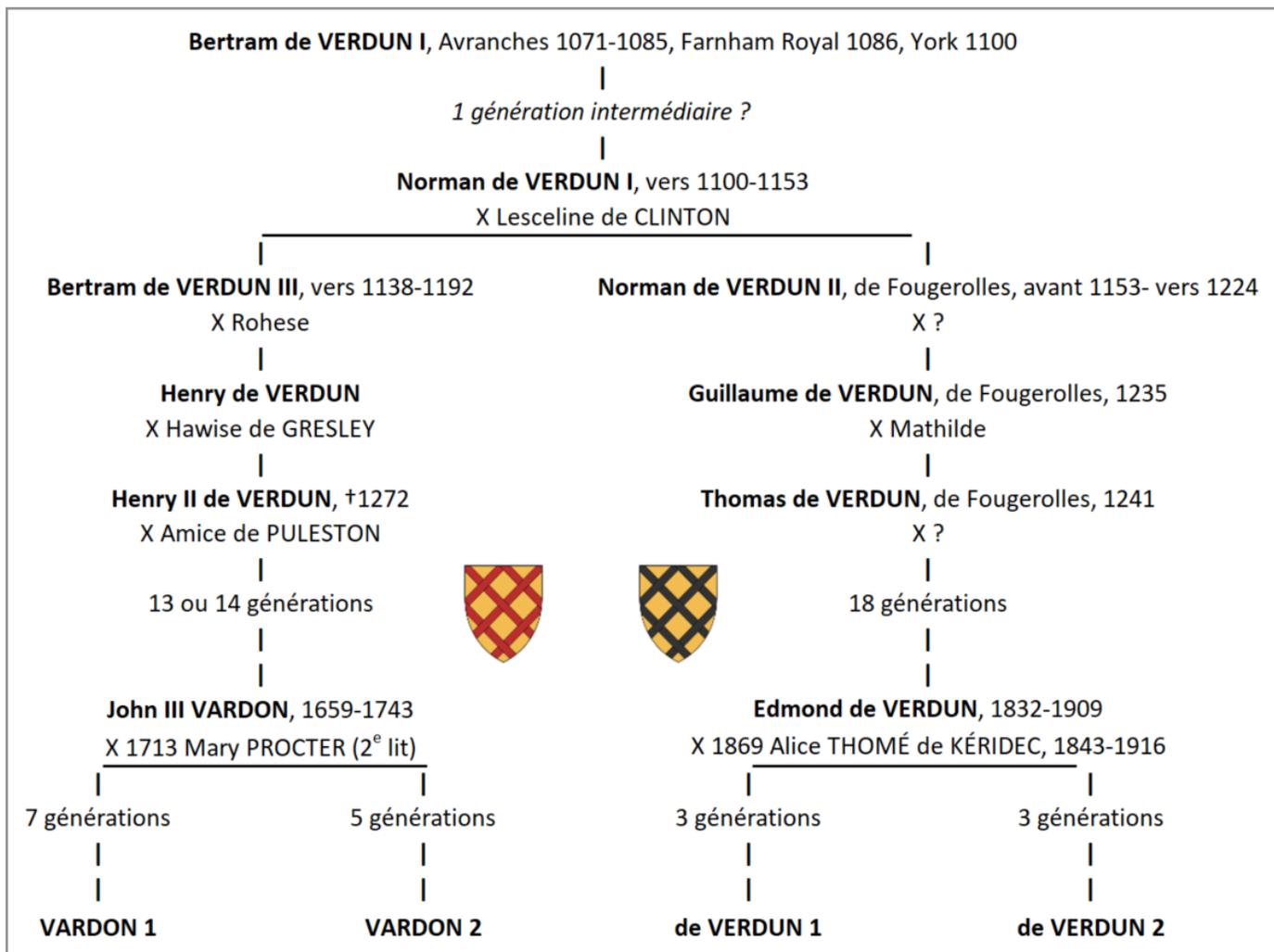


Figure 2. Transmission du SNP R-FT66305 chez les Verdun français et anglais.

était mort à cette date, mais cela se déduit logiquement de la formulation du texte⁵. Si Norman de Verdun était le fils de Bertram I, il pourrait simplement avoir profité d'une tutelle en bas âge, à la mort de son père peu après 1101. Cela expliquerait pourquoi nous ne trouvons plus de Bertram de Verdun ni en Angleterre ni en Normandie entre 1101 et 1130.

De son mariage avec Lesceline de Clinton, Norman a eu plusieurs enfants, mais l'histoire a retenu son fils aîné Bertram III. Ce dernier serait né vers 1138, si l'on tient compte des *Pipe Rolls* de 1158-1159 qui le présentent comme ayant atteint sa majorité. Après la mort de son père Norman en 1153, il est placé sous la garde de Richard du Hommet, un parent, connétable de Normandie. Bien que la très grande majorité de ses biens soient situés en Angleterre, puis en Irlande après 1172, Bertram III est régulièrement en Normandie en compagnie du roi Henri II Plantagenêt dont il est proche. Bertram III part en

croisade avec Richard Cœur de Lion, qui lui confie la garde de la cité d'Acre le 21 août 1191. Il meurt à Jaffa peu de temps après.

Bertram III se trouve à la tête de la branche des Verdun britanniques (Verdon/Vardon), qui subsiste encore, grâce à son plus jeune fils Henri qui assura la postérité du nom. Pour leur part, les Verdun français ont une tradition généalogique qui les fait descendre de Norman II, seigneur de Fougerolles, près d'Avranches, et que nous croyons être un frère cadet de Bertram III. La transmission du même chromosome Y (une propriété génétique strictement transmise de père en fils) chez des descendants français et britanniques vient appuyer cette filiation, confortée par les circonstances politiques de la chute de l'empire Plantagenêt en 1204 et la découverte d'une charte en Angleterre, à l'été 2021.

5. Pipe Roll 31 Henri I (1120/30), The Publications of the Pipe Roll Society, 2012, vol. 95, p. 59 et 67: [...] *Normanno de Verduim .ij. s. Roberto de Ferrariis .xij. d. Gaufrido de Clinton .vij. s. [...]. Normannus de Verduim reddit compotum de .c. s. pro terra patris sui. In thesauro .lx. s. Et debet .xl. s.* Voici notre propre traduction: Norman de Verdun s'est acquitté des droits de succession pour la terre de son père. Il a déjà payé au trésor 60 shillings. Et il en doit encore 40.

Résultats

Le chromosome Y des de Verdun

La confirmation du chromosome Y de Norman de Verdun, né vers 1100, a nécessité la participation de descendants britanniques, en droite lignée patrilinéaire avec Bertram III, car nous avons déjà en main le résultat génétique d'une lignée française remontant à Norman II, sieur de Fourgerolles, et frère probable de Bertram III⁶. La triangulation parfaite des deux groupes repose sur le partage d'un même SNP (*Single Nucleotide Polymorphism*, ou « polymorphisme d'un seul nucléotide »), une légère mutation apparue il y a environ 29 générations et partagée par l'ensemble des Verdun subséquents, français comme anglais. Cette mutation cataloguée R-FT66305 par le laboratoire de *FamilyTreeDNA* a été transmise autant à Bertram III qu'à Norman II par leur père, Norman I. L'arbre familial présenté dans la **figure 2** permet de visualiser la chaîne de transmission de ce SNP suivant le concept de triangulation.

C'est la découverte d'une charte de Bertram III, dans laquelle est cité un Norman de Verdun, qui nous permet d'affirmer que la branche française testée passe par ce frère jusqu'ici méconnu. Cette charte de Dorsington, datée entre 1174 et 1185, mais recopiée au XVIII^e siècle, est accompagnée d'un sceau montrant Bertram III (**Figure 3**) avec son bouclier et ses armes⁷.

Le texte de Dorsington concerne une terre que Bertram III donne à Henry de Praers, à l'occasion de son mariage avec Sarah, fille de Norman de Beaumont. Parmi les témoins nous trouvons Norman de Verdun ; la liste des autres signataires et le croisement des informations connues de cette époque nous amènent à considérer ce Norman comme étant un frère cadet de Bertram III, plutôt que l'un de ses fils⁸. Thomas et Nicolas, fils aînés et héritiers connus de Bertram III, devaient être trop jeunes pour y être admissibles. Nous croyons aussi pouvoir identifier

ce frère cadet comme étant Norman II, futur seigneur de Fougères, en Normandie, et ancêtre des branches françaises de la famille de Verdun, selon la généalogie traditionnelle⁹.

L'héraldique commune aux deux groupes permet d'appuyer cette double filiation issue de deux frères vivant au XII^e siècle. Les armes des Verdun des îles britanniques et de Normandie sont en effet très semblables, à une brisure près : d'or fretté de gueules en Angleterre, et d'or ou d'argent fretté de sable pour les branches françaises. Ces deux motifs figurent dans les sceaux Verdun en Angleterre et en France, à partir du XIII^e siècle. L'une des premières représentations connues se trouve sur le monument funéraire de Roesia de Verdun, décédée en 1248¹⁰ (**Figure 4**) ; on y reconnaît l'écu fretté à la gauche de sa tête. La **figure 5** contient une reproduction d'un sceau français, probablement du XIII^e siècle, attribué à un Guillaume de Verdun.

L'usage des armoiries héréditaires est devenu courant à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, à l'époque où vivaient les deux frères : Bertram III et Norman II de Verdun. Norman a sans doute adopté le même sceau que son frère aîné, avec une brisure, à moins que celle-ci n'ait été ajoutée plus tard par ses descendants pour se différencier des branches anglaises.



Figure 3. Sceau de Bertram III de Verdun, fin XII^e siècle, copie du XVIII^e siècle. Photo de l'original à Oxford, Queen's College MS 149 f. 69. © – The Provost and Fellows of The Queen's College, Oxford. Reproduit avec leur permission.

6. Nos échantillons d'ADN de Verdun français correspondent aux troupes IN53771 et IN110264, du laboratoire de *FamilyTreeDNA* (FTDNA). Cette société a été la pionnière dans l'analyse du chromosome Y à des fins généalogiques et c'est sur sa plateforme numérique que cette étude est hébergée. Voir en annexe dans *L'Ancêtre+* les lignées de références testées à l'aide du test BigY.

7. Charte de Dorsington, illustration issue des recherches de Philip Beddows, photo du manuscrit : Oxford, Queen's College MS 149 fo. 69, publiée avec l'aimable autorisation du Queen's College d'Oxford (© Copyright – The Provost and Fellows of The Queen's College, Oxford) : *Bertramus de Verdun omnibus amicis suis et hominibus suis Franciis et Anglicis suis tam futuris quam presentibus Salutem. Sciatis omnes que me dedisse et concessisse Henricis de Praeres pro homagio et servitio suo Saram filiae Normanni de Beaumont cum sua parte totius feodi praedicti Normanni et totam Dorsintonam cum omnibus libertatibus suis et similiter Storlvestonam cum omnibus libertatibus et tenentiis suis illi et heredibus suis tenende de me et heredibus meis in feodi et haereditate honorifice bene et quiete a facienda mihi et haeredibus meis servicium decorum milites. Testibus Gilbert Pipart, Ada de Aldithlega, Roberto de Praeres, Ernaldo de Barton Dapifero, Normanno de Verdun, Galfrido de Blora, Thoma de Praeres, Ricardo de Friwill, Roberto clerico de Aldithlega, Hugone de Fresnosa et multis aliis.*

8. Nous considérons ce Norman comme frère, et non fils de Bertram, car Thomas, le fils aîné de Bertram, semble avoir atteint sa majorité vers 1104, soit deux ans après la mort de son père en 1102 (HAGGER. *Op. cit.*, p. 44 : *It seems that Thomas de Verdun was still a minor when his father died at Jaffa, as he can be found accounting for his relief of 300 marks for « having the land and castles of his father » only in the pipe roll of 1104-5*). Par conséquent, ce ne peut pas être un fils cadet de Bertram qui signe un acte entre 1174 et 1185.

9. Différents éléments peuvent appuyer cette affirmation : un même prénom se rapportant au père de Bertram III ; des armoiries similaires à ce dernier, à une brisure près, ce qui est très fréquent pour les branches cadettes ; les biens possédés par les descendants de Norman près d'Avranches et de Pontorson, là où l'on sait que Bertram III a tenu des terres entre 1170 et 1190 ; et finalement l'absence d'autre Norman de Verdun connu entre 1170 et 1190 dans les archives anglo-normandes. À partir de Norman de Verdun II, on peut établir une filiation quasi continue, au moins par la succession des terres, jusqu'à la filiation française prouvée remontant à 1410 avec Colin de Verdun, seigneur de la Peschardière à Saint-Quentin-sur-le-Homme.

10. Photo de la tombe de Roesia de Verdun, dans l'église St. John the Baptist, à Belton, Leicestershire, près du prieuré de Grace-Dieu. Roesia avait fondé ce prieuré entre 1235 et 1241.

Crédits : Collection Philip Beddows. <https://www.de-verdon.uk/>.



Figure 4. Roesia de Verdun, d. 1248.

Notre branche anglaise testée, grâce à deux participants issus des Verdon de Congleton du XVI^e siècle¹¹, prend naissance chez le plus jeune fils de Bertram III, Henri de Verdun, frère cadet de Nicolas et Thomas. Bien que comportant certaines lacunes aux XV^e et XVI^e siècles, la filiation généalogique de cette branche nous permet ensuite d'atteindre les Verdon de Congleton de manière définitive avec la naissance de John Vardon de Congleton, vers 1570. Ces descendants d'Henri de Verdun ont produit une moyenne de 16 SNP depuis la séparation d'avec les Verdon français, ce qui tend à respecter l'ancienneté du lien avec Bertram III. La **figure 6** montre la phylogénie en jeu.

Nous observons une moyenne de 6 SNP entre le nœud ancestral commun sur Norman I (R-FT66305) et nos quatre participants français de l'étude, identifiés dans ce tableau par les de Verdun 1 et 2, Dorrière et Fauchon. Ce faible nombre de SNP trouvé chez notre groupe français, et qui contraste avec une moyenne de 16 SNP chez nos participants anglais, nous a fait douter d'un embranchement commun au XII^e siècle. Cependant, l'ajout d'un élément insoupçonné, une parenté immédiate jusqu'ici inconnue avec les Havilland de Guernesey, est venu appuyer notre triangulation sur Norman de Verdun I.

À la suite de la conquête française de la Normandie en 1204, les seigneurs normands ont dû choisir de quel côté de la Manche ils allaient demeurer. Même si des échanges limités se sont poursuivis après cette date entre la Normandie et les îles britanniques, les allégeances exclusives à l'Angleterre ou à la France ont alors séparé les destinées, y compris pour ceux issus d'une même famille.



Figure 5. Reproduction française d'un sceau, possiblement du XIII^e siècle. L'original devait se trouver sur l'une des chartes de l'abbaye de Montmorel conservées aux archives de la Manche, détruites dans le bombardement de Saint-Lô en 1944.

Le chromosome Y des Haviland

Le patronyme Haviland est présent aujourd'hui en Angleterre, aux États-Unis, mais également à Guernesey. Le partage du même chromosome Y entre les familles Verdun et Haviland nous était connu depuis 2019. Nous avons ensuite confirmé la signature Y de Thomas de Havilland, jurat de Guernesey en 1470, dont nous estimons la naissance vers 1412, et ancêtre commun de l'ensemble des Haviland anglo-normands. Cette triangulation a été rendue possible, car Thomas a eu deux fils, Thomas et James, qui lui ont assuré une descendance patronymique jusqu'à aujourd'hui.

La généalogie des Haviland a longtemps reposé sur un document du XVII^e siècle nommé *Visitations of Gloucestershire 1623 and Somersetshire 1672*, dans lequel un recenseur authentifiait les naissances des familles ayant des titres et une héraldique à transmettre¹². Or, plusieurs lacunes dans les archives ont empêché les descendants de William Haviland, attesté en 1653 à Newport, dans le Rhode Island, d'arrimer leur filiation directe à Thomas de Havilland (ce sont les Haviland 2 et 3 dans l'arbre reproduit à la **figure 7**, et leurs cousins Heavilin et Heavirland). Les généalogistes de la famille ont proposé que la branche américaine passait par James, maire de Poole en Angleterre en 1494, et qu'elle se poursuivait par John et ensuite Christopher, né vers 1519. La phylogénie obtenue vient appuyer cette théorie: le SNP R-BY18949 est absent chez la descendance de Havilland restée à Guernesey, passant par Thomas, le plus vieux des fils, né vers 1438, mais se retrouve chez l'ensemble des descendants américains passant par James, né vers 1440¹³.

Trois SNP sont sortis uniques aux Haviland, en amont de Thomas né vers 1412, mais ne se retrouvent pas partagés par les Verdon: les R-BY42052, R-BY18942 et R-BY18945. Selon l'hypothèse qu'un SNP apparaît en moyenne aux 85 ans (+/- 15 ans), nous avons donc une projection dans le passé d'environ 300 ans pour atteindre le tronc commun avec la famille de Bertram I, né vers 1040. Bien que les Haviland ne puissent pas remonter leur lignée documentaire avant Thomas, nous savons qu'un Robert de Haverlant est cité à Guernesey vers 1170. Nous discuterons plus loin des différentes théories qui pourraient répondre de cette parenté paternelle commune avec Bertram de Verdun I.

Le chromosome Y des Battaglia

Une famille sicilienne de la région de Palerme, les Battaglia, partage également la même signature Y à l'étude. Seuls deux SNP, les R-L395 et R-FT68373, séparent les Battaglia de la souche commune avec l'ancêtre commun Haviland/Verdun. Cette parenté a le mérite de confirmer une origine normande

11. Les trousseaux IN100677 et IN108466 chez *FTDNA*.

12. *The visitation of the county of Gloucester: takes in the year 1623, with pedigrees from the herald's visitations of 1569 and 1582-3*, vol. 21. *The visitation of Somerset and the City of Bristol, 1672*.

13. L'année 1440 comme date de naissance de James de Havilland est une estimation de Josephine Frost et Eduardo Haviland Hillman, dans une recherche pour le *Haviland Genealogy Book*. Il serait né à Guernesey vers 1440, établi à Poole vers 1471 et devenu maire en 1494 (source: Christopher Haviland, *Haviland Heritage Society*). Nos candidats Haviland descendants de James de Havilland sont les trousseaux H1551, H1015, 40356, 627195 et H1470. Tandis que notre lignée passant par Thomas, né vers 1438, est la trousse H1550.

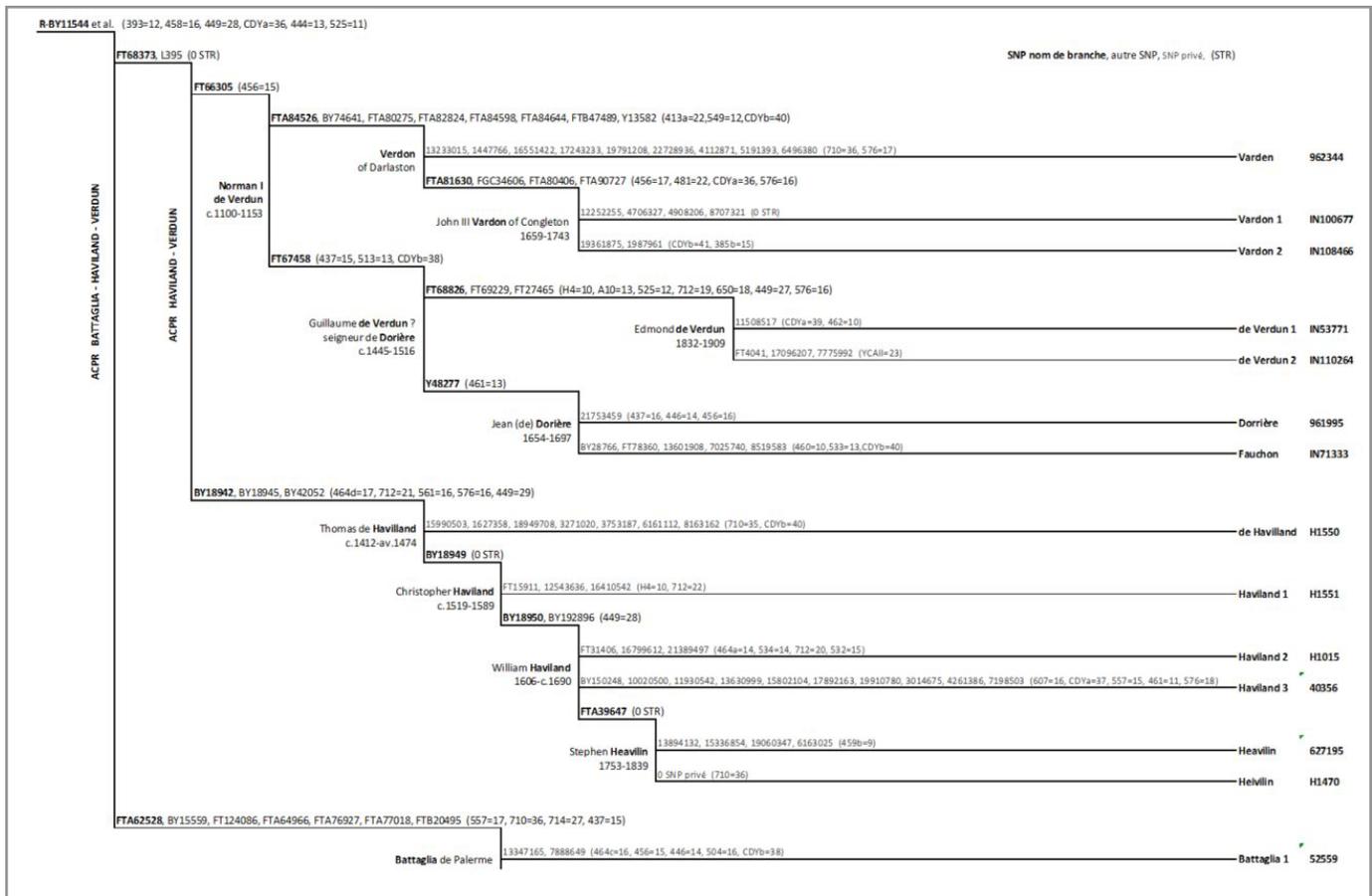


Figure 6. Arbre phylogénétique des quinze participants à l'étude.

lointaine, étant donné que le royaume de Sicile a connu une importante immigration normande au XII^e siècle.

Les premières mentions écrites du patronyme Battaglia en Sicile méritent une étude à elles seules, mais nous en trouvons au XVI^e siècle dans la région de Palerme, l'ancienne capitale du royaume normand. Ajoutons qu'une moyenne de 11 SNP privés observés chez les deux candidats Battaglia testés nous aide encore une fois à confirmer l'ancienneté du lien ancestral avec les Verdun.

Analyse statistique combinée des STR et des SNP

L'arbre phylogénétique obtenu grâce aux quinze participants de notre étude repose sur la seule distribution des SNP trouvés dans chaque sous-groupe. Étant donné la disparité observée dans ces SNP, et connaissant la nature aléatoire derrière l'apparition de tout SNP, nous avons ajouté à notre analyse la variation des STR (*Short Tandem Repeat*, ou « séquence courte répétée en tandem »), apparues dans les différentes lignées testées. Nous avons soumis les III premières STR¹⁴, observées chez chacun de nos participants, à la formule développée

par Iain McDonald, que nous allons traduire par *Estimation combinée de datation d'un ancêtre commun le plus récent* (ACPR)¹⁵.

La formule développée par McDonald parvient à associer, dans un même calcul, le taux de mutation connu de chaque STR à la probabilité d'apparition d'un SNP dans toute lignée patrilinéaire. Le but est de proposer une méthode d'estimation de la naissance d'un ancêtre commun partagé par deux ou plusieurs descendants testés. La projection dans le passé peut se faire sur la seule base des données STR et SNP obtenues, à l'aveugle, ou bien elle peut prendre en compte des éléments généalogiques vérifiés pour affiner les projections au-delà d'une période documentée. Cette deuxième option, que McDonald nomme simplement « version papier généalogique », nécessite qu'on isole certains individus dans nos lignées analysées, à la manière d'un calibrage reposant sur la naissance d'un ancêtre commun à une date précise. Pour cela, deux triangulations réalisées sur des individus du XVII^e siècle nous ont permis d'établir des ancrages générationnels et temporels précis, pour

14. La variation de chaque STR agit selon un ratio de mutation qui lui est propre. Étant donné que l'état des connaissances sur chacune de ces premières III STR est plus avancé que pour celles subséquentes, la formule de McDonald ignore les 727 (838 – III) autres obtenues par le laboratoire *FamilyTreeDNA* avec le test BigY.

15. McDONALD, Iain. *Improved models of coalescence ages of Y-DNA haplogroups*, Genes (Basel), 2021 Jun 4; 12(6): 862. doi: 10.3390/genes12060862.

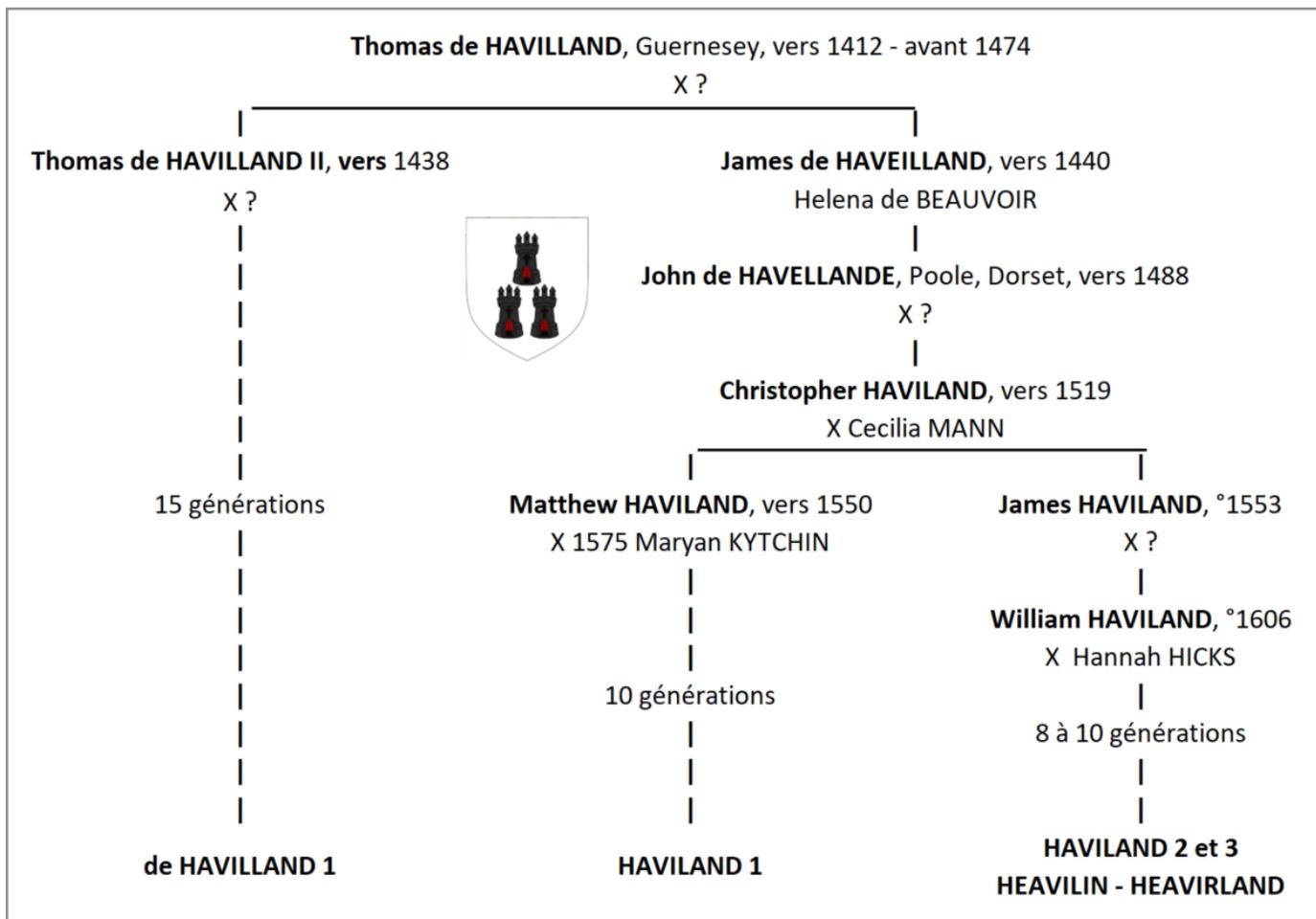


Figure 7. La triangulation de Thomas de Havilland.

ensuite appliquer les ratios d'apparition de mutations sur une base contrôlée¹⁶.

Jean Dorrière (né en 1654) et les Fauchon

Le 6 juin 1728 est né aux Biards, près d'Avranches, Alexis Anne Fauchon, futur émigrant attesté à Québec en 1762 et ancêtre des Fauchon de la région de Bellechasse aujourd'hui. À la naissance d'Alexis, sa mère, Anne Leroux ainsi que la sage-femme déclarent que le père biologique est Jean Dorrière, l'époux Fauchon étant décédé peu avant. À cette signature génétique Dorrière, recueillie chez un descendant Fauchon québécois, nous avons ajouté celle d'un participant Dorrière, descendant d'une lignée restée en France et rejoignant Jean Dorrière, né

en 1654, grand-père biologique d'Alexis Fauchon¹⁷. La parfaite concordance entre les deux chromosomes Y nous a permis de retenir cet ancêtre commun comme point d'ancrage, tant pour la distribution des SNP en amont que celle des STR.

Cette souche Dorrière culmine avec la naissance de Pierre de Dorrière, vers 1615, dans la région de Saint-Laurent de Terregate, à 17 km au sud d'Avranches. Nous ignorons à partir de quel seigneur de Verdun précis notre branche Dorrière prend son origine, mais les résultats obtenus grâce à la formule d'estimation combinée de l'ACPR projettent ce lien sur une naissance vers 1431¹⁸. Cette estimation nous permet d'attacher l'origine probable des Dorrière à Guillaume de Verdun, seigneur de Dorrière à Saint-Laurent de Terregate, marié à

16. Bien que plus ancien, l'ancrage Haviland procède de la même méthode ; il nous permet de mesurer les SNP et STR combinés des Haviland par rapport à l'autre groupe Verdun. Sur la seule base obtenue par le calcul combiné d'estimation de l'ACPR (ancêtre commun le plus récent), sans apports généalogiques, nous avons l'année 1374 pour rejoindre l'ancêtre commun des participants Haviland à notre étude. Cependant, notre triangulation parfaite sur Thomas, sieur de Havilland, né vers 1412, nous a permis d'ajuster la calibration sur 1412, comparativement à l'estimation obtenue à l'aveugle.

17. Ce sont les troussees 961995 et IN71333 chez *FTDNA*.

18. Verdun R-FT67458.
Estimation centrale combinée: 1431 ;
Intervalle de confiance combiné de 68,3 %: 1399 – 1455 ;
Intervalle de confiance combiné de 95,0 %: 1383 – 1466 ;
Intervalle de confiance combiné de 99,5 %: 1379 – 1472.

Marie Juhé, de Barenton, en 1482. Nos deux candidats de Verdun, participants à cette recherche, descendent d'un fils cadet de Guillaume, Marguerin, tandis que les Dorrière pourraient descendre du fils aîné, Jean, seigneur de Dorrière. Dans un tel scénario, le nom de la seigneurie de Dorrière, acquise par mariage, aurait supplanté le patronyme Verdun au gré des générations.

John III Vardon de Congleton (né en 1659)

En 1779, un capitaine de la marine britannique, Robert Vardon, émigre au Nouveau-Brunswick et sa descendance patrilinéaire se trouve de nos jours au Canada. Le capitaine Vardon descendait des Verdon de Congleton, près de Londres, et sa généalogie complète nous a permis de le relier à une deuxième branche Vardon toujours présente en Angleterre. Grâce à la participation d'un descendant anglais de cette deuxième lignée, nous avons été capables de trianguler l'ancêtre commun sur John Vardon III de Congleton, né en 1659. Ce point d'ancrage générationnel, en parfaite symétrie avec le groupe français Fauchon/Dorrière (1654), vient donc renforcer les calculs de projection sur l'ancêtre commun des Verdun, à la tête des branches françaises et anglaises. Nous présentons en annexe dans **L'Ancêtre+** la généalogie des Verdon de Congleton et les lacunes décelées dans leurs lignées au XVI^e siècle.

Une troisième lignée britannique d'une famille ayant émigré à Baltimore, Maryland, au XIX^e siècle, grâce à Robert Bently Varden, né en 1795, s'est avérée quant à elle plus ancienne que nous l'avions estimée au départ. Culminant sur l'ancêtre Josiah Varden, né en 1730, dans le Cheshire, l'estimation combinée projette une jonction commune avec les Verdon d'Alton vers 1321, sur le sous-clade R-FTA84526¹⁹. De futurs participants Verdon, Vardon ou Varden du Royaume-Uni pourraient nous aider à préciser l'origine de cette souche lointaine.

Les ancêtres communs les plus récents (ACPR)

La formule pour combiner les données STR et SNP, sans apports généalogiques, a donné un ancêtre commun Verdun né vers 1035, pour chapeauter les groupes français et anglais.

Cette projection tombe autour de 1012 lorsque nous ajoutons les ancêtres généalogiques connus²⁰. Le décalage observé avec notre hypothèse d'une naissance vers 1100 pour l'ancêtre en commun respecte l'écart-type possible. Nous avons une probabilité de 68,3 % que cet ancêtre soit né entre 902 et 1093, ce que notre cible sur 1100 parvient à atteindre, dans son extrême amplitude. Une naissance de Norman de Verdun vers 1100 est donc possible d'un point de vue génétique.

En ciblant Bertram III comme l'ancêtre le plus reculé du groupe anglais Verdun, nous avons obtenu, par calcul combiné, l'année 935 comme estimation centrale pour la naissance de l'ancêtre commun Haviland/Verdun²¹. Quant à l'ancêtre commun avec les Battaglia de la Sicile, nous obtenons une naissance vers 677, sur la seule base des données génétiques retenues²². L'élément sicilien nous aide à appuyer la lointaine origine commune en Normandie, terre d'origine des guerriers qui ont pris d'assaut l'Italie du sud à partir de 1017. Cette projection au VII^e siècle dépasse largement le cadre de notre recherche, mais l'estimation a le mérite d'ancrer notre souche en Normandie sur plus de quatorze siècles.

Discussion

La présente étude avait comme objectif principal de valider la filiation patrilinéaire des Verdun sur près de 1000 ans. Étant donné certaines lacunes dans la documentation médiévale chez les Verdun, tant français que britanniques, c'est la transmission du même chromosome Y dans les deux groupes qui vient appuyer l'origine commune pour un fils (ou un petit-fils) de Bertram de Verdun. Or, la phylogénie des Verdun porte en elle-même ses propres limites, inhérentes à l'aspect aléatoire de l'apparition des SNP. C'est l'échafaudage ancestral, grâce à des familles normandes alliées insoupçonnées, soit les Haviland et les Battaglia, ainsi que l'usage de la formule combinée d'estimation de l'ACPR, qui nous permettent d'affirmer que nous avons bel et bien identifié le chromosome Y des premiers porteurs du patronyme Verdun. L'arbre généalogique obtenu grâce

19. Verdun R-FTA84526.

Estimation centrale combinée: 1321;
Intervalle de confiance combiné de 68,3 %: 1212 – 1413;
Intervalle de confiance combiné de 95,0 %: 1104 – 1485;
Intervalle de confiance combiné de 99,5 %: 1046 – 1536.

20. Verdun R-FT66305 (ACPR Verdun).

Estimation centrale combinée: 1012;
Intervalle de confiance combiné de 68,3 %: 902 – 1093;
Intervalle de confiance combiné de 95,0 %: 775 – 1129;
Intervalle de confiance combiné de 99,5 %: 647 – 1140.

21. Haviland-Verdun R-FT68373.

Estimation centrale combinée: 935;
Intervalle de confiance combiné de 68,3 %: 838 – 1013;
Intervalle de confiance combiné de 95,0 %: 728 – 1068;
Intervalle de confiance combiné de 99,5 %: 617 – 1101.

22. Racine commune avec les Battaglia R-BY11544.

Estimation centrale combinée: 677;
Intervalle de confiance combiné de 68,3 %: 555 – 788;
Intervalle de confiance combiné de 95,0 %: 425 – 884;
Intervalle de confiance combiné de 99,5 %: 299 – 962.

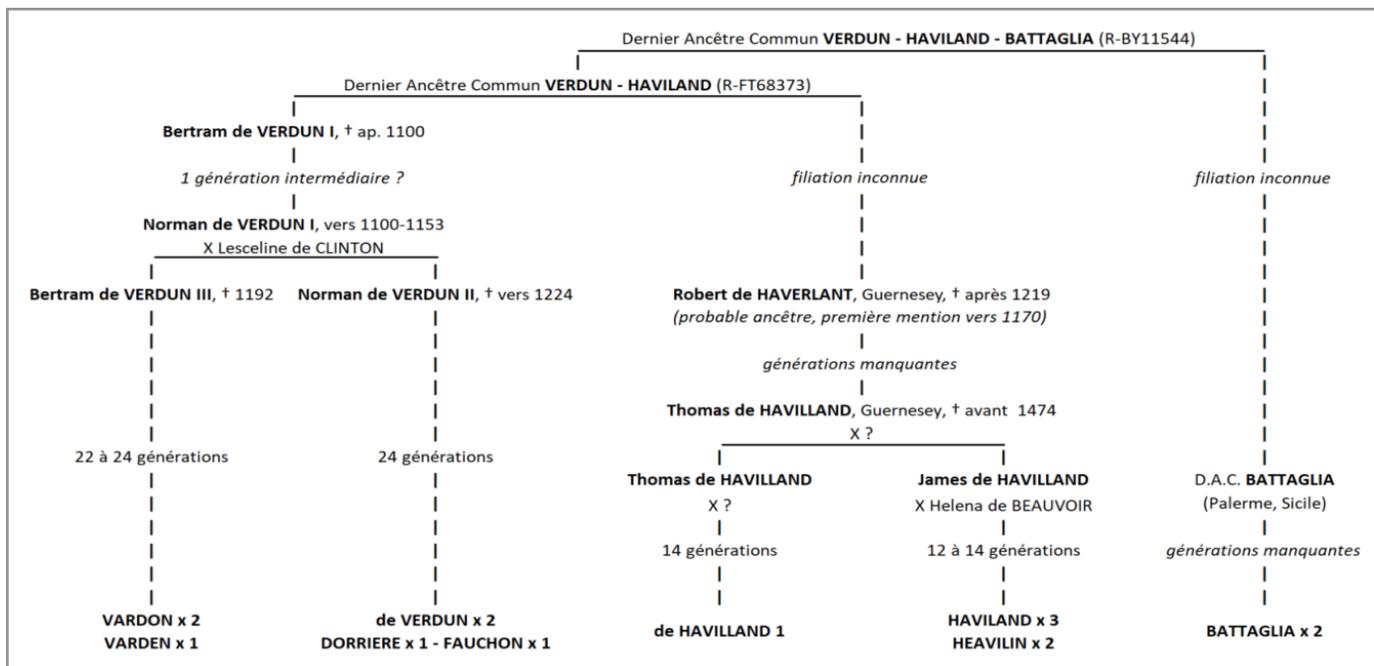


Figure 8. Arbre généalogique obtenu grâce à la phylogénie partagée par les trois groupes.

à la phylogénie partagée par les trois groupes est présenté à la **figure 8**.

Cependant, la véritable relation avec les Haviland demeure un mystère. Par la génétique, nous savons maintenant que les Haverlant ou Haviland possèdent un ancêtre en commun avec la souche Verdun, originaire de l'Avranchin. On trouve un fief dit de Havellant à Golleville, dans le Cotentin, dans plusieurs actes du XIII^e siècle. Une autre piste ressort dans les archives de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, soit celle de Pierre de Verdun, cousin de Norman. Ce dernier assiste un homme de Guernesey, Robert des Mauxmarquis, en procès avec les moines du Mont, en 1155. Ce Robert des Mauxmarquis est ensuite cité en 1179 avec un Robert de Haverlant, premier Haviland connu dans les archives, dans une autre charte du Mont-Saint-Michel. Robert de Haverlant est cité aussi dans une charte de l'abbaye Saint-Hélier de Jersey, sous l'abbatiat de Benjamin (c.1168-1172), puis en 1180 dans l'échiquier de Normandie, où il semble occuper une charge liée à la justice locale de Guernesey. On le note également en 1219, dans une lettre de Philippe d'Aubigny, bailli des îles du Cotentin.

Le fait que la famille de Verdun ait tenu des terres dans le Norfolk au début du XII^e siècle peut également apporter un éclairage supplémentaire sur les liens qui unissent les Verdun aux Haviland de Guernesey : le nom Haverlant pourrait en effet

provenir de la paroisse de Haveringland (prononcé Haverland et parfois orthographié ainsi), au nord-est de Norwich, dans le Norfolk. Cependant, cette hypothèse est en contradiction avec celle de l'archiviste François Dubosc qui pensait que le berceau de la famille Haviland était le château d'Abilant, dans le Val de Saire, cité par Wace dans son *Roman de Rou*. L'archéologue Michel de Boüard propose une localisation de Avilant, dit aussi le Mont-Haguais, en limite des communes de Quettehou et La Pernelle²³.

De futures découvertes dans les archives anglo-normandes pourront peut-être mieux expliquer le lien de parenté entre les Haviland et les Verdun. Dans l'état actuel de nos connaissances, Robert de Haverland, né vers 1140 et témoin dans des actes vers 1170, pourrait être cousin au 3^e degré avec Bertram III et Norman II. Dans un tel scénario, l'ancêtre paternel commun serait l'arrière-grand-père de Bertram I, un homme né vers l'an 935.

Bien que le véritable degré de parenté demeure flou, les cousins Haviland et Verdun évoluaient dans un même groupe social, celui des petits propriétaires terriens et des hommes détenant des charges officielles auprès des grands seigneurs de la région. Cette appartenance sociale commune nous éclaire un peu sur l'origine familiale de l'ancêtre Battaglia, qui a préféré quitter la Normandie pour tenter sa chance ailleurs. Hériter

23. À propos des sources du *Roman de Rou*, voir DE BOÜARD, Michel. *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École nationale des chartes*, Société de l'École des chartes, 1955, vol. 1, p. 179-180 :

[...] *Le site du château d'Abilant, dénommé mont Haguais au temps où Wace écrivait, doit donc être cherché au-dessus de la vallée de la Saire. Or, l'une des collines qui surplombent l'étroite plaine côtière, à la limite des communes de Quettehou et de La Pernelle, s'appelait encore, au siècle dernier, le mont Haguais; rares sont aujourd'hui habitants des hameaux voisins des Étoquets et d'Escarboville qui connaissent cette dénomination; mais elle est attestée par le cadastre de 1829. Au sommet de la hauteur, aucun vestige de fortifications n'émerge du sol; mais le profil du terrain suggère un aménagement défensif fait de main d'homme. Ainsi, le nom, si inquiétant à première vue, d'Abilant n'a-t-il certainement point été inventé par l'auteur du Roman de Rou. Abilant n'est pas une fiction; grâce à l'équivalent « mont Haguais », nous pouvons le situer sur le terrain.*

d'une terre paternelle devait être un privilège restreint à quelques fils aînés; mais des liens directs avec les grands seigneurs normands pouvaient servir d'incitatif à risquer le tout pour le tout, et partir pour la Sicile.

Méthodologie

Trois critères ont été appliqués dans la sélection des SNP pour déterminer leur rétion dans le calcul combiné.

Un SNP est rejeté s'il tombe dans la zone du centromère, DYZ19, ou dans la partie du Yq12 (incluant les régions près du PAR2).

Un SNP est rejeté si sa position n'est pas lue dans un test d'un même sous-groupe familial. C'est pour cette raison que les 14915783 chez Dorrière 1 et 7273782 chez Battaglia 1 n'ont pas été retenus. Ils ont reçu une lecture négative chez leurs contreparties respectives familiales (Dorrière 2 et Battaglia 2).

Finalement, le cas spécifique du SNP 20822012 trouvé chez Battaglia 2 n'a pas son équivalent chez Battaglia 1, faute de lecture à cet endroit. Nous ignorons donc si ce SNP est privé chez Battaglia 2 ou bien partagé par Battaglia 1. Les deux options ont été prises en considération dans le calcul combiné et la moyenne obtenue a été retenue.

Remerciements

La présente étude a été rendue possible grâce à la participation de dizaines de volontaires et de collaborateurs. Soulignons que ce sont les candidats eux-mêmes qui ont financé leurs tests du chromosome Y auprès de *FamilyTreeDNA*. Nous les remercions de leur confiance et de leur adhésion au projet Québec ADN qui a servi de plateforme de regroupement pour les analyses. Les candidats sont David Fauchon, Andrew Vardon, Robert C. Varden, Robert Alan Haviland, Dr William Haviland, James de Havilland, Donald Carl Battaglia, Carl Skip Battaglia, Eugene Dorrière, John J. Heivilin, Paul Eugene Heivilin et John Vardon. À vous tous, merci!

Une mention spéciale à Roland Vardon, natif de Barachois, en Gaspésie, qui a su nous mettre sur la piste du chaînon manquant, ainsi qu'à Barb Danby, Hélène Michel, Penny McKay, Marylin Current et Cecilia, pour l'aide à la coordination.

Finalement, nous soulignons la révision faite par Maude Caron et Maurice Germain.

Annexe

Lignées de références

Notes: L'usage du caractère gras pour le nom d'un ancêtre indique qu'il a été parfaitement triangulé, grâce à deux fils différents (par exemple, **Jean Dorrière**). Dans un tel cas, chacun des fils à la tête des lignées testées verra son prénom inscrit en caractère gras. Quant à l'usage de l'italique, il signifie l'existence d'un doute ou d'un manque dans la documentation pour appuyer la filiation avec la génération suivante. Parfois, le choix de l'individu proposé résulte du croisement de multiples sources ou d'éléments découverts grâce à la phylogénie commune aux candidats testés. Finalement, nous nous basons sur la date du mariage lorsque les registres nous le permettent. Cependant, au-delà du XVII^e siècle, c'est souvent un titre de propriété, ou encore la transmission des armes familiales, qui permet d'appuyer la filiation paternelle. Le numéro d'identification à la droite du premier individu de chaque lignée réfère à l'identification de sa trousse de prélèvement d'ADN, au laboratoire *FamilyTreeDNA*.

D'autres lignées de référence peuvent être consultées dans **L'Ancêtre+**, sous l'onglet « Compléments ».

1. FAUCHON, David (**IN71333**).
2. FAUCHON (Privé).
3. FAUCHON (Privé).
4. FAUCHON, Joseph-Arthur et BERNARD, Marie-Arthémise, m. 9 septembre 1901, Sainte-Justine, Québec.
5. FAUCHON, Étienne et DESROSIERS (PATOINE), Marguerite, m. 13 juillet 1869, Sainte-Claire, Québec.
6. FAUCHON, Etienne et CHABOT, Marie, m. 24 octobre 1831, Sainte-Claire de Dorchester, Québec.
7. FAUCHON, Joseph et FOURNIER, Geneviève, m. 11 février 1800, Saint-François de la Rivière du Sud, Québec.
8. FAUCHON, Alexis et DODIER, Marie-Joséphé, m. 8 février 1762, Saint-Vallier, Bellechasse, Québec.
9. DORRIERE, **Jean** et LEROUX, Anne, liaison vers 1727, France.
10. **DORRIERE, Jean** et DESDOUETS, Suzanne, m. 27 avril 1690, Les Biards, Normandie.
11. DORRIERE, Pierre et PELCHAT, Jeanne, m. 2 juillet 1652, Virey²⁴.
12. *DORRIERE Antoine*?²⁵.
13. *VERDUN de DORRIERE, Jean* (d. 1610).
14. *VERDUN de DORRIERE, Marin* (d. 1558) et *MARIOTTE, Madeleine*.

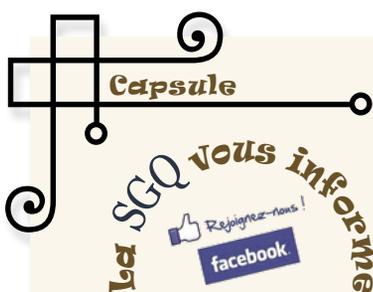
24. Pierre DORRIERE, de Virey, est l'ancêtre de la famille DORRIERE encore représentée dans le Sud Manche, notamment à Avranches et dans les communes voisines. Dans certains actes du XVII^e siècle, on trouve parfois une particule devant le nom.

25. Le 12 mai 1600 à Saint-Laurent-de-Terregatte, Antoine DORRIERE est parrain au baptême de Françoise de VERDUN, fille illégitime de Jean de VERDUN, seigneur de Dorrière.

Sources: AD Manche, registres paroissiaux de St-Laurent-de-T. 75/310

(www.archives-manche.fr/ark:/57115/s005e5d6b4dd82af/5e5d6b50f0701.ef=2&s=14). Cet Antoine Dorrière pourrait être le père de Pierre de Dorrière, ou son oncle, si un frère d'Antoine pouvait être concerné. Ceci n'est qu'une hypothèse mais nous avons néanmoins l'indication que des parents proches de Jean de Verdun de Dorrière pouvaient porter le patronyme Dorrière.

15. VERDUN de DORIERE, Jean (d. vers 1523) et D'OUESSEY, Perrette.
 16. VERDUN, Guillaume (vers 1450-vers 1516), sieur de Dorière, et JUHE Marie, m. 2 février 1482, Barenton, Manche.
 17. VERDUN, Guillaume (vers 1415-après 1485), sieur de Dorière et LE SOTEREL Isabeau, m. vers 1445.
 18. VERDUN, Colin (1379-avant 1444), sieur de la Peschardière et BOIS de DORIERE Marguerite, m. vers 1400.
 19. VERDUN, Thomas (vers 1355-avant 1422), sieur de la Peschardière et BEAUMONT Clémence, m. vers 1378.
 20. VERDUN, ?, sieur de la Peschardière.
 21. VERDUN, Thomas, sieur de la Peschardière, mentionné en 1327.
 22. VERDUN, Guillaume, sieur de Boucéel, ou Richard VERDUN, à Quettreville, mentionné en 1284.
 23. VERDUN, Guillaume, sieur de Boucéel, mentionné en 1276.
 24. VERDUN, Thomas, sieur de Fougerolles, mentionné en 1241.
 25. VERDUN, Guillaume, sieur de Fougerolles en 1235 et Mathilde, mention d'une terre à Brécey en 1241, Manche.
 26. VERDUN, **Norman**, sieur de Fougerolles en 1210, d. vers 1224, mentionné à Epiniac, Bretagne, et à Tombelaine vers 1190.
 27. **VERDUN, Norman** (vers 1100-1153) et CLINTON, Lescelina.
 28. *Génération intermédiaire ?*
 29. VERDUN, Bertram, vers 1040-vers 1100.
1. VARDON, Andrew (**IN100677**).
 2. VARDON, John Lester et PROUT, Shirley, m. 6 septembre 1958, Bothwell, Ontario.
 3. VARDON, Lester Milton (1897-1969) et THOMPSON, Florence May, m. 20 avril 1921, Toronto.
 4. VARDON, Elbert Tenneyson (1866-1922) et SMITH, Margaret, m. 24 mai 1893, St-Thomas, Ontario.
 5. VARDON, Anthony Dimoc (1837-1885) et HARRIS, Electra, m. 29 décembre 1861, West Oxford, Ontario.
 6. VARDON, Robert Buffington et TURNER, Rachel, m. 31 mars 1824, St. Patrick, Charlotte, N.-B.
 7. VARDON, Robert (1754-1838) et MILLIKEN, Phoebe, m. 4 octobre 1792, St. Andrews, Charlotte, N.-B.
 8. VARDON, **Jonah** (1714-c.1771) et CHILD, Mary, m. 20 avril 1751, Greenwich, Kent.
 9. **VARDON, John III** (1659-1743) et PROCTER, Mary, m. 28 janvier 1713, Astbury (2^e épouse).
 10. VERDON, John II (c.1606-ap.1656) et NEWTON, Mary, m. vers 1656, Congleton (3^e épouse).
 11. VERDON, John I (c.1570-1640) et POYNTON, Joan, m. 13 octobre 1594, Congleton.
 12. *VERDON (Génération inconnue, née vers 1540).*
 13. *VERDON, Thomas et Isabelle* (Thomas est le seul fils d'Edmund. Si la filiation est fautive jusqu'à John Verdon de Congleton, né vers 1570, on doit passer par un frère d'Edmund, celui-ci décédé en 1516).
 14. *VERDON, Edmund d. 1516 et GASCOIGNE, Margaret.*
 15. *VERDON, Thomas et NEWTON, Johanna, fille de Richard Newton* (en 1507, Thomas laisse Fulshaw à son fils aîné Edmund, présumé majeur à cette date).
 16. VERDON, Edward (*Edmund?*), propriétaire de St John of Jerusalem – probablement Fulshaw, présumé fils d'Henry.
 17. VERDON, Henry.
 18. VERDON, Geoffrey (d. 1421), de Woodford et Fulshaw et SHERD, Margaret.
 19. VERDON, Edmund (*filius Nichole le Verdun*, héritier de Woodford).
 20. VERDON, Nicholas (mentionné en 1355, propriétaire dans le Cheshire – à Woodford).
 21. VERDON, Jordan II, (mentionné en 1342, propriétaire dans le Cheshire – à Woodford).
 22. VERDON, Jordan (mentionné en 1289, propriétaire dans le Cheshire – à Woodford).
 23. VERDUN, Henry II (d. 1272) et PULESTON, Amice.
 24. VERDUN, Henry et GRESLEY, Hawise, (i.e. 'de Stafford' ou 'de Tosny').
 25. VERDUN, **Bertram III** (vers 1138-1192) et Rohese.
 26. **VERDUN, Norman** (vers 1100-1153) et CLINTON, Lescelina.
 27. *Génération intermédiaire ?*
 28. VERDUN, Bertram (vers 1040- vers 1100).
- Vous pouvez communiquer avec les auteurs à l'adresse : domgag12@hotmail.com



Facebook

La Société de généalogie de Québec (SGQ) est maintenant sur Facebook. Abonnez-vous au fil d'actualité pour connaître les plus récentes nouvelles de la SGQ. Inscrivez « société de généalogie de Québec » dans la case « recherche » sur votre page d'accueil « Facebook ».



Jacques-François Pampalon Entre ville et campagne

Robert Pampalon (7171)

L'auteur est géographe de formation et a été chercheur au ministère de la Santé et des Services sociaux (1976-1999) ainsi qu'à l'Institut national de santé publique du Québec (1999-2013). Il est détenteur d'un doctorat (1984) et a poursuivi des études postdoctorales en France (1989-1990) et en Angleterre (1997-1998). Il est l'auteur de plusieurs publications et ouvrages scientifiques relatifs à la santé publique. Il s'est particulièrement intéressé aux inégalités sociales et territoriales de santé au Québec et ailleurs. Ses travaux ont reçu des prix de l'Association canadienne des géographes (2005) et de l'Association de santé publique du Québec (2018). Retraité depuis la fin de l'année 2013, il s'intéresse à la généalogie.

Résumé

*En 1736 naît Jacques-François Pampalon, fils de Jacques Pampalon et Marie-Geneviève Legris dont l'histoire fut relatée dans **L'Ancêtre**¹. La vie de Jacques-François alterne entre la ville et la campagne, entre la Haute-Ville de Québec et la Seigneurie de Neuville/Pointe-aux-Trembles. À ces endroits, Jacques-François élit domicile, se marie, devient père et exerce son métier de menuisier-charpentier. En puisant dans des documents d'archives, les registres d'état civil, les minutiers de notaires et d'autres sources, l'auteur retrace le parcours de Jacques-François Pampalon et de ses deux épouses, Marie-Françoise Cadoret et Geneviève Grégoire, la première en étant à son troisième mariage et Geneviève, à son second. Un parcours rempli de péripéties.*

Jacques-François Pampalon est né le 2 août 1736 à Québec et a été baptisé le jour même par Chrétien Le Chasseur, vicaire de Québec². Il est le troisième d'une famille de neuf enfants dont les parents, Jacques Pampalon et Marie-Geneviève Legris, établiront domicile à la Haute-Ville de Québec. Au recensement de 1744, Jacques-François a 8 ans et la famille compte cinq enfants. Elle loge alors rue Couillard ou Saint-Joachim, entre les rues de l'Hôpital et Sainte-Famille. Peu après, en 1752, on la retrouve sur la rue Saint-Flavien chez Jean-Baptiste Legris, frère de Marie-Geneviève, là où Jacques et Marie-Geneviève décéderont à six semaines d'intervalle, âgés de 43 et de 47 ans. Jean-Baptiste Legris et Michel Pampalon, le beau-frère et le frère de Jacques, seront respectivement tuteur et subrogé tuteur de Jacques-François et de sa fratrie.

Comme son père, Jacques-François sera menuisier charpentier. Très jeune, il pratique son métier au chantier de construction navale de Québec, là où son père a travaillé avant lui. C'est ce qu'indique le registre des malades de l'Hôtel-Dieu³ où Jacques-François est hospitalisé en 1750 et 1753, à l'âge de 14 et de 16 ans pour des durées respectives de trois et de cinq jours. Il y revient en 1759, âgé de 23 ans, pour dix jours. Au registre, on note qu'il est alors

charpentier de la construction sans toutefois préciser son lieu de travail. Il poursuivra ainsi son métier de menuisier charpentier tout au long de sa vie et tous les actes notariés le concernant en feront mention.

La vie de Jacques-François Pampalon alternera entre la ville et la campagne, entre la Haute-Ville de Québec et la paroisse de Pointe-aux-Trembles, dans la seigneurie de Neuville, un territoire alors largement rural et agricole situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la ville de Québec. À ces deux endroits, Jacques-François s'établira, se mariera, aura des enfants et exercera son métier de menuisier charpentier.

C'est d'abord en Haute-Ville de Québec que Jacques-François s'installe. Le 15 juin 1765, il acquiert de Jean-Baptiste Amyot et de Catherine Mora, son épouse, un emplacement de 30 pi de front sur 102 pi de profondeur situé sur la rue des Grisons et aboutissant à la rue de la Porte⁴. L'emplacement se trouve en la censive de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Québec; la vente implique le paiement des cens, rentes et droits seigneuriaux à la fabrique ainsi qu'une somme de 350 livres payable aux vendeurs sous forme de

1. PAMPALON, Robert. « Jacques Pampalon : vie, famille et métier en Nouvelle-France », *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 331, été 2020, p. 250-252.

2. Basilique Notre-Dame de Québec. *Registres photographiés au Greffe de Québec, 1735-1736*. B. 158, p. 314.

3. Archives du monastère des Augustines. *Registre journalier des malades, domestiques et étrangers qui sont traités, qui sortent ou qui meurent en l'Hôtel-Dieu de Québec*, vol. 5, p. 306 et vol. 6, p. 51 et 210.

4. BAnQ Québec. Minutier de François Lemaître-Lamorille, le 15 juin 1765.

rente annuelle de 17 livres 10 sols et rachetable en un seul versement de 350 livres. Sur l'emplacement se trouve une maison bâtie pièce sur pièce, qui deviendra le nid de son premier mariage.

Jacques-François épouse Marie-Françoise Cadoret à Québec, le 26 avril 1767⁵; il a 30 ans et elle en a 39. Marie-Françoise en est alors à un troisième mariage, le premier ayant été célébré le 26 février 1748 avec François Girard, et le deuxième, le 6 novembre 1764, avec Nicolas Chauvin. La deuxième union survient six mois après le décès de François Girard et, la troisième, deux mois seulement après celui de Nicolas Chauvin. De son premier mariage, Marie-Françoise a eu cinq enfants⁶ dont seuls Pierre et Louis-François sont toujours vivants lors des troisièmes noces de leur mère. Leurs noms reviendront à quelques occasions à titre d'héritiers. Aucun enfant ne naîtra des deuxième et troisième unions de Marie-Françoise, qui rendra l'âme le 24 mars 1779 à Neuville.

Au cours du troisième mariage, cependant, beaucoup d'événements viendront ponctuer la vie familiale. Le premier survient le 18 août 1769, lorsqu'une ordonnance du Gouverneur de la province de Québec octroie à Jacques-François Pampalon et à plusieurs résidents de la ville de Québec une licence pour tenir cabaret ou vendre de la liqueur forte à emporter⁷. Cette licence vaut pour un an et n'est pas nécessairement renouvelable. Néanmoins, un avertissement émis le 23 février 1768 par George Allsopp, secrétaire du Bureau du gouverneur, signale la nécessité de réduire le nombre de cabarets afin d'éviter ivrognerie et débauche. Qu'a fait Jacques-François de cette licence? Aucune information ne permet d'en connaître les suites.

Un événement majeur survient le 24 février 1771 lorsque Jacques-François, alité et malade, mais sain d'esprit, dicte et signe son testament en la maison de la rue des Grisons⁸. C'est ainsi que *considérant la certitude de la mort et l'incertitude de l'heure d'icelle*, il précise ses dernières volontés. Il sera inhumé en l'église paroissiale Notre-Dame-de-Québec, au cimetière Sainte-Anne; douze messes basses seront célébrées pour le repos de son âme et une somme de 100 chelins sera versée aux pauvres de la ville. Ses biens meubles et immeubles iront à Marie-Françoise, son épouse, à charge pour elle de payer les dettes dues et faites avant ou pendant le mariage. Enfin, un legs de 100 livres sera réparti

à parts égales entre ses frères et sœurs, somme provenant de la succession de son père, Jacques Pampalon.

Heureusement, Jacques-François survit à cet épisode dont on ignore tant la nature que la cause. Et la vie continue.

Le 22 mai 1773, Jacques-François et son épouse abandonnent l'emplacement de la rue Sainte-Geneviève pour ne plus avoir à payer la rente foncière annuelle due à la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Québec⁹. Ils le font tant en leur nom qu'en celui de Pierre et de Louis-François Girard, absents du pays, l'emplacement ayant été concédé à leur père. Les termes de l'abandon consistent en ce que les arrérages de rentes annuelles soient payés à la fabrique et que celle-ci, en retour, les libère de tout paiement futur.

Le 30 août 1775, Louis Pampalon, le frère de Jacques-François, lui transfère une procuration obtenue du sieur Ambroise Gaudin de la Poterie pour la gestion et l'administration de ses affaires au Canada¹⁰. Le sieur de la Poterie, tout comme Louis Pampalon, alors marchand et tailleur d'habits, habite au Môle Saint-Nicolas, Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti). À titre de procureur, Jacques-François interviendra, en 1791, lors de la cession par les frères Nicolas et Ambroise Gaudin de la Poterie d'un emplacement situé rue Saint-Joseph (maintenant rue Garneau), dans la Haute-Ville de Québec¹¹. Cette cession ira à William Ennis, maître tonnelier à Québec, et à son épouse, Marie Magdelaine Gaudin de la Poterie, sœur de Nicolas et d'Ambroise; elle rapportera aux deux frères la somme de 400 livres, chacun recevant la moitié de la somme.

L'année 1775 sera marquante pour la province et la ville de Québec: l'armée continentale américaine formée pendant la guerre de l'Indépendance américaine tenta alors d'envahir la nouvelle colonie britannique située plus au nord¹². Le 9 juin 1775, le gouverneur britannique Guy Carleton proclame la loi martiale et met sur pied des milices dans les districts de Montréal, Trois-Rivières et Québec pour s'opposer aux forces américaines. Un grand nombre de résidents de la ville de Québec s'enrôlent et, parmi eux, Jacques-François Pampalon qui sera un des six¹³ officiers (premier sergent) de la première compagnie de la milice canadienne française. Si les troupes américaines l'emportent à Montréal, celles menées par les généraux Richard Montgomery et Bénédicte Arnold sont défaites à Québec, le 31 décembre 1775; Montgomery y trouve la mort.

5. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Claude Louet, fils, le 26 avril 1767.

6. PRDH (Programme de recherche en démographie historique). www.prdh-igd.com, n° 26246.

7. *Gazette de Québec*, le 24 août 1769.

8. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Saillant, le 24 février 1771.

9. *Ibid.*, le 22 mai 1773.

10. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 30 août 1775.

11. BAnQ Québec. Minutier de Joseph-Bernard Planté, le 7 novembre 1791.

12. L'invasion du Québec. Voir: <https://fr.wikipedia.org/>.

13. ROY, Pierre-Georges. *Bulletin des recherches historiques*, vol. XI, n° 8, août 1905, p. 229.

Le 19 décembre 1777, le couple Pampalon–Cadoret vend son terrain et sa maison de la rue des Grisons¹⁴ à Malcolm Fraser, écuyer et capitaine au *Regiment Royal Emigrant*, un personnage bien connu pour avoir participé aux sièges de Louisbourg et de Québec et pour avoir sonné l’alerte lors de l’attaque de Québec par l’armée américaine à la fin de 1775¹⁵. La vente implique le remboursement de 350 livres à la veuve Catherine Mora pour rentes non rachetées et le paiement de 1250 livres aux vendeurs *en monnoye d’or et d’argent*. L’entente prévoit que les vendeurs quitteront l’emplacement et la maison le 1^{er} mai 1778, mais pourront cohabiter avec une nouvelle famille dès le début mars, si telle est l’intention de l’acquéreur. Entre 1777 et 1791, Malcolm Fraser fera l’acquisition de cinq terrains et maisons dans la rue des Grisons.

Le 29 avril 1778, Jacques-François Pampalon acquiert de Michel Marchand et de Louise Cardinet, son épouse, un emplacement situé sous le coteau de l’Hôtel-Dieu ayant 36 pi de front sur la rue Saint-Charles (maintenant Saint-Vallier Est) et s’étendant sur tout l’espace entre cette rue et les fortifications de la ville¹⁶. Sur cet emplacement, se trouvent diverses mesures et dépendances, sans autres précisions, et la vente exige que l’acquéreur paie des cens, rentes et droits seigneuriaux envers le domaine du Roy et une somme de 600 livres, dont la moitié payable à la signature du contrat de vente et l’autre moitié, à la fin de mai 1779.

Ce dernier paiement suit de peu le décès de Marie-Françoise Cadoret à l’âge de 51 ans le 24 mars 1779. L’épouse est inhumée le lendemain au cimetière de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, à Neuville¹⁷.

L’inventaire après décès¹⁸ réalisé à la fin de 1779 nous apprend que Marie-Françoise et son conjoint résident à Pointe-aux-Trembles, et que la majeure partie de leurs biens s’y trouve. Leur avoir s’élève à 840 livres, ou à 784 livres si on exclut le lit à l’usage de Jacques-François, comme stipulé au contrat de mariage. L’inventaire détaille les objets et les meubles de la cuisine, de la chambre à coucher et des autres pièces, ainsi que le matériel utile en menuiserie, tels que *bouvets, rabots, mouchettes, galères, aigouines, verloppes, haches, erminettes* et des lots de planches et de madriers. Les seuls autres effets appartenant à Jacques-François sont chez Charles Parent, résidant de la rue Sainte-Geneviève,

où Jacques-François est pensionnaire. En ce lieu, il possède les meubles d’une chambre à coucher et des outils de menuiserie, le tout estimé à 67 livres. L’inventaire révèle également que Jacques-François dispose d’une somme de 215 livres, sous forme *d’or et d’argent monnoyés*, et reprend la description et la valeur des emplacements achetés ou vendus de la rue des Grisons et de la rue Saint-Charles.

Le 7 mars 1780, sont effectués le compte et le partage des biens meubles et immeubles associés aux trois communautés issues des mariages de Marie-Françoise Cadoret¹⁹. Il est d’abord rappelé les diverses parties prenantes de ces trois communautés et la tenue d’une assemblée des curateurs aux deux premiers mariages, où il fut décidé de céder à Jacques-François Pampalon tous les meubles inventoriés à Pointe-aux-Trembles et à Québec. On estime alors à 2014 livres la valeur des biens mobiliers et immobiliers de Jacques-François. Cette somme inclut les meubles se trouvant tant à Pointe-aux-Trembles qu’à Québec, l’argent en possession de Jacques-François, une somme de 48 livres pour travaux de menuiserie et la vente, pour 900 livres, de l’emplacement de la rue Saint-Charles récemment mis à l’enchère et acquis par Jacques Cauchon, navigateur²⁰. Après déduction des dépenses communes et de l’emplacement de la rue des Grisons, acquis par Jacques-François avant le mariage, la somme restant aux trois communautés est de 554 livres. Un tiers ira à Louis-François Girard fils, un tiers aux héritiers de Nicolas Chauvin et un tiers à Jacques-François Pampalon. L’acte d’achat de l’emplacement de la rue Saint-Charles stipule que les sommes dues aux héritiers Girard et Chauvin seront versées par Jacques Cauchon qui s’en acquittera²¹.

Un mois plus tard, le 4 avril 1780, Jacques-François Pampalon se remarie à la basilique Notre-Dame de Québec avec Geneviève Grégoire, veuve de Joseph Levasseur²². Jacques-François a alors 43 ans et Geneviève, 30 ans. Cette dernière, née à Neuville, s’y était mariée quatre ans plus tôt avec le dénommé Levasseur, menuisier, et y avait mis au monde deux enfants, Joseph et Jean-Baptiste²³. Au contrat de mariage entre Jacques-François et Geneviève²⁴, il est dit que *les deux enfans du premier mariage de la future épouse seront nourris et élevés pour leur revenu et aux frais de leur communauté.*

14. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 19 décembre 1777.

15. Sur Malcolm Fraser, voir : www.biographi.ca/fr/bio/fraser_malcolm_5F.html.

16. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 29 avril 1778.

17. Registres photographiés au presbytère de la paroisse Saint-François-de-Sales, Neuville, 1778-1785, 13^e feuillet.

18. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 3 décembre 1779.

19. *Ibid.*, le 7 mars 1780.

20. *Ibid.*, le 18 février 1780.

21. BAnQ Québec. Minutier de Michel-Amable Berthelot-Dartigny, le 13 janvier 1781.

22. Basilique Notre-Dame de Québec. *Registres photographiés au Greffe de Québec, 1777-1783*.

23. PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com, n° 52280.

24. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 1^{er} avril 1780.

Ce couple aura neuf enfants. Les deux premiers, Jacques-Étienne et Antoine, naîtront à Neuville, respectivement le 7 novembre 1780 et le 5 novembre 1781. Les sept autres, soit François-Louis, François-Xavier, Geneviève, Pierre-Nolasque, Olivier, Adélaïde et Marie-Anne, verront le jour à Québec entre 1783 et 1792, mais seuls Jacques-Étienne et Geneviève atteindront l'âge de 21 ans. Les deux enfants Levasseur se rendront à l'âge adulte, se marieront et survivront au décès de leur mère.

Le contrat de mariage mentionne que les époux demeurent en la ville de Québec; l'achat d'un emplacement sur la rue et dans le faubourg Saint-Jean le confirme²⁵. L'emplacement fait 36 pi de front sur 86 pi de profondeur. Le vendeur est Joseph Vocelle, maître maçon, et la vente est faite au nom de son épouse, Louise Vézina, héritière de l'emplacement par ses parents. La vente est faite au prix de 800 livres, dont 600 sont versées à la signature du contrat et les 200 livres restantes, le 11 janvier 1781.

Dès l'acquisition de l'emplacement, Jacques-François y construit une maison de bois, *pieu sur pieu avec solage de pierre et cheminée*, de 26 pi sur toutes ses faces. La construction nécessite des travaux de maçonnerie qu'effectuera Joseph Vocelle, pour la somme de 672 livres²⁶. L'emplacement est par la suite scindé en deux parties, l'une comprenant la maison et l'autre, le terrain adjacent. Les deux parties seront ultérieurement vendues séparément, respectivement à Pierre Pacaud²⁷ et Louis Béland²⁸. Le premier paiera la somme de 2000 livres, dont 1800 au comptant et le reste dans les deux ans suivant la vente. Le second versera la somme de 400 livres, dont la moitié comptant et le reste par rente annuelle. Comme ces emplacements se trouvent sur la censive des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu, leur vente implique le paiement de cens et de rentes seigneuriales. Ici, cependant, celui-ci ne sera pas versé directement aux religieuses, mais par l'intermédiaire des premiers vendeurs, Joseph Vocelle et Louise Vézina, son épouse.

C'est pendant cette période que Jacques-François effectue des travaux de menuiserie pour l'Hôtel-Dieu de Québec²⁹. Au cours du mois de juin 1784, il reçoit de Jacques Dénéchaud, médecin à l'Hôtel-Dieu et propriétaire

foncier en Haute-Ville³⁰, *trois Cens Soixante et Dix planches, avec Cens Dix maDriés De bois de CeDres et Depain* pour des travaux de menuiserie dans le hangar de l'hôpital des Pauvres; ce contrat lui rapportera 355 livres.

En 1781 et 1782, quatre actes notariés indiquent que les époux résident également à Neuville, là où sont nés les premiers enfants du couple. Il est question dans ces actes des héritages reçus par Geneviève Grégoire, l'un de son père et les autres de son premier mari, Joseph Levasseur.

Le 16 février 1781, sont cédés au frère de Geneviève, Jean Grégoire, les droits mobiliers et immobiliers hérités de leur père, décédé en 1778, et les droits qui pourraient venir de leur mère toujours vivante³¹. Cette cession est faite au prix de 400 livres et implique le paiement de cens et rentes au seigneur du lieu. Le 21 décembre 1781, un second acte³² officialise la vente d'un emplacement le 5 juillet 1777 par Guillaume Garneau, navigateur, au couple Levasseur – Grégoire, pour la somme de 150 livres. L'emplacement est borné à la fois par un coteau, les terres du domaine et un ruisseau s'écoulant le long du coteau. L'acte prévoit le versement de cens et rentes au sieur Deschenaux, seigneur de Neuville, et ce, depuis 1777, année de la prise de possession de l'emplacement et d'*une petite maison construite en bois tombant alors en ruine*. Le 21 décembre 1781, cet emplacement sera mis à l'enchère aux messes paroissiales; Marie-Françoise Delisle en fera l'acquisition pour la somme de 306 livres, dont partie est payée au comptant le 21 janvier 1782 et le reste dans les deux mois suivants³³. Le 21 décembre 1781, est également mise à l'enchère aux messes paroissiales une terre en bois debout de 3 arpents de front sur 40 de profondeur, située au 3^e Rang des concessions de la seigneurie de Neuville³⁴. François Proulx s'en portera acquéreur pour la somme de 130 livres, versée au comptant le 21 janvier 1782. Ces dernières ventes impliquent le paiement annuel de cens et rentes au sieur Deschenaux.

À la fin de la décennie 1780, Jacques-François Pampalon signe des pétitions adressées aux autorités de l'époque, soit au roi d'Angleterre et au gouverneur Lord Dorchester (Guy Carleton). Ces pétitions constituaient *un outil d'expression politique des citoyens ordinaires dans la sphère publique*

25. BAnQ Québec. Minutier de Jacques Pinguet, fils, le 27 avril 1780.

26. *Ibid.*, le 29 octobre 1784.

27. *Ibid.*, le 4 avril 1787.

28. *Ibid.*, le 20 novembre 1782.

29. Archives du séminaire de Québec. Seigneurie II, n^{os} II, IIa et IIb, juin 1784.

30. www.nosorigines.qc.ca/.

31. BAnQ Québec. Minutier de Bernard Planté, le 16 février 1781.

32. BAnQ Québec. Minutier de Jean-Antoine Panet, le 21 décembre 1781.

33. BAnQ Québec. Minutier de Bernard Planté, le 21 janvier 1782.

34. *Ibid.*, le 21 janvier 1782.

québécoise³⁵. Le 18 février 1786, une requête de résidents de la ville de Québec propose aux autorités de renoncer à la récupération d'impôts impayés sur des ventes de lots et de maisons, et ce, afin de ne pas appauvrir la population déjà affligée par les destructions résultant de la Conquête³⁶. Le 13 octobre 1788, une seconde pétition adressée par de nombreux résidents de tout le Québec, incluant seigneurs, notables, commerçants et simples citoyens, critique la volonté des autorités de modifier l'Acte de Québec de 1774 en créant notamment une assemblée législative dont les membres seraient élus par la population³⁷. Ici, sous prétexte de ne pas avoir été consultée, une certaine élite, surtout seigneuriale, souhaite protéger ses propres intérêts.

Durant ces années et celles qui suivront, diverses acquisitions de terrains et maisons auront lieu, d'abord à Québec, puis à Neuville.

Moins de deux semaines après la vente de la maison de la rue Saint-Jean le 14 avril 1787, Jacques-François Pampalon acquiert de Jean-Baptiste Gatien³⁸, curateur des biens de dame Marie-Joseph Sasseville, veuve de Charles Pélissier, un emplacement de 30 pi de front sur 50 pi de profondeur sur la rue Saint-Joseph (maintenant rue Garneau), avec une maison en pierres de deux étages en très mauvais état. D'une valeur estimée à 1600 livres, le tout est cédé à Jacques-François contre diverses obligations, soit : de retenir une part non précisée de cette somme pour un des fils de la veuve Pélissier, absent de la province depuis plus de trente ans ; de payer les cens et les droits seigneuriaux dus et à venir à messieurs du Séminaire, de qui relève l'emplacement ; de prendre à sa charge tous les besoins de la veuve Pélissier jusqu'à sa mort

nourriture et entretient, La soigner ou faire Soigner tant en Santé qu'en maladie, et apres sa mort La faire Jnhumer Suivant Son Etât a peine de tous Dépens Domages et Interêts.

La veuve Pélissier décédera un an plus tard³⁹, soit le 15 avril 1788, et le couple Pampalon-Grégoire conservera l'emplacement et la maison jusqu'au 2 mars 1793 lorsque William Morrison, maître menuisier, demeurant à Québec, en fera l'acquisition⁴⁰. La présence en ce lieu du couple et

de trois enfants est confirmée au recensement de 1792⁴¹. Entre-temps, le 3 décembre 1789, l'emplacement sera mis en garantie pour un prêt de 300 livres accordé par Jacques Dénéchaud, médecin à l'Hôtel-Dieu, le même qui avait fourni à Jacques-François planches et madriers pour des travaux de menuiserie. Le prêt sera remboursé sur trois ans avec intérêt annuel de 6 %⁴² et rapportera au prêteur la somme de 372 livres, capital et intérêts. Le 27 septembre 1793, le nouveau propriétaire, William Morrison, versera la somme de 1000 livres aux vendeurs et retiendra en ses mains la part (ici évaluée à 800 livres) du fils Pélissier absent de la province, sous forme d'hypothèque garantie par les vendeurs. Le 5 juillet 1796, William Morrison⁴³ leur versera ces 800 livres et obtiendra quittance de son hypothèque, à charge pour le couple Pampalon-Grégoire de payer au fils Pélissier, ou à ses héritiers, sa part d'héritage.

Ce même 5 juillet 1796, les époux Pampalon-Grégoire acquièrent de Thomas Dunn, écuyer et juge de la Cour du banc du Roi pour le district de Québec, deux emplacements situés dans la seigneurie de Neuville⁴⁴. Le premier emplacement fait 60 pi de front sur environ 160 pi de profondeur et se situe près de l'église ; il est borné par devant au chemin Royal et par derrière, du côté du fleuve, à 30 pi au sud de la maison qui s'y trouve. Sur cet emplacement, s'élèvent en effet une maison de pierres de deux étages du côté nord et d'un étage du côté sud, de 26 pi de front sur 36 pi de profondeur, ainsi qu'une grange, un hangar et une étable. Le second emplacement, voisin du premier, fait 90 pi de front sur le chemin Royal, séparé du premier par une voie de passage. Cette acquisition est faite au prix de 1500 livres dont 800 ont été versées au vendeur et le reste le sera dans les dix années à venir, auquel s'ajoutera un intérêt annuel de 6 % jusqu'au paiement final. En outre, les acquéreurs doivent payer les rentes et cens annuels au seigneur du lieu.

Un plan du village de Neuville, ou Bourg Saint-Louis, tracé par Jean-Baptiste Larue en 1802 permet de localiser ces emplacements (**Figure 1**)⁴⁵⁻⁴⁶. Ceux du couple Pampalon-Grégoire se situent au sud de l'église paroissiale et du chemin Royal, le premier correspondant au lot 55 sur lequel est construite une maison, et le second étant le lot 56.

35. GIRAL, Gisela. *Les pétitions collectives et le développement de la sphère publique au Québec*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université Laval, 2003.

36. *Gazette de Québec*. Le 28 avril 1791.

37. *Ibid.*, le 22 janvier 1789.

38. BANQ Québec. Minutier de Jacques Pinguet, fils, le 13 avril 1787.

39. PRDH. Acte n° 110152.

40. BANQ Québec. Minutier de Pierre-Louis Deschenaux, le 2 mars 1793.

41. Archives publiques du Canada. *Recensement de la paroisse de Québec 1792*, cote F. M. 8, G 24, vol. 4.

42. BANQ Québec. Minutier de Jean-Bernard Planté, le 3 décembre 1789.

43. BANQ Québec. Minutier de Joseph-Bernard Planté, le 5 juillet 1796.

44. *Ibid.*, le 5 juillet 1796.

45. LARUE, Jean-Baptiste. *Plan du village de Neuville ou Bourg Saint-Louis, 1802*. Copié par W. Larue d'après l'original, 1849, E21, S555, SS1, SSS23, PB.10.

46. ROULEAU, Marc. *Terrier. Seigneurie de Neuville, 1665-2000*, Société d'histoire de Neuville, 2001, 255 p.

Elle cède ainsi à son fils, dès à présent et pour toujours, la jouissance de ses biens et de ladite maison et le libère entièrement des obligations qu'il pourrait avoir envers elle.

Là se termine l'histoire de Jacques-François Pampalon et de ses deux épouses, Marie-Françoise Cadoret et Geneviève Grégoire. Des vies bien remplies et de multiples façons. Qu'il s'agisse de migrations entre la Haute-Ville de Québec et le milieu rural et agricole de Neuville où ils s'établissent. Qu'il s'agisse de travaux de menuiserie ou encore d'achats ou de ventes de terrains et de maisons qu'il a fallu parfois construire et souvent rénover. Qu'il s'agisse d'enfants issus

de trois unions, dont le compte s'élève à seize, neuf étant nés du dernier mariage entre Jacques-François Pampalon et Geneviève Grégoire. Malheureusement, bien peu de ces enfants atteindront l'âge adulte. De fait, seul Jacques-Étienne Pampalon laissera une descendance du même nom, qui prendra racine elle aussi à Neuville mais qui, au fil des générations, se dispersera à la grandeur du Québec, du Canada et des États-Unis.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse robertpampalon@gmail.com



Capsule clio-généalogique : *The Register*... 175 ans d'existence

La revue *The Register* de la *New England Historical and Genealogical Society (NEHGS)* célébrera, en 2022, sa 175^e année de publication. Lancée en 1847, cette revue trimestrielle se présente comme la plus vieille publication de ce type en Amérique du Nord. La société ayant donné naissance à cette publication avait été fondée environ deux ans

plus tôt, en 1845. Dans la préface de 1847, les éditeurs de la revue prévoient de publier des mémoires, des notices de toutes personnes venant d'Europe, des tableaux démographiques, des biographies de notables, des descriptions de costumes, de bijoux et d'ustensiles de toutes sortes, des artefacts (inscriptions et épitaphes, monuments, armoiries, portraits de distingués personnages). La revue visait à compléter les activités de la *NEHGS* qui avait déjà, à cette époque, une bibliothèque, un cabinet de curiosités et une collection de peintures. La distinction entre généalogiste, ethnologue, historien, érudit ou antiquaire ne s'était pas encore imposée.

Au niveau de l'édition, la généalogie canadienne-française a dû attendre un siècle de plus pour avoir un peu l'équivalent avec la parution des *Mémoires* de la SGCF, en 1944.

Une copie numérisée de toutes les éditions du *The Register*, de 1847 à 1922, est disponible à l'adresse suivante :

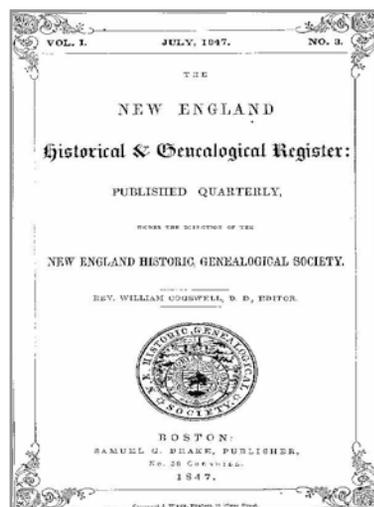
www.familysearch.org/wiki/en/New_England_Historical_Genealogical_Register_Online.

Un index de toutes les éditions, de 1847 à 2021, est également disponible à l'adresse suivante :

<https://mail.google.com/mail/u/2/#inbox/FMfcgzGIIKCNhgfdDDwPMfvcNDbRPDz?projector=1&messagePartId=0.1>.

fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Mots de GÉNÉA...

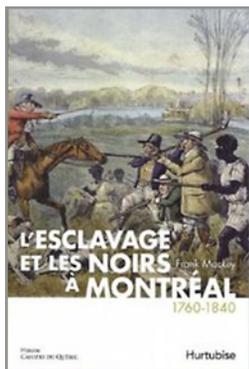
L'éducation d'un enfant devrait commencer au moins cent ans avant sa naissance.

Olivier Wendell Holmes.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... L'esclavage et le métissage



MACKEY, Frank. *L'esclavage et les Noirs à Montréal, 1760-1840*, Montréal, Hurtubise, 2013, 662 p¹.

Dans cet ouvrage, Frank Mackey nous présente les résultats de ses recherches sur l'esclavage et la présence des Noirs à Montréal. D'une très belle écriture — tant pour la version anglaise que pour la traduction française —, l'auteur veut remettre les pendules à l'heure sur

la question de l'abolition de l'esclavage et démontrer le fait que les Noirs, bien qu'ils soient absents des publications historiques officielles, sont installés ici depuis longtemps.

Pour cet ouvrage, Frank Mackey a

[...] *parcouru laborieusement plus d'un siècle de documents variés — sans omettre une page, dans le cas des journaux, des registres de paroisses, cimetières, hôpitaux et prisons, des recensements et des élections [...] sans omettre un acte dans les archives notariales ni un dossier dans les archives judiciaires [...] (p. 49-50)*

Il a confronté chaque fait rapporté par les auteurs de sources secondaires, comme dans l'ouvrage du sociologue Daniel Gay², avec ce qu'il a découvert — sur les faussetés, *erreurs grossières et distorsions de faits très simples* —. Cela nous a donné des frissons dans le dos.

Dans cet ouvrage, Mackey fait une démonstration de l'abolition de l'esclavage au Canada bien avant l'année officielle de 1834. Toutefois, l'essentiel du livre porte sur la présence incontournable des Noirs à Montréal entre 1760 et 1840, et le résultat n'a rien de comparable à la compilation de l'historien Marcel Trudel que la plupart des chercheurs utilisent encore aujourd'hui.

L'auteur s'explique ainsi :

Si j'ai eu l'audace de contester les conclusions d'autres auteurs, c'est que je ne voyais aucun autre moyen de transmettre un message nécessaire: que l'accumulation d'erreurs oriente l'histoire des Noirs au Québec dans des directions qui ne sont confirmées par aucune

preuve et qu'il faut coûte que coûte vérifier nos sources et revoir nos repères avant de poursuivre. [p. 48]

L'auteur reconnaît le travail précurseur de Trudel, mais il considère que le *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*³ comporte de telles faiblesses qu'il ne remplit pas vraiment son rôle. C'est grâce à un travail de recherche et d'identification de longue haleine que Frank Mackey évalue à moins de 400 individus les Noirs qui étaient en esclavage à Montréal entre 1760 et 1800 (p. 181, 185). Pour expliquer ses résultats si différents de ceux de Trudel, l'auteur y consacre un chapitre entier intitulé « Un recomptage perpétuel ». L'auteur illustre la problématique de l'identification par le biais des cas de Mary McArdy, alias Marie Saint-Martin ; de Jeanie Martin, alias Janet Summerton (p. 448, 478) ou encore de Nancy Feron, alias Nancy Faren, alias Ann Farrell, alias Nancy Farrell, alias Ann Feron, et alias Nancy Meade (patronyme de son époux) (p. 475).

Chaque thème abordé dans l'ouvrage — la participation à la vie politique, les emplois occupés, les mariages mixtes, la justice, etc. — est accompagné de faits vécus par des Noirs dans leur quotidien, comme Alexander Grant, barbier et coiffeur, et leader de la communauté noire à Montréal, ou encore John Trim, qui connaît le succès dans le domaine immobilier et qui épouse une Québécoise blanche. D'ailleurs, pour les généalogistes, le chapitre 10 pourrait révéler des liens familiaux avec des ancêtres noirs.

L'ouvrage comprend deux index, l'un général et l'autre consacré aux esclaves canadiens mentionnés dans le livre. Malheureusement, il y manque plusieurs noms. À notre avis, il y a deux sections plus importantes encore, soit les notes de fin de volume tellement précieuses en renseignements qu'elles représentent à elles seules quelque 125 pages et, bien sûr, la bibliographie qui vous dirigera vers d'excellentes sources archivistiques et imprimées.

Bref, sans le travail de Frank Mackey, les Judith, Charlotte, Rose, John et Prince seraient tombés dans l'oubli. C'est un ouvrage incontournable sur l'histoire des Noirs à Montréal, de la Conquête britannique jusqu'à l'Acte d'Union de 1840, celui que tout chercheur intéressé par ce sujet doit lire et surtout auquel il doit se référer.

Denyse Beaugrand-Champagne (8425)

1. MACKAY, Frank. *Done with Slavery: the Black Fact in Montréal, 1760-1840*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, 604 p. [Traduction par Hélène Paré].
2. GAY, Daniel. *Les Noirs du Québec, 1629-1900*, Sillery, Septentrion, 2004, 518 p.
3. TRUDEL, Marcel. *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires au Canada français*, Montréal, Hurtubise, 1990, 490 p.



TRUDEL, Marcel, et Micheline DALLAIRE. *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal, Hurtubise, 2004, 406 p.

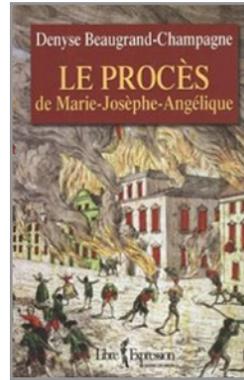
Les auteurs font l'historique de l'esclavage au Québec et y annexent

le *Dictionnaire des esclaves* et de leurs propriétaires au Canada français (p. 367-381). Quel statut social fallait-il pour avoir droit à un ou plusieurs esclaves? Du gouverneur aux riches marchands, des militaires ou des communautés religieuses, ils sont nombreux à posséder des esclaves. Par ailleurs, les noms des esclaves figurent sur plusieurs listes d'inventaire, avec les meubles et les biens de toutes sortes. Étant régi sous le Code noir de 1685, l'achat d'esclaves est légal en Nouvelle-France. Leur présence est plus importante à Montréal, moindre à Québec et rare à Trois-Rivières.

Bien que présent, l'esclavage ici a été peu documenté, parfois nié. Dans un entretien avec l'historienne Danielle Pigeon en 2004, Marcel Trudel mentionne qu'il avait été interpellé par l'article *L'esclavage dans la presqu'île de Vaudreuil* publié par Robert-Lionel Séguin en 1949. Toujours dans le même entretien, l'historien raconte qu'en 1960, à la suite de la publication de ses travaux sur l'esclavage *le livre est tombé à plat* [...] *L'Université Laval a décidé de mettre au pilon* [...] *700 livres restés sur les bras*. Plus loin, concernant la réception de sa publication par ses pairs, il dira *Ils ne m'ont pas rejeté, mais*

ils ne m'ont pas appuyé non plus. Même le chanoine Groulx s'est contenté de me sourire quand je l'ai revu, sans plus.

On retient les travaux de Frank Mackey, de Marcel Trudel, de Daniel Gay et d'Arnaud Bessière, sans oublier le procès d'une esclave noire en 1734, histoire écrite par Denyse Beaugrand-Champagne.



BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse. *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Montréal, Libre Expression, 2004, 296 p.

L'auteure est historienne, généalogiste et archiviste. Le sort réservé à Marie-Josèphe-Angélique est incontestablement tragique. L'auteure a consulté les documents d'archives et décrit la chronologie des faits et gestes des principaux acteurs du procès à la suite de l'incendie de Montréal. Autant les manquements

du système de justice que le climat social et hiérarchisé de l'époque sont troublants.

Après l'exécution de cette femme, le lecteur se posera la question suivante: coupable ou non? La question demeurera sans réponse.

Un livre à découvrir ou à relire...

À bouquiner à 360°

- BACK, Francis. « Les habits de la servitude », *Cap-aux-Diamants*, n° 79, automne 2004, p. 20-24. (Canada) et *Érudit*.
- BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Denyse. *Le procès de Marie-Josèphe-Angélique*, Montréal, Libre Expression, 2004, 296 p. (8-3600-bea) et *Astrolabe*.
- BESSIÈRE, Arnaud. *La contribution des Noirs au Québec: Quatre siècles d'une histoire partagée*, Québec, Publications du Québec, 2012, 173 p. (8-3600-bes) et *Astrolabe*. Télécharger l'extrait p. 119.
- BILÉ, Serge. *Esclave et bourreau: L'histoire incroyable de Mathieu Léveillé, esclave de Martinique devenu bourreau en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2015, 161 p. (8-3600-bil).
- BOUCHARD, Gérard, John A. DICKINSON, et Joseph GOY. *Les exclus de la terre en France et au Québec, XVII^e-XX^e siècle*, Québec, Septentrion, 1997, 338 p. (8-3000-bou).
- BOUCHARD, Serge, et Marie-Christine LEVESQUE. *Elles ont fait l'Amérique: De remarquables oubliées*, Montréal, Lux Éditeur, 2011, t. 1, chap. « Marie-Angélique: comme un brasier dans la tête », p. 149-268. (8-3001-fem) et *Astrolabe*.
- CARPIN, Gervais. « Que savons-nous de Mathieu De Coste: le premier « naigre » venu au Canada », *Cap-aux-Diamants*, n° 79, automne 2004, p. 13-14. (Canada) et *Érudit*.
- CÔTÉ, L[ouis]-P[hilippe]. *L'esclavage au royaume du Saguenay: dépouillés, exploités, esclaves dans notre propre province*, [s. l.], [s. n.], 26 p. (8-9714-cot).
- DESCHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris et Montréal, Édition Plon, 1974, 588 p. (2 – Montréal-22) et *Astrolabe*.
- DESLANDRES, Dominique. « Voix des esclaves autochtones et des esclavagistes: Un cas d'histoire intersectionnelle dans les archives judiciaires de la juridiction de Montréal », *Les Cahiers des Dix*, n° 72, Montréal, 2018, p. 145-175. (Canada) et *Érudit*.
- GARNEAU, François-Xavier. *Histoire du Canada français*, François Beauvais, 1973, 305 p. (8-9710-gar) et *Astrolabe*.
- GARNEAU, François-Xavier. *Histoire du Canada*. Québec, Napoléon Aubin, 1846, 577 p. et ([https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_du_Canada_\(Garneau\)/Tome_II/Livre_VIII/Chapitre_I](https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_du_Canada_(Garneau)/Tome_II/Livre_VIII/Chapitre_I)), p. 447-448.
- GAY, Daniel. *Les Noirs du Québec 1629-1900*, Québec, Septentrion, 2004, 515 p. (8-3000-gay) et *Astrolabe*.
- GAY, Daniel. « Portrait d'une communauté: les Noirs du Québec, 1629-1900 », *Cap-aux-Diamants*, n° 79, automne 2004, p. 10-12. (Canada) et *Érudit*.
- GÉLINAS, Claude. *Les Autochtones dans le Québec post-confédéral 1876-1960*, Québec, Septentrion, 2007, 259 p. (8-9414-gel) et *Astrolabe*.

- GUERTIN, Pauline. « Affranchissement de deux esclaves », *Entre Nous*, vol. 23, n° 1, février 2014, p. 25. (Canada).
- JOLY, Jean. « Un panis censitaire », *Au jour le jour*, vol. 22, n° 8, 2010, p. 3. (Canada).
- LACHANCE, André. *Délinquants, juges et bourreaux en Nouvelle-France*, Montréal, Libre Expression, 2011, 237 p. (8-9714-lac) et *Astrolabe*.
- LAGACÉ, Roger. « Nigger Rock – Des esclaves au Québec », Montréal-Nord, *Il était une fois...* vol. 2, n° 4, 2003, p. 12. (Canada).
- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « Vente d'esclave à La Prairie », *La revue du Notariat*, vol. 79, n° 5, décembre 1976, p. 213-224. (8-9200-col).
- LISÉE, Jean-François. « Tous esclavagistes », *Le Devoir*, 27 février 2021, p. B 12.
- MACKEY, Franck. *L'esclavage et les Noirs à Montréal 1760-1840*, Montréal, Hurtubise, 2013, 662 p. (8-3600mac) et *Astrolabe*.
- MACKEY, Frank. « Des Noirs sous un voile blanc : Métissage et abolition tranquille de l'esclavage », *Cap-aux-Diamants*, n° 130, été 2017, p. 12-14. (Canada) et *Érudit*.
- PAQUIN, Michel. « DUPLESSIS, MARGUERITE », www.biographi.ca/fr/.
- PIGEON, Danielle. « Entretien avec Marcel Trudel, pionnier de l'histoire de l'esclavage au Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 79, automne 2004, p. 15-19. (Canada) et *Érudit*.
- RICHER, Louis. « Une catégorie de citoyens à part, les esclaves », *L'Ancêtre*, vol. 36, n° 291, été 2010, p. 275-276. (Canada).
- SÉGUIN, Robert-Lionel. « L'esclavage dans la Presqu'île de Vaudreuil », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 55, n° 4, 1949, p. 91-93 et n° 7, p. 168, (Canada).
- TRUDEL, Marcel, et Micheline DALLAIRE. *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Montréal, Hurtubise, 2004, 406 p. (8-9714-tru) et *Astrolabe*.
- TRUDEL, Marcel. *L'esclavage au Canada français*, Montréal, Édition Horizon, 1960, 127 p. (8-9714-tru) et *Astrolabe*.

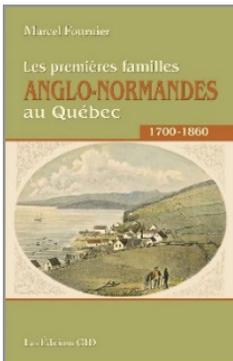
Ces références ont été sélectionnées dans le catalogue de la bibliothèque. Elles sont accessibles sur le site WEB de la Société ou doivent être consultées sur place.

La mention *Astrolabe* indique que ce livre peut être emprunté dans le réseau de Bibliothèque Québec.

La note *Érudit* signifie que cet article est disponible sur la plateforme du même nom.

Mariette Parent (3914)

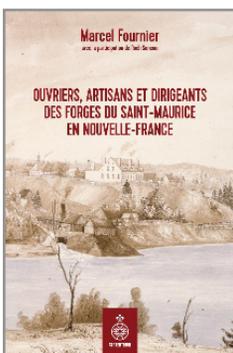
Nos membres publient



FOURNIER, Marcel. *Les premières familles anglo-normandes au Québec*, Les Éditions GID, 2022, 352 p.

L'historien et généalogiste émérite Marcel Fournier raconte dans ce livre l'aventure des 504 Anglo-Normands qui ont traversé l'Atlantique après la Conquête et qui ont associé leur destin à celui des habitants du Québec, de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du Labrador. Ce chapitre de notre histoire sociale et économique méritait une patiente recherche de base qui nous est enfin offerte dans cet ouvrage inédit offert aux lecteurs et aux chercheurs.

En vente au coût de 34,95 \$ en librairie, chez l'éditeur et auprès de l'auteur.



FOURNIER, Marcel. *Ouvriers, artisans et dirigeants des Forges du Saint-Maurice en Nouvelle-France*, Septentrion, 2022, 194 p.

Ce livre raconte l'histoire des ouvriers, artisans et dirigeants des Forges du Saint-Maurice à l'époque de la Nouvelle-France. La partie historique propose des textes, souvent inédits, concernant la création et l'évolution des Forges entre 1730 et 1763. La partie biographique présente des notices biographiques de 186 ouvriers, artisans et dirigeants d'origine canadienne et française qui ont œuvré aux Forges du Saint-Maurice sous le Régime français.

En vente au coût de 29,95 \$ en librairie, chez l'éditeur et auprès de l'auteur.



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec. On fait également écho à certains articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant, parfois, par la suite en publications destinées au grand public.

Prestige de l'uniforme : implantation de militaires allemands à Saint-Gilles

L'intérêt pour les militaires ne se dément pas. Ceux-ci semblent avoir eu la cote dans certaines institutions universitaires du Québec, du moins si on se fie à la production de mémoires de maîtrise parus récemment sur le sujet.

À l'intérieur de ce corpus, l'un des thèmes abordés est celui des conditions de réussite de l'implantation des militaires dans une société d'accueil¹. Certains mémoires ciblent plus particulièrement un groupe de militaires. Ainsi, dans la présente chronique, nous nous attacherons à présenter un de ces travaux portant surtout sur l'implantation de militaires allemands dans un village de la région de Chaudière-Appalaches²:

DESROCHERS, Audrey. *L'établissement des soldats des troupes auxiliaires allemandes dans la seigneurie de Beaurivage : une histoire d'enracinement à la fin du XVIII^e siècle*³.

Le mémoire se présente comme une monographie concernant 23 militaires allemands⁴ appartenant aux troupes de mercenaires impliquées dans la guerre d'indépendance des États-Unis et qui se sont implantés dans un village du Québec.

M^{me} Desrochers s'est donné pour tâche d'analyser les conditions d'intégration d'une minorité ethnique, soit germanique, dans une société rurale et canadienne⁵.

L'auteure a procédé à une caractérisation sociodémographique poussée de ses 23 sujets, relevant leur âge, leur origine géographique et sociale, leur religion, leur capacité d'écriture, leur statut matrimonial, etc.⁶

Son analyse révèle que ce groupe de soldats est hétérogène et que la principale variable d'intégration dans le milieu de Saint-Gilles est la présence d'une épouse, allemande ou canadienne. Si ce facteur constitue le principal élément de l'intégration, il n'est pas unique et leur occupation comme agriculteurs demeure également déterminante. L'auteure note également qu'elle n'a trouvé aucun retour en Europe dans ce groupe.

Du point de vue de la sociologie historique, la contribution du mémoire peut être considérée comme modeste. Toute l'analyse est en nuance, et le lecteur ne devra pas rechercher une conclusion univoque ou tranchée. Il était en effet assez prévisible que le mariage et une activité professionnelle (agriculture) compatible avec les exigences du milieu constituaient des éléments prépondérants d'intégration à cette époque. Seule l'adhésion à une religion autre que catholique aurait pu être un frein, mais semble-t-il que ce facteur ne fut pas déterminant. Néanmoins, l'échantillon est limité et relativement hétéroclite.

1. D'autres mémoires sont consacrés à différents aspects de la carrière et de la vie des militaires en Nouvelle-France ou dans le Bas-Canada. Notons, à titre d'exemple, les cas de désertion, ou encore la criminalité chez les soldats. Nous y reviendrons probablement ultérieurement.
2. Dans une prochaine chronique, nous vous proposerons des travaux récents concernant l'implantation de militaires des troupes françaises engagées dans la guerre de Sept Ans.
3. DESROCHERS, Audrey. *L'établissement des soldats des troupes auxiliaires allemandes dans la seigneurie de Beaurivage : une histoire d'enracinement à la fin du XVIII^e siècle*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Sherbrooke, novembre 2020, 246 p.
4. En fait, il s'agit de 21 militaires, en plus de deux autres Allemands non militaires. De plus, le mot *allemand* est utilisé à des fins de commodité de lecture tout au long du texte bien que son emploi constitue un anachronisme compte tenu de l'époque, l'Allemagne n'ayant été unifiée qu'en 1871 au lendemain de la guerre franco-allemande. Finalement, l'expression *mercenaire* ne devrait pas nous amener à juger trop sévèrement ces militaires, puisque ces individus étaient en fait loués (vendus) par leur seigneur et souverain respectif au roi de la Grande-Bretagne. Pour une présentation complète du contexte, voir KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves au Québec*, Québec, Septentrion, 2013, 552 p.
5. *Canadienne* au sens de la fin du XVIII^e siècle, soit essentiellement francophone et très majoritairement catholique.
6. Ces éléments de caractérisation sont reproduits à la fin du mémoire dans une série d'annexes avec des listes nominatives. DESROCHERS. *Op. cit.*, p. 225 et suivantes. Notons également de nombreux tableaux, figures et cartes insérés dans le texte témoignant, selon nous, de l'exhaustivité de la recherche.



Le Saint-Empire romain germanique en 1789 regroupe les États germaniques apparaissant à la fin du XVIII^e siècle comme une macédoine d'états plus ou moins souverains et indépendants. L'Allemagne est constituée en 1871 au lendemain de la guerre franco-allemande.

Source: Wikipedia Commons.

Toutefois, pour des généalogistes, la singularité des parcours individuels est en soi une norme, et ceux-ci n'ont pas besoin de confirmer une théorie ou de faire preuve d'heuristique. De plus, le travail de M^{me} Desrochers demeure dans le domaine du connu par les sources employées (BMS, contrats notariés, dictionnaires généalogiques) et dans l'approche

utilisée (fiche de famille). Mieux, ce mémoire ne manque pas d'intérêt par des éléments comme son analyse de l'agentivité⁷ de certaines femmes (pourquoi des femmes canadiennes épousent-elles des étrangers?)⁸ et par son étude des capacités à signer⁹.

Chercher l'Allemand en soi?

M^{me} Desrochers déplore au début de son mémoire le peu d'études consacrées à ce groupe d'immigrants et propose à la fin de celui-ci d'autres sujets exploratoires autour du même thème¹⁰. Pourtant, si les études en sociologie historique sur le sujet peuvent être rares, et nous ne nous permettrons pas d'en discuter ici, il en va autrement des ouvrages généalogiques. D'ailleurs en fait foi la bibliographie accompagnant le mémoire. On y retrouve mentionnés les travaux de Jean-Pierre Wilhelmy¹¹, en 1984, et ceux de Claude Kaufholtz-Couture et Claude Crégheur¹², en 2013, qui sont probablement les exemples les plus achevés¹³. Par contre, nous pourrions toujours nous interroger sur l'importance relative accordée à ces soldats en regard des autres militaires¹⁴.

Le panorama ne serait d'ailleurs pas totalement complet sans la mention d'un autre ouvrage. Bien que son livre¹⁵ date du début des années 2000, Manuel Meune actualise la perception qu'ont les Allemands de leur intégration dans la société canadienne et québécoise. Abordant ce thème, il parcourt les différentes vagues de l'émigration allemande ou germanique, depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1950. Meune constate que les contemporains n'ont évidemment pas la même perception de leur identité germanique selon que leur ancêtre est un Hans Bernardt (présent en Nouvelle-France en

7. Pour une définition du concept: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Agentivité>. Il serait par ailleurs intéressant d'analyser la composante exotique du militaire étranger (britannique, allemand) dans le roman historique québécois en regard de son vis-à-vis français.
8. DESROCHERS. *Op. cit.*, chap. 2, en particulier les p. 82-90.
9. Audrey Desrochers utilise l'échelle du *degré d'aisance de la signature* de Marie-Madeleine Compère. Son annexe 8 y est consacrée. Les généalogistes pourraient assurément s'en inspirer. Source mentionnée au mémoire: COMPÈRE, Marie-Madeleine. « École et alphabétisation en Languedoc aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans FURET, François, et Jacques OZOUF, dir. *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, t. 2, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 91.
10. À titre d'exemples: faire des comparaisons avec l'intégration des mercenaires allemands dans les communautés urbaines ou leurs liens avec la société britannique. Il serait également intéressant d'effectuer une comparaison avec les militaires, nominalement français, établis sensiblement à la même époque, à la suite de la guerre de Sept Ans.
11. WILHELMY, Jean-Pierre. *Les mercenaires allemands au Québec, 1776-1783*, nouvelle édition, Québec, Septentrion, 2009, 276 p.
12. KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Op. cit.*
13. De plus, le lecteur intéressé pourra faire une recherche bien simple, avec le mot *allemand*, au catalogue des ressources documentaires du Centre de documentation Roland-J. Auger de la SGQ. Il y retrouvera de nombreux articles récents. Il est par conséquent difficile de juger de l'importance accordée à un sujet sans établir préalablement un barème.
14. Les évaluations varient sur l'importance numérique des souches germaniques: le présent mémoire avance 1200 à 1400 mercenaires allemands restés dans la *Province of Québec*, comparativement aux 400 soldats des régiments de Carignan-Salières et compagnies de Tracy au XVII^e siècle ainsi qu'aux 350 militaires de la Marine établis au Canada entre 1755 et 1785. Une juste et nuancée comparaison devrait faire l'objet d'une étude en soi. ROUTHIER, Hélène. « Les soldats du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et les Filles du roi ont-ils encore des descendants? » *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 316, automne 2016, p. 33-34. FOURNIER, Marcel, et autres. « L'apport démographique des soldats de Montcalm, aux cours de la guerre de Sept Ans et ses répercussions sur la population canadienne », dans *1763. Le Traité de Paris bouleverse L'Amérique*, Québec, Septentrion, 2013, 426 p.
15. MEUNE, Manuel. *Les Allemands du Québec – Parcours et discours d'une communauté méconnue*, Montréal, Les éditions du Méridien, 2003, 322 p. Cet ouvrage est la partie publique d'une thèse de doctorat présentée à l'Université Marc Bloch à Strasbourg, en 1997, malheureusement non disponible en ligne.



Prospect von der untern Stadt in Quebec gegen St. Laurentz Fluss. Vue de la Basse-Ville de Québec vers le fleuve Saint-Laurent, imprimée et éditée par Habermann, Franz Xaver, 1721-1796. BAnQ, domaine public.
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2032560>.

1664) ou un citoyen allemand faisant partie des *campboys*¹⁶. Dans le premier cas, les descendants peuvent ignorer totalement l'origine de leur premier ancêtre en Amérique.

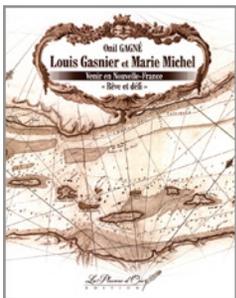
Nous retenons en particulier la place que Meune accorde au travail de Wilhelmy¹⁷ du début des années 1980. En effet, selon Meune, l'ouvrage de ce dernier a joué un rôle de révélateur et a constitué l'occasion pour plusieurs Québécois, et Canadiens, de renouer avec leur origine et de manifester une forme de fierté tout en montrant la complexité des questions identitaires.

C'est peut-être en soi l'effet collatéral le plus important d'un mémoire tel que celui de M^{me} Desrochers: amener des contemporains¹⁸ à comprendre qu'ils sont le produit d'une suite de hasards. Maintenant, on pourrait faire une place à ces mercenaires, aux côtés d'autres militaires, dans le mythe fondateur du Québec d'aujourd'hui¹⁹.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

16. Pendant la guerre 1939-1945, le Québec a hébergé (*sic*) un certain nombre de prisonniers allemands qui avaient fui le régime nazi, parce que juifs ou opposants politiques. Malgré les circonstances ayant mené à leur détention, leur libération a pris un certain temps.
17. WILHELMY. *Op. cit.*, révisé en 2009.
18. Musée de la Mémoire vivante. « Jean-Maurice Demers (1933) – 2016-0055 » (5 août 2016) [enregistrement audio], entrevue avec Jean-Maurice Demers, propos recueillis par Florence Demers et apparaissant à la bibliographie de M^{me} Desrochers.
19. *L'Association des familles d'origine germanique du Québec* (AFOGQ) n'existe plus; toutefois, sur la page Facebook de l'organisme, dans un message publié en février 2022, on invite des descendants à partager leur signature ADN, <https://m.facebook.com/profile.php?id=100057598091947>. Consulté le 12-03-2022.

Nos membres publient



GAGNÉ, Onil. Louis Gasnier et Marie Michel. Venir en Nouvelle-France « Rêve et Défi », Montmagny, Édition La Plume d'Oie, 2021, 287 p.

Ce volume présente les origines de la famille en France, l'émigration vers la Nouvelle-France, l'arrivée au pays, la vie à la Grande ferme, la concession à Sainte-Anne-de-Beaupré, le décès de Louis Gasnier, le second mariage de Marie Michel avec Paul de Rainville et le décès de celle-ci.

Second volet: Une présentation des enfants de Louis et Marie Michel, leur histoire et leur vie, les relations avec le milieu. **Louise** et Claude Bouchard, **Marie** et André Berthelot dit Leloutre, **Pierre** et Louise Faure dit Planchet, **Olivier** et

Élisabeth Pépin, **Louis** et Marie Gagnon, **Anne** et Pierre Lacroix, **Ignace** et Barbe Dodier, premier mariage, et **Ignace** et Louise Tremblay, second mariage, et **Joachim** et Louise Marcoux

Prix: 45 \$, plus les frais d'expédition de 20 \$.

Offert chez l'auteur: 4, rue Leblanc, Victoriaville (Québec) G6P 6V9.

Mots de Généa...

S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer. – Albert Einstein.



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)

La Nouvelle-Orléans, une laborieuse mission pour les sœurs Ursulines

Prologue

Au début du XVIII^e siècle, les conditions de vie inhospitalières qui règnent sur le vaste territoire de la Louisiane freinent l'émigration française. La guerre de Succession d'Espagne ravage l'Europe, coûte cher à la France, et ses colonies en paient les frais. Pour stimuler le peuplement de la petite colonie, le roi Louis XIV consent, en 1702, à l'envoi de contingents de « filles à marier » ; certaines d'entre elles seront connues sous le nom de *Filles de la cassette*. En 1726, les Ursulines du couvent de Rouen, France, acquiescent à la requête des pères Jésuites aux fins d'administrer l'hôpital de La Nouvelle-Orléans et de pourvoir à l'enseignement catholique. À leur grand étonnement, les religieuses découvriront une société multiethnique où les colons français et canadiens occupent le sommet de la hiérarchie, suivis des autochtones et, au bas de l'échelle sociale et raciale, des esclaves. De fait, le recensement de La Nouvelle-Orléans du 1^{er} juillet 1727 dénombre une population de 3104 personnes, dont plus de la moitié sont des esclaves d'origine africaine¹.

L'émigration féminine en Louisiane²

À l'aube du XVIII^e siècle, l'absence de femmes européennes célibataires crée un déséquilibre important au sein de la population louisianaise. Cette situation favorise les unions mixtes entre blancs et autochtones faites à la façon du pays. Pour endiguer ce phénomène, les autorités françaises préconisent l'envoi de contingents de « filles à marier ». Les premières cohortes expédiées entre 1704 et 1718 sont formées de dames reconnues pour leur vertu et aptes à fonder une famille. Toutefois, celles des années 1719-1720 sont constituées de prisonnières et autres « femmes de mauvaise vie » expulsées brutalement de leur pays. Leur réputation les précède, et elles sont rapidement rejetées par les colons. Par désespoir et pour remédier à leur misère, ces femmes se tournent bien souvent vers la criminalité, particulièrement la prostitution. Après quelques années d'une existence difficile, elles s'éteignent ravagées par la maladie, et la plupart ne laissent aucune postérité. À compter de 1720, la situation

se redresse avec l'avènement des Filles de la cassette recrutées auprès d'orphelinats de Paris et des environs et sélectionnées pour leur bonne éducation reçue des religieuses. Elles représentent en quelque sorte les cousines louisianaises des Filles du roi, arrivées dans la vallée du Saint-Laurent entre 1663 et 1673. Selon plusieurs historiens, l'expression *Filles de la cassette* tire son origine du petit coffre (également désigné cassette), rempli de hardes et d'autres effets utiles, offert par le roi en guise de dot à toutes celles qui s'aventurent en Louisiane. Dans la langue de Shakespeare, elles seront connues comme les *Casket Girls*. La présence de ces jeunes femmes en sol louisianais suscite la convoitise, et pour éviter tout débordement, les administrateurs sont contraints de les isoler dans un endroit sécurisé :

Dès que ces demoiselles furent débarquées, on les logea toutes dans une même maison avec une sentinelle à la porte. Il était permis de les aller voir le jour et de choisir entre elles celles qui convenaient le mieux, mais, dès que la nuit était venue, l'entrée de leur maison était défendue à toute sorte de personnes. Elles ne tardèrent guère à être pourvues et mariées, et l'on peut dire que cette cargaison ne suffisait pas pour le nombre de prétendants qui se présentèrent, puisque celle qui resta la dernière fut sur le point d'exciter une dispute fort sérieuse entre deux garçons qui voulaient se battre à qui l'aurait, quoique cette Hélène ne fut rien moins que belle et eut plutôt l'air d'un soldat aux gardes que d'une fille. La querelle parvint même jusqu'aux oreilles du commandant qui, pour les accorder, les fit tirer au sort³.

Dès 1727, les Ursulines prendront la relève en les accueillant et les protégeant à l'intérieur de leur couvent jusqu'à leur mariage.

1. FORTIER, Alcée. *A history of Louisiana, Early Explorers and the Domination of the French 1512-1768*, New York, Manzi, Joyant & Co., successors, 1904, p. 102.

2. LECLERC, Paul-André. *L'émigration féminine vers l'Amérique française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, La Pocatière, Musée François-Pilote, 2008, p. 153-182.

3. DE VILLIERS DU TERRAGE, Marc. *Les dernières années de la Louisiane française*, Paris, E. Guilmoto, éditeur, 1905, p. 18.

Le développement du catholicisme en Louisiane^{4, 5, 6}

Les Récollets sont les premiers missionnaires catholiques à sillonner la vallée du Mississippi, puisqu'ils accompagnent, dès 1678, le sieur Robert Cavalier de La Salle dans l'exploration de cette région. Ils sont rapidement remplacés par les Jésuites, suivis des Carmélites et des prêtres missionnaires du Séminaire de Québec. Toutefois, la présence de ces communautés suscite peu d'intérêt auprès d'une population indépendante et habituée à une grande liberté sans contraintes religieuses. Devant le faible taux de convertis, les religieux, hormis les Jésuites, se démobilisent et quittent définitivement la région. L'arrivée des pères capucins en 1722 à titre de responsables (vicaire général) des missions de la Louisiane relancera le développement, mais marquera aussi le début des tensions avec les Jésuites. Ces derniers n'accepteront jamais l'autorité des Capucins et revendiqueront sans cesse leur indépendance d'action. Dès lors, et jusqu'en 1763, au départ forcé des Jésuites, les deux ordres s'opposeront systématiquement. Les Capucins se montrent également défavorables à l'établissement des Ursulines, auxquelles ils reprochent leur choix du père Nicolas-Ignace de Beaubois, supérieur des Jésuites, comme directeur spirituel. Les Capucins craignent également l'empiétement des religieuses et des Jésuites dans le secteur de l'éducation, une œuvre qu'ils ont déjà bien amorcée en établissant à La Nouvelle-Orléans un collège voué à l'instruction des jeunes garçons. L'abolition de l'ordre des Jésuites en 1762 mettra un terme à cette animosité. De fait, le décret du roi de France contraint les Jésuites à quitter la Louisiane dépouillés de leur patrimoine — plantations, biens meubles et esclaves — tout en cédant, à leur grand regret, l'administration des missions louisianaises aux Capucins.

À compter de 1763, à la suite de la chute de la Nouvelle-France, la colonie connaît une situation politique instable qui a pour effet de ralentir le travail d'évangélisation. De plus, en 1803, dans une Louisiane devenue américaine où la liberté de religion est instaurée, le clergé catholique perd son statut d'exclusivité au profit de diverses confessions religieuses.

L'encadrement de la mission^{7, 8}

En 1726, à la demande pressante du père jésuite Nicolas-Ignace Beaubois⁹, Louis XIV autorise les Ursulines du couvent de Rouen, France, à ériger une mission à La Nouvelle-Orléans. Selon l'entente ratifiée à Paris le 13 septembre 1726 et sanctionnée le 18 par Louis XIV, la Compagnie des Indes s'engage à

subvenir aux besoins matériels et monétaires des Ursulines au départ de la France. En Louisiane, elle leur concède l'hôpital de La Nouvelle-Orléans, de vastes terrains, une maison habitable et des esclaves, en plus de leur octroyer des subsides annuels. En retour, les sœurs s'obligent à administrer l'hôpital, soigner les malades et pourvoir à l'éducation des jeunes filles. Mère Marie Tranchepain de Saint-Augustin, une huguenote convertie au catholicisme, est nommée première supérieure de cette mission et se fait accompagner de onze religieuses provenant des régions suivantes : Rouen, Havres, Vannes, Ploermel, Hennebon et Elboeuf.

Une traversée mouvementée^{10,11}

Le 27 février 1727, c'est au port de Lorient en Bretagne qu'embarquent les religieuses sur *La Gironde*, vaisseau armé et équipé pour se défendre. Le capitaine a la délicatesse de les loger dans un endroit fermé et isolé des autres passagers et de l'équipage. Les nombreuses péripéties que connaîtra la traversée viendront prolonger la durée du périple de près de deux mois. Dès le départ, au large du port de Lorient, *La Gironde* heurte un récif sans toutefois subir de dommages importants. En mer, la rencontre de vents violents entraîne la perte d'une partie du bétail réservé pour la nourriture et force le vaisseau à faire escale à l'île de Madère pour se ravitailler. À trois reprises, deux fois sur l'Atlantique et une fois dans le golfe du Mexique, le bâtiment est pourchassé par des corsaires, mais à chaque occasion les pirates se retirent sans combattre. Des vents défavorables ralentissent la progression vers la mer des Caraïbes, et ce n'est qu'au début mai, à Saint-Domingue, que les passagers ont le loisir de se délier les jambes. Dans le golfe du Mexique, le navire s'échoue à deux occasions sur des bancs de sable, et l'équipage doit délester canons, barils de sucre et plusieurs tonneaux d'eau-de-vie. C'est en pirogue que le groupe entame la dernière étape, qui consiste à remonter le fleuve Mississippi, de fort La Balise (La Balize) à La Nouvelle-Orléans pendant neuf jours. Les voyageurs font connaissance avec les piqûres de maringouins, de « frappe-à-bord » et d'autres insectes porteurs de maladies infectieuses qui pullulent dans la région. Des hamacs de fortune sont érigés, soutenus par des perches enfoncées dans la terre, pour éviter de s'étendre sur un sol gorgé d'humidité. À deux reprises, les pluies abondantes forcent les voyageurs à dormir au milieu de la boue et de l'eau. Les religieuses épuisées posent finalement le pied à La Nouvelle-Orléans au matin du 6 août 1727. Accueillies par le père Beaubois, elles emménagent temporairement dans la maison du gouverneur Jean-Baptiste Le Moyne de

4. VOGEL, Claude. *The Capuchins in French Louisiana (1722-1766)*, Washington D.C., The Catholic University of America, Studies in American Church History, vol. VII, 1928, 132 p.

5. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours, tome quatrième*, Québec, Des Presses de C. Darveau, 1866, p. 516-525.

6. BERNARD, Antoine. *Histoire de la Louisiane, de ses origines à nos jours*, Québec, Université Laval, 1945, 450 p.

7. SHEA, J.-M. *Relation du voyage des premières Ursulines à La Nouvelle-Orléans et de leur établissement en cette ville*, Nouvelle York, Isle de Manate, New York, [s. n.], 1858, 68 p.

8. GAYARRÉ, Charles. *Histoire de la Louisiane*, Nouvelle-Orléans, Magne & Weisse, 1846, vol. 1, 378 p.

9. O'NEIL, C. E. « BEAUBOIS, NICOLAS-IGNACE DE », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca. Consulté le 15 mars 2021.

10. SHEA. *Op. cit.*

11. BERNARD. *Op. cit.*

Bienville, retourné en France l'année précédente. Dès le lendemain, elles inaugurent la première école française, « L'Académie des Ursulines », destinée à l'éducation des jeunes filles.

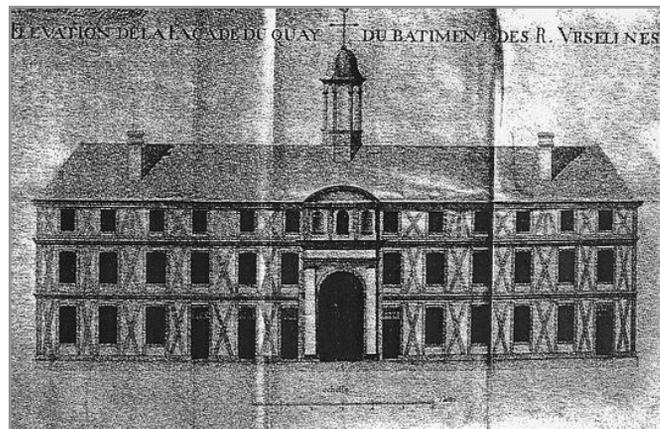


Arrivée des Ursulines à La Nouvelle-Orléans en 1727.
Source : <https://commons.wikimedia.org/wiki/>.

Le développement de la mission^{12, 13, 14}

Dès le départ, la mission connaît un vif succès, et les Ursulines innovent en offrant l'éducation aux jeunes filles sans égard à leur origine ethnique. L'œuvre progresse rapidement et, en quelques mois, l'Académie accueille plus d'une quarantaine d'écolières et une vingtaine de pensionnaires. Les Ursulines fondent, en 1728, un refuge voué aux femmes et aux enfants abandonnés et, l'année suivante, elles portent secours aux survivants du massacre des habitants de Fort Rosalie mené par les Natchez. Elles soutiennent les femmes délinquantes en ouvrant une maison de réforme. Elles soignent la population atteinte de choléra et de fièvre jaune, peu importe le statut social des malades. En 1765, elles recueillent les familles acadiennes démunies qui arrivent en Louisiane par vagues successives. Pendant la guerre de 1812, opposant Britanniques et Américains, elles transforment plusieurs classes de leur académie en infirmerie et prodiguent les soins aux nombreux blessés des deux camps. Victimes de maladies infectieuses et d'épuisement, quatre religieuses décéderont entre 1727 et 1733, dont la mère supérieure Marie Tranchepain de Saint-Augustin, le 11 novembre 1733.

Malgré l'appréciation et le respect de la population, les Ursulines envisagent à plusieurs reprises d'interrompre leur mission à La Nouvelle-Orléans. De fait, dès 1729, en raison de la piètre relation entre Jésuites et Capucins, l'opportunité d'une nouvelle mission à Saint-Domingue les interpelle sérieusement, mais sans toutefois se concrétiser. À compter de 1763, la colonie connaît différents régimes politiques — l'Espagne, la France et les États-Unis — qui déstabilisent l'administration du clergé catholique. Par conséquent, les Ursulines doivent se soumettre



Premier couvent — gravure 1733.
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Couvent_des_Ursulines/.

successivement, à l'autorité d'un évêque français, cubain, espagnol et américain. Au départ des Jésuites en 1763, elles doivent accepter, comme directeur spirituel, un père capucin avec qui elles n'ont guère d'affinité. Pendant de longs mois, elles redoutent les conséquences de la Révolution française amorcée en 1789 qui provoque en France une période de persécution des ordres religieux. Mais, fort heureusement, la communauté ne sera pas touchée. C'est toutefois en 1802 que deux événements majeurs viendront ébranler sérieusement la motivation des Ursulines. Au premier chef, à l'image de ce qu'ont vécu les Jésuites en 1763, la rétrocession de la colonie par l'Espagne à la France constitue une menace d'expulsion bien réelle pour la communauté. La profonde méfiance des religieuses envers le nouveau gouvernement de la République française entraîne le départ définitif de la majorité d'entre elles vers La Havane, Cuba, ne laissant que six consœurs à La Nouvelle-Orléans. En deuxième lieu, la vente de la Louisiane par Napoléon Bonaparte aux Américains rattache la communauté au diocèse de Baltimore, sous un gouvernement de confession protestante. Appréhendant une fois de plus le bannissement et la confiscation de leurs biens, les dirigeantes plaident leur cause dans une lettre adressée au président américain Jefferson. La stratégie réussit ; elles obtiennent l'autorisation écrite de celui-ci¹⁵ :

The President of the United States to Soeur Therese de St. Xavier Farjon, Superieure, and the Nuns,

“I have received, Holy Sisters, the letters you have written to me, wherein you express anxiety for the property vested in your institution by the former government of Louisiana. The principles of the Constitution and Government of the United States are a sure guaranty to you that it will be preserved to you sacred and inviolate, and that your institution will be permitted to govern itself according to its own voluntary rules, without interference from the civil

12. AUSTIN, Mary Theresa, et Mother CAROLL. *Ursulines in Louisiana 1727-1824*, Nouvelle-Orléans, Hyman Smith, Book and Job Printer, 1886, 38 p.

13. GAYARRÉ. *Op. cit.*

14. BERNARD. *Op. cit.*, p. 103-104.

15. AUSTIN, et CAROLL. *Op. cit.*, p. 32.

authority. Whatever diversity of shade may appear in the religious opinions of our fellow-citizens, the charitable objects of your institution cannot be indifferent to any, and its furtherance of the wholesome purposes of by training up its young members in the way they should go, cannot fail to insure it the patronage of the Government it is under. Be assured it will meet with all the protection my office can give it.

“I salute you, Holy Sister, with friendship and respect,” Thomas Jefferson.”



Musée du couvent des Ursulines, La Nouvelle-Orléans, 2014.
Source: www.google.com/maps/place/Couvent+des+Ursulines.

Leur situation stabilisée, les dirigeantes entreprennent des démarches auprès des monastères français et québécois dans l'espoir de consolider leur effectif. L'appel est entendu et, dès 1810, de nouvelles religieuses originaires de France se portent au secours de la petite communauté. Dans sa volonté de collaborer à cette lointaine mission, le monastère des Ursulines de Québec délègue trois religieuses d'expérience. Celles-ci quittent définitivement Québec le 13 mai 1823¹⁶. Il s'agit de :

- Marie Félicité Borne, sœur Saint-Charles, 39 ans, née et baptisée le 30 août 1783 à Québec, fille de Georges et Françoise Tellier. Elle entre au couvent des Ursulines de Québec le 31 août 1801 à l'âge de 18 ans. Elle quitte le monastère et sa ville natale après 22 ans de vie active pour se consacrer à la mission de La Nouvelle-Orléans où elle décédera le 24 août 1853 après 52 ans de vie religieuse.
- Marie-Angélique Bougie, sœur Saint-Louis-de-Gonzague, 35 ans, née et baptisée le 7 avril 1788 en la paroisse de La Nativité-de-Notre-Dame de Beauport, fille de Charles et Angélique Maheux. Elle fait son entrée au couvent des Ursulines de Québec en 1808 à l'âge de 20 ans. Elle décède le 17 avril 1833 à La Nouvelle-Orléans après s'être investie quelque dix années au noviciat du couvent de La Nouvelle-Orléans.

- Marie-Pélagie Morin, sœur de Saint-Étienne, 30 ans, née et baptisée le 5 juin 1793, en la paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-sud, fille de Jean-Baptiste et Marie-Pélagie Blanchette. Elle entre au couvent des Ursulines de Québec en 1809 à l'âge de 17 ans. Pendant 24 ans, elle œuvre au couvent de La Nouvelle-Orléans et occupe successivement les postes de supérieure, d'assistante et de dépositaire. Elle décède le 26 octobre 1846 à La Nouvelle-Orléans à l'âge de 54 ans.

La venue et l'apport de ces nouvelles religieuses jumelés à l'ouverture d'un noviciat assureront l'avenir de la communauté.

Par ailleurs, à l'image des Jésuites et des Capucins, les Ursulines exploitent des plantations consacrées notamment à la culture du sucre, des figues, de l'indigo et des oranges. La *location à ferme* de ces propriétés leur procure des revenus supplémentaires réinvestis dans le soutien de leurs missions. Les Ursulines ont également recours à l'esclavage pour combler leurs besoins en main-d'œuvre, une pratique légale et largement répandue parmi les propriétaires de plantations louisianaises¹⁷.

Épilogue

La résilience et la ténacité des Ursulines ont sans doute contribué, malgré les épreuves, à la pérennité de leur œuvre éducative auprès d'une clientèle multiethnique : française, américaine, espagnole, africaine, afro-américaine, allemande et irlandaise. Outre La Nouvelle-Orléans, leur œuvre s'étendra à d'autres villes américaines, notamment à Columbia, Caroline du Sud, à Cumberland, Virginie, à Saint-Louis, Missouri, à Galveston et à San Antonio, Texas.

Cet extrait d'un article paru dans le journal *Le Bien public* le 18 novembre 1948¹⁸ résume bien l'héritage laissé par les Ursulines :

L'histoire de la Louisiane est aussi l'histoire des Ursulines, qui conservèrent la langue française bien vivante en ce coin de terre si cher aux Canadiens du Québec. Ces religieuses furent les premières femmes aux États-Unis à organiser un hôpital militaire. Elles fondèrent aussi le premier orphelinat et la première école gratuite en Amérique. De plus, les Ursulines de Louisiane fournirent aux États-Unis la première femme à publier une œuvre historique et littéraire. En 1728, elles furent les premières à inaugurer les retraites pour dames. Elles donnèrent aussi à l'Amérique la première femme qui se consacra à la pharmacie. Les Ursulines furent également les premières religieuses à imprimer elles-mêmes leurs volumes. Et voilà un aperçu du travail de pionnier accompli en Louisiane.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : jeannemaltais@gmail.com

16. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Op. cit., p. 522-535.

17. PICHÉ, Geneviève. *À la rencontre de deux mondes : les esclaves de Louisiane et l'Église catholique, 1803-1845*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, 2015.

18. *Les Ursulines en Louisiane*, Le Bien public, 18 novembre 1948, p. 1.



Les armoiries de l'honorable Théodore Robitaille

Le visiteur de marque entrant à l'hôtel du Parlement par la porte de la Famille-Amérindienne pénètre dans un vestibule orné par les armoiries des marquis de Lorne et de Lansdowne, respectivement gouverneurs généraux du Canada de 1878 à 1883, et de 1883 à 1888, ainsi que celles de Théodore Robitaille et de Louis-François-Rodrigue Masson, lieutenants-gouverneurs de la province de 1879 à 1884 et de 1884 à 1887. Elles soulignent la construction de l'édifice au cours de leurs mandats. Ce sont les armoiries du quatrième lieutenant-gouverneur que nous vous présentons.

Théodore Robitaille¹

Louis-François-Christophe-Théodore Robitaille est né à Varennes et a été baptisé dans la paroisse Sainte-Anne le 29 janvier 1834. Il est le fils du notaire et patriote Louis-Adolphe et Marie-Justine Monjeau.

L'ancêtre du futur lieutenant-gouverneur, Pierre Robitaille (v. 1651-1715), est arrivé en Nouvelle-France le 24 novembre 1670 avec ses frères Jean et Nicolas qui se font concéder des terres à L'Ancienne-Lorette, dans les seigneuries de Gaudarville et Saint-Gabriel. Un autre frère, Philippe, migre en Nouvelle-France en 1693². Ils sont les enfants de Jean et Martine Cormont du bourg d'Auchy-lès-Hesdin, dans l'ancien comté d'Artois. Le 5 mai 1675, Pierre signe devant le notaire Pierre Duquet de La Chesnaye un contrat de mariage avec Marie Maufay, fille de Pierre et Marie Duval³. Le couple aura treize garçons et filles.

Après une formation à l'École modèle de Varennes, Théodore poursuit ses études aux États-Unis, au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, à l'Université Laval et au McGill College où il reçoit son diplôme de médecine en mai 1858. Par la suite, il s'installe en Gaspésie où il ouvre un cabinet à New Carlisle. Deux ans plus tard, son frère Louis devient son associé.

Le 6 novembre 1867, Théodore Robitaille épouse Emma Quesnel à la cathédrale Notre-Dame de Québec. Emma est la fille de l'avocat Pierre-Auguste-Adolphe et Adélaïde Charlotte Verchère de Boucherville⁴, et la petite-fille de Frédéric-Auguste Quesnel (1785-1866), un important homme politique, avocat et homme d'affaires de la région de Montréal.



Figure 1. Armoiries de Théodore Robitaille. Vestibule d'honneur de l'hôtel du Parlement.
Photo fournie par l'auteur.

La carrière politique de Robitaille commence sous l'Union des Canadas lorsqu'il est élu député de Bonaventure en 1861, puis sous le régime fédéral, comme député conservateur de Bonaventure à la Chambre des communes de 1867 à 1879. Il est aussi député conservateur de Bonaventure à l'Assemblée législative de 1871 jusqu'à l'abolition du double mandat en 1874. À Ottawa, il est Receveur général dans le cabinet de John A. Macdonald du 30 janvier au 6 novembre 1873. Le 26 juillet 1879, à la suite de la destitution de Luc Letellier de Saint-Just, Théodore Robitaille devient le quatrième lieutenant-gouverneur de la province de Québec, fonction qu'il exerce jusqu'au 6 novembre 1884. Devenu sénateur de la division du Golfe le 29 janvier 1885, il décède en fonction le 17 août 1897 à New Carlisle. Ses obsèques sont célébrées dans la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec, puis il est inhumé dans le cimetière Notre-Dame-de-Belmont, à Sainte-Foy, le 21 août 1897.

1. BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 469.
2. Association des familles Robitaille, www.robitaille.org/joomla30/index.php/fr/histoire/14-ancetres. Consulté en janvier 2022.
3. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec: des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 999.
4. Tel qu'indiqué dans l'acte de baptême d'Emma.

Les armoiries de Robitaille

Les armoiries de Théodore Robitaille ont été créées par Eugène-Étienne Taché. Elles reflètent le contexte de la nomination du lieutenant-gouverneur⁵ et le désir d'établir des relations plus sereines entre le chef du gouvernement provincial et l'occupant du manoir de Spencer Wood⁶. C'est ce qui explique la présence de la colombe portant un rameau d'olivier, symbole universel de paix, dans les armoiries de Robitaille qui se blasonnent *d'azur à la colombe d'or tenant un rameau d'olivier du même, au chef d'argent*. La colombe figure aussi sur le cimier au-dessus de l'écu soutenu d'un listel portant la devise *À ciel ouvert* (Figure 1). Taché n'a pas laissé de notes expliquant la symbolique des armoiries de Robitaille. Toutefois, à l'aide de publications disponibles à son époque, nous pouvons en déduire que le champ d'azur rappelle certes l'allégeance politique de l'ancien député de Bonaventure, et qu'il symbolise aussi la loyauté, la fidélité et la bonne réputation selon le baron Frédéric de Portal⁷. L'auteur ajoute que l'argent représente la pureté et la franchise⁸.

Sur le plan stylistique, la présence des armoiries de Robitaille à plusieurs endroits de l'édifice parlementaire nous permet de suivre l'évolution de la représentation que Taché donne à la colombe. Ainsi, dans l'aile Saint-Louis terminée en 1880, les colombes ornent les boiseries de l'escalier du lieutenant-gouverneur (Figure 3) et la cloison fermant les bureaux de la présidence de l'Assemblée nationale



Figure 2. Armoiries de Théodore Robitaille. Boiseries de l'escalier d'honneur de l'hôtel du Parlement.



Figure 3. Armoiries de Théodore Robitaille. Boiseries de l'escalier du lieutenant-gouverneur. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.

(Figure 4) semblent plus ron-delettes, alors que dans l'aile du Palais législatif achevée en 1885, les colombes dans le vestibule de la tour Jacques-Cartier (Figure 1) et sur les boiseries de l'escalier d'honneur (Figure 2) sont plus élancées, voire filiformes, tenant bien haut un rameau d'olivier.

C'est d'ailleurs cette dernière représentation qui illustre l'article du *Bulletin des recherches historiques* reproduisant « la description donnée par M. Eugène Taché des armoiries des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec⁹ » (Figure 5). Le blasonnement des armes du quatrième lieutenant-gouverneur *D'azur au chef d'argent, chargé en pointe d'une colombe d'or portant dans son bec un rameau d'olivier du même, avec la devise À ciel ouvert*¹⁰, montre que Taché semble ignorer les principes de base du blasonnement. En fait, la description héraldique commence toujours par la couleur du champ de l'écu, suivie de la description de ce qui charge ce champ, pour se terminer avec la description du chef¹¹.

Édouard-Zotique Massicotte et Régis Roy corrigeront d'ailleurs ce blasonnement dans l'*Armorial du Canada français: D'azur, à la colombe d'or portant au bec un rameau d'olivier du même, au chef d'argent*¹². Notons ici que l'illustrateur de l'armorial, Alfred Asselin, donne une allure plus naturelle à la colombe et même au rameau d'olivier (Figure 6), tout comme sur une peinture non datée de Paul-Gaston Masselotte où la colombe sur les armoiries



Figure 4. Armoiries de Théodore Robitaille. Bulletin des recherches historiques, vol. 5, 1899, p. 75 (détail). Photo fournie par l'auteur.



Figure 5. Armoiries de Théodore Robitaille. Boiseries de la cloison fermant les bureaux de la présidence de l'Assemblée nationale. Hôtel du Parlement. Photo fournie par l'auteur.



Figure 6. Armoiries de Théodore Robitaille. *Armorial du Canada français*, 1918, p. 139.

5. Le troisième lieutenant-gouverneur a été destitué à la suite de son « coup d'État ».

6. Résidence des lieutenants-gouverneurs de 1867 à 1966. Un incendie, le 21 février 1966 entraînera la mort du lieutenant-gouverneur Paul Comtois. Le domaine est devenu Bois-de-Coulonge en 1950; il est maintenant désigné sous le nom Parc du Bois-de-Coulonge.

7. PORTAL, Frédéric de. *Des couleurs symboliques dans l'Antiquité, le Moyen-Âge et les temps modernes*, Paris, Treuttel et Würtz, 1857, p. 165.

8. *Ibid.*, p. 52.

9. G., E. [GAGNON, Ernest]. « Armes des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec », *Bulletin des recherches historiques*, Lévis, vol. V, n° 3, mars 1899, p. 73.

10. *Ibid.*, p. 75.

11. AUDOIN, Gérard. *L'Art héraldique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Saint-Étienne, Mémoire & Documents, 2009, p. 237.

12. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 139.

de Théodore Robitaille est même posée sur une petite branche (Figure 7).

Remarquez qu'en héraldique, la forme et le rendu des meubles dans les armoiries ont peu d'importance pourvu que le spectateur puisse bien distinguer l'objet ou l'animal représenté.

L'association des familles Robitaille¹³

La colombe emblématique du lieutenant-gouverneur se retrouve tout naturellement sur les armoiries de l'Association des familles Robitaille dessinées par l'abbé Lucien Godbout en 1990. Dans une composition d'une grande sobriété, l'héraldiste du Séminaire de Québec rappelle les origines, les travaux, la terre ancestrale et l'un des descendants des frères Robitaille.

Pour rappeler que les frères Robitaille sont originaires de l'Artois, l'abbé Godbout s'est inspiré des armoiries des comtes d'Artois qui sont *d'azur semé de fleurs de lis d'or au lambel de gueules chaque pendant chargé de trois châteaux d'or* (Figure 8), pour en extraire trois fleurs de lis et le lambel



Figure 7. Armoiries de Théodore Robitaille. Peinture de Paul-Gaston Masselotte. Collection du musée du Château Ramezay, [s. d.], N° d'acquisition 1998.8848.

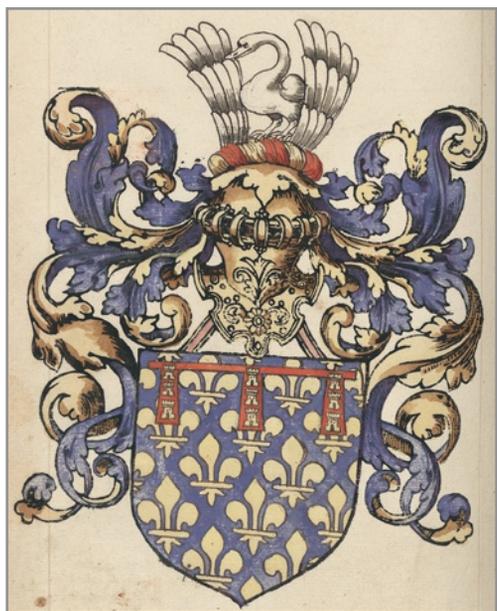


Figure 8. Armoiries de l'Artois. *Grand armorial colorié*, par Alexandre LeBlancq, gallica.bnf.fr, ms. fr. 5232, Bibliothèque Nationale de France.

auquel il ajoute un pendant pour les quatre fils de Jean et Martine Cormont. Les armoiries de l'association se blasonnent *d'azur au chevron accompagné à dextre, de trois fleurs de lis chargées d'un lambel à quatre pendants, à senestre, d'une charrue et de quatre tiges de blé, et en pointe, d'une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier supporté par trois filets ondes alaisés, le tout d'or* (Figure 9).



Figure 9. Armoiries de l'Association des familles Robitaille. Site Web de l'association.

Conclusion

Nos recherches sur les armoiries de Théodore Robitaille nous ont permis de trouver dans l'*Armorial général de France*, dressé en vertu de l'édit de 1696 par Charles D'Hozier, les armoiries très probablement attribuées d'office à Guillaume Robitaille, doyen des chanoines de la collégiale Saint-Pierre de Cassel. Elles se blasonnent *d'or à la bande d'azur chargée de trois robinets du champ* (Figure 10).

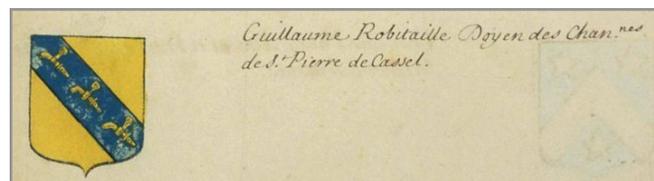


Figure 10. Armoiries de Guillaume Robitaille, doyen des chanoines de la collégiale Saint-Pierre de Cassel. VOLUMES RELIES du Cabinet des titres: recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. *Armorial général de France*, dressé, en vertu de l'édit de 1696, par Charles D'HOZIER. (1697-1709). XII Flandres. Gallica (bnf.fr) p. 424 (détail).

Il est possible que Taché ait trouvé les armes du chanoine Robitaille dans l'*Armorial de Flandre du Hainaut et du Cambrésis* publié par André Borel d'Hauterive en 1856 qui reproduit l'*Armorial d'Hozier*¹⁴. Cependant, il est bien évident qu'il a préféré créer des armoiries originales pour le quatrième lieutenant-gouverneur. Est-ce que c'est l'approche qu'adoptera l'architecte pour les successeurs de l'honorable Robitaille? C'est ce que vous découvrirez dans les prochains numéros de **L'Ancêtre**.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:
marc.beaudoin@videotron.ca

13. Site de l'Association des familles Robitaille, www.robitaille.org/. Consulté en janvier 2022.

14. BOREL D'HAUTERIVE, André. *Armorial de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis. Recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV, 1696-1710, publié d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale*, Paris, Bureau de l'Annuaire de la noblesse, 1856, p. 405.

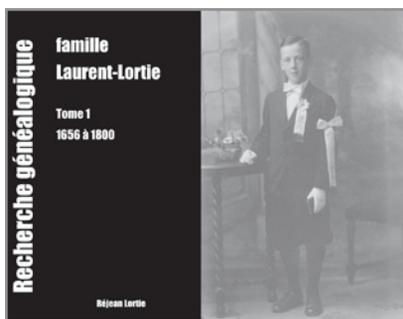
Nouveaux membres

du 11 février au 7 mai 2022

8746	RICHARD	Brigitte	Québec
8747	BEAUCHAMP	Raymond	Montréal
8748	BOUDRIAU	Roland	Laval
8749	CHOUINARD	Claude	La Tuque
8750	BISSONNETTE	Sylvie	La Tuque
8751	TOURIGNY	Gilles	Prévost
8753	JACOB	Nicole	Québec
8754	TREMBLAY	Serge	La Baie
8755	CHAPDELAINE	Thérèse	Montréal
8756	CLOUTIER	Gilles	Montréal
8757	PARIS	Jacques	Côte Saint-Luc
8758	MONTPETIT	André	Laval
8759	ROLLAND	Claude	Laval
8760	MOULIN	Christiane	Île Bizard
8761	DUSKA	Kevin	Montréal
8762	PROULX	Claudette	Bonnyville, AB
8763	VINCENT LAFORCE	Christelle	Mascouche
8764	DESAULNIERS	Manon	Saint-Hubert
8765	FILLION	Jean-Yves	Rosemère

8766	PAPINEAU	Véronique	Île Bizard
8768	BÉLANGER-MARCHAND	Martin	Saint-Gabriel-de-Valcartier
8769	URBAIN	Martine	Laval
8771	LANDRY	Clément	Saguenay
8772	HURTUBISE	Jean-Guy	Candiac
8773	CHÉNIER-DAOUST	Jonathan	Terrebonne
8774	GAGNON	Jean-Guy	Montmagny
8775	ROUX	Micheline	Marieville
8776	FRANCOEUR	Stéphane	Québec
8777	DEMERS	Julie	Québec
8779	VINCENT	Louise	Beloil
8780	TARDIF	Brigitte	Québec
8781	MAUFFETTE	Michelle	Québec
8782	LANGÉVIN	Renée	Lac Beauport
8783	BEAUDOIN	Carole	Saint-Zotique
8784	PARÉ	Diane	Québec
8785	DUPUIS	Roy	Bolton-Est
8786	O'BREADY	Patrick	Québec

Nos membres publient



LORTIE, Réjean. Recherche généalogique famille Laurent – Lortie: t. 1, 1656 à 1800 (651 p.), t. 2, 1801 à 1830 (495 p.) et t. 3, 1831 à 1845 (635 p.).

Cet ouvrage recense et décrit les événements concernant les six premières générations descendantes du pionnier Jean Laurens dit le Basque. L'auteur a effectué sa recherche à partir de chez lui via Internet et démontre ainsi la grande disponibilité des documents numériques. Le lecteur trouvera une histoire semblable à celle de tous les pionniers canadiens-français qui ont bâti la Nouvelle-France puis le Québec. Le texte est facile à lire et les tomes sont bien illustrés.

Ces ouvrages sont disponibles gratuitement sur le site de la Société de généalogie de Québec dans la section **L'Ancêtre+** ainsi qu'à BAnQ.

Le format papier n'est pas offert, l'auteur permet aux gens d'imprimer selon leurs convenances.

Mots de GÉNÉA...

*Adam a eu moins de plaisir qu'un autre de n'avoir eu
ni histoire, ni généalogie, ni blason.*

Gaudin.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Les Acadiens de Bonaventure à Québec en 1761 ?

Dans le livre *Bonaventure se raconte*¹, il est mentionné qu'après le séjour de Pierre du Calvet à l'été 1761,

*ce dernier remonte vers Québec avec seulement deux navires d'Acadiens quittant les rives de la baie des Chaleurs. Cette nouvelle tentative de déplacement des Acadiens se solde par un échec, car plusieurs décident de rester malgré le fait qu'ils n'ont, pour se nourrir, que du poisson et des racines*².

Selon cette citation, deux bateaux auraient emporté des Acadiens à Québec. Toutefois, la deuxième phrase avise le

lecteur que cette tentative s'est terminée par un échec; tout en laissant penser que certains sont partis pour Québec en écrivant *plusieurs décident de rester*. Alors, des Acadiens ont-ils quitté le barachois de Bonaventure pour venir se réfugier à Québec ?

Pour résoudre cette énigme, il faut consulter le dénombrement des familles que Pierre du Calvet a fait le 31 juillet 1761³. Comme c'est un dénombrement, nous avons dû nous référer aux travaux de Stephen A. White, de Ronnie-Gilles LeBlanc et de Michel Goudreau pour réussir à identifier les familles présentes sur la côte gaspésienne⁴.

À Petit-Bonaventure (Bonaventure), on retrouvait les familles suivantes :

CHEF DE FAMILLE	TOTAL	HOMME	FEMME	GARÇON	FILLE
1. Pierre Gauthier	5	1	1	1	2
2. Amant Bigeot	2	1	1		
3. Amant Bigeot fils	3	1	1	1	
4. Petit René Leblanc	5	1	1	2	1
5. Joseph Boudreau	1			1	
6. Nastazy Aucoin	1				1
7. François Dugué	9	1	1	4	3
8. François Heugard	5	1	1	1	2

À Gascapediack (Cascapédia), il y avait les familles suivantes :

CHEF DE FAMILLE	TOTAL	HOMME	FEMME	GARÇON	FILLE
9. Joseph Cointin	5	1	1	1	2
10. Nanette Godet	1				1
11. Jean Cointin	3	1	1		1
12. Paul Bigeot	5	1	1		3
13. Charles Bigeot	3	1	1		1
14. Joseph Doiron	10	1	1	4	4
15. Josette Bigeot	5		1	2	2
16. François Appetit	1	1			
17. Pierre Benjamin	1			1	
18. Pierre Célestin	1			1	
19. Joseph Roy	1			1	
20. Joseph Bourg	1			1	
21. Estienne	1	1			

1. ARSENAULT, Serge, Jenny ARSENAULT et Louise CYR. *Bonaventure se raconte*, Bonaventure, Musée acadien du Québec, 2016, 581 p.

2. *Ibid.*, p. 45.

3. DU CALVET, Pierre. *Dénombrement des familles accadiennes réfugiées le long des Côtes de L'Acadie, avec le nombre des Batiments qui Sont dans la Susd partie & Commencé au Barecoy de la Malbaye le 31 juillet 1761*, ANC, MG 13, WO 34, vol. 1.

4. Les références sont précisées dans la bibliographie.

Essayons d'en apprendre davantage sur ces personnes et ces familles. Étaient-elles toujours sur place en 1765? Sinon, où étaient-elles rendues?

1. **Pierre Gauthier** est le fils de Nicolas et Marie Allain; son épouse est Jeanne Laforest, fille de Marc-Antoine et Marie-Anne Courtiau. Ils se marient le 25 juin 1752 à Louisbourg. Lors du recensement de 1752, ils demeurent à Rivière-du-Nord-Est, île Saint-Jean. Par la suite, ils se réfugient à Ristigouche où leur fille Rose-Victoire est baptisée le 14 mai 1760. Le 24 octobre 1760, il est capitaine de milice en ce lieu. L'année suivante, la famille est à Petit-Bonaventure. Ensuite, nous la retrouvons à Miquelon où leur fille Anne-Hélène, née le 13 février 1764, est baptisée le 24 juin 1765.
2. **Amant Bigeot** est en réalité dénommé Louis-Amand Bugeaud, fils de Pierre-Alain et Isabelle/Élisabeth Melanson. Il est veuf de Catherine Granger, fille de Pierre et Isabelle Guilbeau. En secondes nocces, il épouse Claire Doucet, fille de Jean et Françoise Blanchard. Lors du recensement de 1752, le couple demeure à Rivière-du-Nord-Est, île Saint-Jean. Ils se réfugient à Ristigouche où Louis-Amand est capitaine de milice le 24 octobre 1760. L'année suivante, ils sont à Petit-Bonaventure. Ensuite, nous les retrouvons prisonniers le 24 août 1763 au fort Cumberland, soit l'ancien fort Beauséjour. En 1765, Louis-Amand est de retour à Bonaventure.
3. **Amant Bigeot fils**, en réalité Louis-Amand Bugeaud, est le fils de Louis-Amand et Catherine Granger. Il est l'époux de Marie-Magdeleine Gauthier, fille de Joseph-Nicolas Gauthier dit Bellaire et Marie Allain. Ils se réfugient à Ristigouche en 1760. L'année suivante, ils sont à Petit-Bonaventure avec leur fils Jean. Nous les retrouvons prisonniers le 24 août 1763 au fort Cumberland avec leurs enfants Jean et Adélaïde. En 1765, ils sont de retour à Bonaventure.
4. **Petit René Leblanc**, fils de René LeBlanc et Anne Thébeau, est l'époux d'Anne Blanchard, fille de René et Marguerite Thériot. En 1756-1757, ils sont au camp d'Espérance de la Miramichi. Le 24 octobre 1760, on les retrouve à Ristigouche. Ils sont dans le dénombrement de Petit-Bonaventure en 1761. Capturés par Roderick Mackenzie en août 1761, ils sont emprisonnés à l'île Georges, Halifax. Ensuite, ils s'installent à Arichat, au Cap-Breton. Leur fils Hyacinthe, né le 1^{er} février 1762, y est baptisé le 30 juillet 1771.
5. **Joseph Boudreau** est le fils d'Anselme Boudrot et Marguerite Gaudet. En 1756-1757, il est au camp d'Espérance de la Miramichi. Le 24 octobre 1760, il se trouve à Ristigouche. Le 7 janvier 1761, il épouse Jeanne Haché, fille de Jacques et Josèphe Boudreau. Par la suite, le couple se trouve à Petit-Bonaventure lors du dénombrement. Puis, il sera emprisonné à l'île Georges, Halifax. On le retrouve plus tard à Nipisiguit (aujourd'hui Bathurst). Finalement, Joseph reçoit une concession à Caraquet en 1784.
6. **Nastazy Aucoin**, en réalité Anastasie Aucoin, fille de Pierre et Marguerite Dupuis, est au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1757. En 1761, elle se trouve à Petit-Bonaventure. Vers 1765, elle épouse Jean Cormier, fils de Jean-Baptiste et Marie Thériot. Les époux s'établissent par la suite à Caraquet.
7. **François Dugué** est le fils de René Duguay et Marguerite Lebreton. Le 4 mai 1761 à Ristigouche, il épouse Magdeleine Chapados, fille de Joannis Chapadeau et Catherine Laroque. Lors du dénombrement en 1761, ils sont à Petit-Bonaventure. Ils y sont toujours en 1765.
8. **François Heugard**, fils de Pierre Huard et Catherine Caplan et veuf de Louise Caplan, épouse Geneviève Duguay, fille de René et Marguerite Lebreton, en juin 1753 à Pabos. Leur fils Jean est baptisé le 3 mai 1760 à Ristigouche. L'année suivante, la famille se trouve à Petit-Bonaventure lors du dénombrement. Elle y est toujours en 1765.
9. **Joseph Cointin** dénommé Joseph Arseneau dit Cointin, fils de Charles Arseneau et Françoise Tavare dit Lamirande, de Beaubassin, épouse Marie-Josèphe Gaudet, fille de Jean et Magdeleine Brun, le 15 octobre 1753 à Port-Royal. Ils se réfugient au camp d'Espérance à Miramichi en 1756-1757. Vers 1759, devenu veuf, Joseph épouse Marguerite Bugeaud, veuve de Joseph Gauthier, fille de Joseph et Marie-Josèphe Landry. Ils se réfugient ensuite à Ristigouche, puis à Gascapediak (Cascapédia) en 1761, avec les trois enfants de Marguerite: Joseph, Isabelle/Élisabeth et Anne-Louise Gauthier. Enfin, on les retrouve à Bonaventure en 1765.
10. **Nanette Godet**. Il s'agirait d'Anne dite Nanette, la fille de Charles Gaudet et Anne Richard. Elle se serait réfugiée au camp d'Espérance, en 1756-1757. Selon Ronnie-Gilles LeBlanc, elle a épousé Pierre dit Parrot Poirier, fils de Pierre Poirier et Marguerite Arseneau, vers 1760⁵. Le 24 octobre 1760, les époux sont à Ristigouche. En 1761, Nanette vit seule à Gascapediak (Cascapédia). Puis, on retrouve P[ier]re Poirier seul au recensement de Bonaventure en 1765. Pourtant, leur fils Nicolas est né vers 1762, puisqu'il est déclaré âgé de 98 ans lors de son décès le 28 décembre 1860 à Bonaventure.
11. **Jean Cointin**, aussi connu sous le nom de Jean Arseneau dit Cointin, fils de Charles Arseneau et Françoise Tavare dit Lamirande, de Beaubassin, s'est réfugié au camp d'Espérance à Miramichi en 1756-1757. Ensuite, il gagne Ristigouche où il épouse Élisabeth Bugeaud, fille de Joseph et Marie-Josèphe Landry, le 19 novembre 1759; ils y sont encore le 24 octobre 1760. Puis, ils sont présents à Gascapediak (Cascapédia) en 1761 et à Bonaventure en 1765.
12. **Paul Bigeot** est connu sous le nom Paul Bugeaud, fils de Joseph et Marie-Josèphe Landry, de Pisiguit, Nouvelle-Écosse. À Beaubassin, le 19 juin 1747, il épouse Marie Poirier, fille de Pierre et Agnès Cormier. Nous retrouvons le couple à Jolicoeur, Nouveau-Brunswick, au recensement Pichon en 1755 et au camp d'Espérance à Miramichi en 1756-1757. Puis, leur fille Marguerite Bugeaud est baptisée le 25 octobre 1759 à Ristigouche. Le 24 octobre 1760, ils se déplacent à

5. LEBLANC, Ronnie-Gilles. « Les réfugiés acadiens au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1761: un épisode méconnu du Grand Dérangement », *Acadiensis*, vol. XLI, n° 1, hiver/printemps 2012, p. 160.

Ristigouche, puis à Gascapediac (Cascapédia) en 1761 avec leurs trois filles Marie-Claire, Anne-Marie et Marguerite. En 1765, ils sont à Bonaventure.

13. Charles Bigeot est aussi connu sous le nom Charles Bugeaud, fils de Joseph et Marie-Josèphe Landry, de Pisiguit. Lors du recensement de 1752, il demeure avec ses parents à Rivière-du-Nord-Est, île Saint-Jean. En 1756-1757, il se trouve au camp d'Espérance de la Miramichi. Vers 1758, il épouse Marguerite Cormier, fille de Jean-Baptiste et Marie Thériot dit Bernard. Leur fille Marguerite-Pélagie a été baptisée le 21 décembre 1759 à Ristigouche; ils y sont encore le 24 octobre 1760. La famille est à Gascapediac (Cascapédia) en 1761 et à Bonaventure en 1765.

14. Joseph Doiron, c'est en fait Pierre Doiron, le fils de Pierre et Madeleine Doucet. Il épouse Anne Forest, fille de Jean-Baptiste et Marie-Élisabeth Labarre, le 22 novembre 1733 à Beaubassin. Lors des recensements de 1752 et de 1755, ils sont réfugiés à Aulac, en Acadie française, au Nouveau-Brunswick. Plus tard, ils trouvent refuge à l'île Saint-Jean. Lors du dénombrement de 1761, on les retrouve à Gascapediac (Cascapédia) avec quatre garçons et quatre filles, après quoi ils s'installent à Shippagan où ils sont capturés. Ils sont prisonniers au fort Cumberland le 24 août 1763. Après la guerre de Sept Ans, ils s'établissent à Nappan. Lors du recensement de 1770, *Piero Durang* et sa famille demeurent toujours à Nappan, dans le comté de Cumberland en Nouvelle-Écosse.

15. Josette Bigeot, c'est en fait Marie-Josèphe Landry, veuve de Joseph Bugeaud, fils de Pierre-Alain et Isabelle/Élisabeth Melanson, est la fille d'Abraham et Marie Guilbeau. Marie-Josèphe Landry et Joseph Bugeaud se sont mariés vers 1720 à Pisiguit. Lors du recensement de 1752, ils sont à la Rivière-du-Nord-Est, île Saint-Jean. En 1756-1757, Josette est au camp d'Espérance de la Miramichi avec ses enfants. Lors du mariage de sa fille Élisabeth avec Jean Arseneau dit Cointin, le 19 novembre 1759 à Ristigouche, Joseph Bugeaud est dit décédé. Le 24 octobre 1760, elle se trouve chez son fils Paul *Bujo* à Ristigouche. Elle est à Gascapediac (Cascapédia) en 1761 avec ses filles Marie-Anne et Félicité, son fils Mathurin ainsi qu'un autre garçon. Après quoi, elle serait chez sa fille Marguerite Bugeaud et son époux Joseph Arseneau dit Cointin, à Bonaventure en 1765. La *Veuve Bigeauld* est recensée en 1777 à Bonaventure.

16. François Appetit, c'est en fait François-Placide Bugeaud est le fils de Joseph et Marie-Josèphe Landry, de Pisiguit. Lors du recensement de 1752, il demeure avec ses parents à Rivière-du-Nord-Est, île Saint-Jean. En 1756-1757, il se retrouve au camp d'Espérance de la Miramichi. Le 24 octobre 1760, il habite chez son frère Paul *Bujo* à Ristigouche. À Gascapediac

(Cascapédia) en 1761 et à Bonaventure en 1765, il est dit célibataire. Ensuite, il épouse Marie-Josèphe Bernard, fille de Joseph et Marie-Josèphe Gaudet.

17. Pierre Benjamin, c'est en fait Pierre-Benjamin LeBlanc, fils de René et Marguerite Thébeau. En 1756-1757, il est au camp d'Espérance de la Miramichi avec son frère René LeBlanc. Le 24 octobre 1760, il demeure chez son frère René à Ristigouche. Ensuite, il est à Gascapediac (Cascapédia) en 1761. Le 9 août 1762, il est de passage à L'Ancienne-Lorette où il est le parrain de Benjamin-Marie Bourdages. De retour à Bonaventure, il épouse Marie Dugas, fille de Charles et Anne LeBlanc, vers 1764. Leur fils Benjamin est né avant le recensement de 1765.

18. Pierre Célestin, dont les parents nous sont inconnus, se trouve en 1756-1757 au camp d'Espérance de la Miramichi. Puis en 1761, il est à Gascapediac (Cascapédia). On ignore ce qu'il est advenu de lui.

19. Joseph Roy, dont nous ignorons le nom des parents, est au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1757. Il se retrouve à Gascapediac (Cascapédia) en 1761. Son sort demeure inconnu.

20. Joseph Bourg, fils de Joseph et Anne Cormier, est au camp d'Espérance de la Miramichi en 1756-1757; puis le 24 octobre 1760, à Ristigouche. En 1761, il est à Gascapediac (Cascapédia) où il épouse Catherine Comeau, fille d'Ambroise et Marguerite Cormier, vers 1763. Plus tard, les époux sont emprisonnés à l'île Georges, Halifax. Finalement, on les retrouve à Bonaventure en 1765.

21. Estienne, c'est en fait Joseph-François Cotton⁶, fils de Michel et Françoise Gagnon. Il est né le 16 novembre 1731 à Montréal. Il entre chez les Récollets et prend le nom de frère Étienne lorsqu'il prononce ses vœux. Il est ordonné prêtre le 20 septembre 1755⁷. Puis, il est à Gascapediac (Cascapédia) en 1761. Son sort nous est inconnu.

En conclusion, un seul Acadien a quitté la région de Bonaventure pour Québec après le recensement du 31 juillet 1761: Pierre-Benjamin LeBlanc. Est-il parti à l'automne 1761 ou au printemps 1762? Impossible de le savoir! Or, Pierre-Benjamin est à L'Ancienne-Lorette le 9 août 1762 où il est le parrain de Benjamin-Marie, fils de Raymond Bourdages et de sa sœur Esther LeBlanc. Selon l'analyse de Christian Blais,

*la saison automnale est déjà trop avancée, selon Murray, pour envisager le déplacement des Acadiens de la Baie-des-Chaleurs cette même année [1761]. En fin de compte, moins de 794 personnes, majoritairement des Acadiens, s'installent entre Malbay et Miramichi en 1761*⁸.

6. DUBOIS, Paul-André, éd. *Les Récollets en Nouvelle-France: traces et mémoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2019, p. 175; TRUDEL, Marcel. « Les Récollets sous le régime militaire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 10, n° 2, septembre 1956, p. 192.

7. ALLAIRE, Jean-Baptiste-Antoine. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Les anciens. Ouvrage orné de 100 portraits*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de l'école catholique des sourds-muets, 1910, p. 134.

8. BLAIS, Christian. « Pérégrinations et conquête du sol (1755-1836): l'implantation acadienne sur la rive nord de la Baie-des-Chaleurs », *Acadiensis*, vol. XXXV, septembre 2005, p. 9.

Blais précise :

L'établissement des Acadiens dans la Baie-des-Chaleurs finit toutefois par déranger les autorités britanniques de la Nouvelle-Écosse. Belcher et son conseil sont avisés que des Acadiens commettent des actes de piraterie au nord de la Nouvelle-Écosse pendant l'été de 1761. Convaincu que les pirates acadiens proviennent de la Baie-des-Chaleurs, Belcher ordonne à Mackenzie, commandant du fort Cumberland, de déporter les habitants de la région. À Nipisiguit, à Caraquet et à Shippagan, plus de 240 hommes, femmes et enfants sont faits prisonniers en octobre, puis transportés à Halifax⁹.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- GOUDREAU, Michel, dir. *Familles rebelles de La Petite-Rochelle. Les Acadiens de la résistance sur la Ristigouche 1760*. Pointe-à-la-Croix, Société historique Machault, 2017, 298 p.
- LEBLANC, Ronnie-Gilles. « Les Acadiens à Halifax et dans l'île Georges, 1755-1764 », *Port Acadie*, n^{os} 22-23, automne 2012-printemps 2013, p. 43-76.

9. *Ibid.*

- LEBLANC, Ronnie-Gilles. « Les familles acadiennes réfugiées ou prisonnières en Acadie, de 1755 à 1765 » ; Phil COMEAU, Warren PERRIN et Mary BROUSSARD PERRIN, dir. *L'Acadie. Hier et aujourd'hui*, Opelousas (Louisiane), Andrepoint Publishing/Tracadie, La Grande Marée, 2014, p. 260-276.
- WHITE, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes, Première partie, 1636 à 1714*, t. I (A à G) et II (H à Z), Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999.
- WHITE, Stephen A. *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes, Deuxième partie, 1715 à 1780*, notes manuscrites, Moncton, Centre d'études acadiennes, (en préparation).
- WHITE, Stephen A. « Dictionnaire généalogique des familles acadiennes. Ajouts et corrections », *Centre des études acadiennes. Anselme-Chiasson*, www.umoncton.ca/umcm-ceaac/files/umcm-ceaac/wf/wf/pdf/cor-dict.pdf. Consulté le 2 avril 2018.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
acvachon@videotron.ca



Capsule clio-généalogique : 1847 : Famine en Irlande – Typhus au Québec et adoption

Entre 1845 et 1852, l'Irlande fut frappée par *La Grande Famine* (*The Blight, The Irish Potato Famine* ou *The Great Famine*). L'année 1847 est connue comme l'Année Noire, la pire année, marquée par de nombreux décès et une émigration massive des Irlandais en direction de l'Amérique du Nord. On évalue à 110 000, ces émigrants arrivés au Canada dont 90 000 auraient passé par Grosse-Isle. Cette importante immigration d'une population affaiblie, et souvent malade, s'est traduite par une épidémie de typhus dans les villes portuaires de Québec et de Montréal. De plus, de

nombreux enfants irlandais se sont retrouvés sans soutien d'adultes. L'état, les institutions religieuses et la communauté ont dû faire face à cette problématique.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_famine_irlandaise

www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/irish-famine-orphans-in-canada

www.histoirecanada.ca/consulter/sciences-et-technologies/l-epidemie-du-typhus-de-1847

<https://grandquebec.com/multiculturalisme/typhus/>

Pour une analyse nuancée du placement des enfants, le lecteur devrait se référer à ce mémoire déposé à l'Université Laval, par madame Marie-Claude Belley, en 2003.

<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/17770>

fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

mots de généa...

Nous descendons tous d'un roi et d'un pendu. – Jean de La Bruyère.

Du 6 juin au 16 octobre 2022

FRAGMENTS DE NOTRE PASSÉ

*Un portrait des premiers habitants de la
seigneurie de la Rivière-du-Sud par l'archéologie*

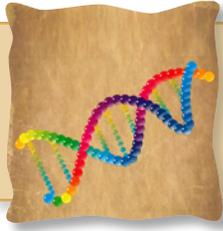


Une exposition présentée à



WWW.MAISONTACHE.COM





ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Comment fonctionne l'ADNmt (ou maternel)

L'ADN est une sorte de manuel pour construire un être vivant. En comparant les résultats ADN entre deux individus, il est possible de découvrir qu'ils ont un chapitre en commun! Aujourd'hui, ce troisième article portera sur les mitochondries et le test d'ADNmt qui en fait l'analyse.

Le chromosome MT

L'ADN nucléaire humain compte 23 paires de chromosomes situées dans le noyau des cellules. Si le chromosome Y est transmis de père en fils avec des mutations rares, le chromosome X suit un chemin moins droit en ce sens que le X que la mère donnera à ses enfants est la combinaison des X reçus de ses deux parents, et après quelques générations, ce chromosome X est un mélange de l'ADN de plusieurs ancêtres.

Pour explorer la lignée maternelle, il faut sortir du noyau et utiliser les mitochondries, à savoir l'ADN mitochondrial (ADNmt). Les mitochondries sont des organelles qui se trouvent dans les cellules et évoluent de façon indépendante. À la naissance, les mitochondries reçues du père sont pratiquement absorbées, sauf en de très rares cas; on considère donc que l'ADNmt vient seulement de la mère. En pratique, on ne connaît pas d'exemples d'ADNmt paternel parmi les nombreux tests examinés.

La plupart des exemples sont cités dans le catalogue ADN collectif, section ADNmt¹. Le lecteur trouvera une mention comme *TR10006* pour obtenir les informations génétiques et la génération testée avec deux lignées ou plus.

Les tests disponibles

Le chromosome MT est analysé de différentes façons selon le laboratoire utilisé et, dans le cas de *FamilyTreeDNA*² (ou *FTDNA*), selon la génération des tests. *FTDNA* est un pionnier dans le domaine.

Le premier test de *FTDNA*, appelé simplement MT, couvrait seulement la partie supérieure du chromosome, appelée *HVR1*³, et concernait les positions 16001 à 16569. Ce test permet de donner un premier aperçu de la famille MT, mais lorsqu'il correspond à une combinaison populaire, c'est loin d'être suffisant pour identifier la pionnière à l'origine de ces mitochondries.

Le second test, le *MT Plus*, ajoutait la partie inférieure du chromosome, appelée *HVR2* et couvrant les positions 1 à 574. Ces deux tests sont depuis abandonnés, mais peuvent servir pour la recherche de correspondances (*matches*) parmi les autres résultats.

Le dernier test de *FTDNA*, le *FMS* (pour *Full MT Sequence* ou *séquençage MT complet*), couvre le chromosome entier, la partie centrale étant appelée *Coding Region* (CR) ou *région du codage* et parfois considérée comme privée. La partie centrale permet de nuancer le résultat comme nous verrons plus loin.

Pour la suite de l'article, nous allons utiliser les résultats du laboratoire *FTDNA* pour une bonne partie des exemples. *FTDNA* offre des projets dont les administrateurs peuvent examiner les résultats des participants. C'est aussi en 2022 la plus importante collection de résultats ADNmt. Il offre également des projets régionaux ou adaptés aux familles ADN. Pour l'ADNmt des Québécois et des Acadiens, le principal projet est *French Heritage* ou *Héritage français* avec plus de 4600 résultats d'ADNmt.

Le laboratoire *23andme*⁴, qui offre un test pour la généalogie, fait aussi une exploration de l'ADNmt en échantillonnant environ 2200 positions. Le test *Geno2*, qui était offert par *National Geographic* avant qu'il ne soit abandonné, est similaire avec environ 1500 positions examinées.

D'autres laboratoires offrent aussi des tests MT sans possibilité de comparaison interne (comme *YSEQ*, *FGC* ou *Nebula*). Le test d'*AncestryDNA* n'est pas utilisable pour l'analyse de résultats MT.

Le résultat du test varie aussi selon le laboratoire. Les tests de *FTDNA* donnent la différence entre deux normes que nous verrons plus loin, *RSRS*⁵ et *rCRS*⁶. Celui de *23andme* ne montre que l'haplogroupe MT, mais il est testé chez tous les clients depuis plusieurs versions. Le *Geno2* montrait à la fois l'haplogroupe et la différence par rapport à la norme *rCRS*.

1. www.francogene.com/triangulation/mt.php.

2. www.familytreedna.com/.

3. *Highly Volatile Region* ou région hautement volatile.

4. www.23andme.com/.

5. *Reconstructed Sapiens Reference Sequence* ou séquence de référence de sapiens reconstruite.

6. *Revised Cambridge Reference Sequence* ou séquence de référence de Cambridge révisée.

Le test de *FGC*, finalement, comprend une liste de toutes les valeurs lues, soit une séquence de plus de 16 000 caractères !

Les haplogroupes MT

Alors que l'ADNy comprend environ un million de positions pertinentes à analyser, l'ADNmt n'en a que 16 569, plus ou moins 4 (il peut y avoir des insertions ou des retractions). Les haplogroupes MT permettent de regrouper les résultats et de les comparer.

Le format des haplogroupes MT est le suivant : une lettre identifiant une grande famille, puis une alternance de chiffres et de lettres pour former des sous-catégories, et parfois une mutation formant un sous-groupe.

L'analyse de l'ADNmt étant assez récente et la technologie ayant évolué rapidement, le rattachement à une région n'est pas toujours associé à une lettre, et cela demande parfois un préfixe plus long. On peut avoir une vue d'ensemble dans l'arbre phylogénétique de référence⁷, l'*haplotree* de *FTDNA*⁸ ou l'arbre de *Yfull*⁹.

Ainsi, les lettres *A*, *B*, *C* et *D* qualifient l'ADNmt asiatique, tout comme le préfixe *X2a* (mais pas *X2b*). *L* est considéré comme africain (l'Ève africaine). Les variétés européennes sont nombreuses vu que le développement s'est fait d'abord en fonction des premières personnes testées. Cette série comprend surtout *H* (l'Ève européenne), *HV*, *I*, *J*, *K*, *T*, *U*, *V* et *W*.

La partie suivante du nom de l'haplogroupe est souvent une alternance de nombres et de lettres. Le nombre est une sous-catégorie du groupe précédent, ainsi que la lettre ou la combinaison de lettres. On trouve par exemple : *H* (s'il n'y a pas assez de résultats pour regrouper), *H86* (donc, le 86^e sous-groupe, pour Élisabeth Camus, TR10128, et Jeanne Soldé, TR10190), *H1bb* (le « bb^e » sous-groupe, ou le 54^e si on transforme cela en chiffres, pour Françoise Jacqueline Nadereau, TR10341) ou encore *J1b1a1c* (pour Françoise Godeau, TR10280).

Dans certains cas, au lieu d'ajouter des chiffres et des lettres, la sous-catégorie mentionne plutôt une mutation qui est ajoutée ou enlevée. Ainsi, *H1n-T146C!* et *H1n-T146C! -T195C!* sont des sous-groupes de *H1n* sans la mutation *T146C* et sans *T195C* dans le deuxième cas (pour Louise Lebercier, TR10481, dans les deux cas), ce qui est indiqué par le point d'exclamation. De même, *X2b-T226C* (pour Marguerite Charlot, TR10146) montre l'ajout de *T226C* au sous-groupe *X2b*.

Finalement, un test HVR1 ou HVR2 est parfois trop imprécis pour qu'on tranche, et le résultat est une prédiction qui sera entre deux sous-groupes possibles. Ainsi, on trouve des *B4'5* qu'on prédit se trouver comme dérivés de *B4* ou *B5*. En fait, c'est le cas pour Marie Thérèse, épouse de l'Acadien Claude Petitpas (TR10404), qui est *B2c* avec un test complet (*FMS*), mais *B4'5* avec des tests HVR1 et HVR2. On notera aussi que l'hypothèse de départ (*B4* ou *B5*) s'est révélée fautive puisqu'on a trouvé *B2c!* L'apostrophe peut tout de même apparaître

également avec un test complet si les résultats ne peuvent pas être regroupés faute de résultats similaires.

Les haplotypes MT

Les haplogroupes MT sont des regroupements pratiques pour l'étude de résultats ADNmt. Toutefois, il y a parfois des mutations différentes pour un même haplogroupe, ce qui permet de distinguer des pionnières différentes. On appelle cela l'*haplotype*.

L'haplotype est la liste des mutations particulières à ce résultat, ou, plus précisément, la différence par rapport à une des normes RSRS ou rCRS. Il est divisé en trois parties : HVR1, HVR2 et CR, qui correspondent aux différents tests d'ADNmt de *FTDNA*. Pour Marie Leclerc dont nous parlerons plus loin, la partie HVR1 de l'haplotype est : A16129G, T16187C, C16189T, T16223C, G16230A, T16278C, C16311T, C16519T, selon le protocole RSRS ou CRS (*sic*) selon le protocole rCRS.

RSRS montre la différence par rapport à l'Ève africaine ou la première femme théorique. CRS ou rCRS compare plutôt avec l'Ève européenne, ou la moyenne de l'ADNmt connu lorsque ces tests ont débuté. On voit donc que pour cette pionnière, la partie HVR1 étant identique à celle de l'Ève européenne, elle est bien résumée par CRS.

Exemple : l'haplogroupe H2a2a1

Nous avons en ce moment cinq pionnières avec l'étiquette *H2a2a1*. Nous avons comparé l'origine, le nombre de correspondances, les correspondances parmi nos pionnières (avec leurs initiales et la distance génétique [DG] ou nombre de différences), ainsi que la variation avec les autres tests menant à la même pionnière et la triangulation (TRI), le cas échéant (**Tableau 1**).

L'arbre phylogénétique¹⁰ a été modifié plusieurs fois, la version courante étant celle de 2016. Ambroise Doigt devrait avoir son propre sous-groupe, car son haplotype est tellement éloigné des autres participantes que celles-ci n'apparaissent pas parmi les correspondances. Les quatre autres ont une ressemblance telle qu'un descendant verra les résultats d'autres descendants parmi ses correspondances. Par contre, dans cette série, la différence n'est jamais nulle entre des pionnières différentes.

Dans ce cas-ci, un haplogroupe ne présentant aucune différence devrait désigner la même pionnière, mais dans d'autres cas, il peut y avoir deux pionnières ayant exactement les mêmes valeurs.

Voyons de plus près ces résultats. La première pionnière ne voit pas de correspondance avec les quatre autres. L'ancêtre commune peut se trouver très loin dans le passé. De plus, dans les deux troussees consultées, l'une ne voit que 3 correspondances (à une distance de 3) alors que l'autre en voit 518. Mais si on examine de plus près les résultats bruts, il s'agit d'une erreur dans le traitement des données.

7. www.phylotree.org.

8. www.familytreedna.com/public/mt-dna-haplotree/L/.

9. www.yfull.com/mtree/.

10. L'arbre phylogénétique est la hiérarchie des haplogroupes.

Tableau 1: Pionnières du sous-groupe H2a2a1

PIONNIÈRE	ORIGINE (DÉP.)	CORRESP.	AUTRES PIONNIÈRES	VAR.	TRIANGULATION
Ambroise Doigt	Paris, 75	3 à 518	Aucune autre	3	396
Geneviève Gamache	Saint-Illiers-la-Ville, 78	808	ML (DG=1), MT (DG=2), AP (DG=2)	0	522
Marie Leclerc	Dieppe, 76	979	GG (DG=1), MT (DG=1), AP (DG=1)	0	244
Anne Poitron	Bezons, 95	810	GG (DG=2), ML (DG=1), MT (DG=2)	0	
Madeleine Thibierge	Blois, 41	808	GG (DG=2), ML (DG=1), AP (DG=2)	0	436

Parmi les autres, il y a plus de 800 correspondances, souvent communes à plusieurs pionnières. Certaines combinaisons sont donc plus fréquentes, et nous pouvons nous demander si cela peut se rapporter à un taux de fertilité plus grand chez les femmes ayant certaines combinaisons de valeurs. Le fait de n'avoir pu confirmer l'ADNmt d'Anne Poitron avec un deuxième test vient infirmer cette hypothèse, à moins de découvrir que le résultat en question présente une mutation dans la lignée du testé et absente des lignées des autres testés.

Exemple: l'haplogroupe H1c15

Deux pionnières partagent des résultats identiques avec à la fois cet haplogroupe H1c15 et un même haplotype: Françoise Tourault (TR10192), de Dompierre-sur-Mer, née vers 1599 et mariée en France avec Jacques Archambault, et Jacqueline Toureau, qui viendrait de Montignac, née entre 1611 et 1617, et qui a épousé Pierre Jaroussel.

Françoise serait originaire de Dompierre-sur-Mer selon des informations concernant plutôt son conjoint ou ses enfants. Jacqueline, selon sa confirmation en 1660, serait de la paroisse de Montignac, dans l'évêché d'Angoulême, ou de Saint-Amant-de-Boixe (mariage de 1653, paroisse voisine de Montignac-Charente), alors que sa fille Suzanne Jaroussel serait plutôt de Périgny (contrats de mariage de 1655 et 1671). Il y a environ 125 km entre Montignac-Charente et Dompierre-sur-Mer, et il semble *a priori* que les résultats ne soient qu'un hasard. Mais si on recherche la famille Toureau ou Tourault dans la région de La Rochelle depuis la base de données du Cercle Généalogique de l'Aunis, on constate que ce patronyme est rare. Les Toureau sont au contraire très nombreux en Angoumois, selon une recherche dans la base de données de l'Association Généalogique de la Charente. Selon les tests ADNmt, la conclusion serait que Françoise et Jacqueline sont des sœurs et que Françoise s'est retrouvée à Dompierre où elle a épousé Jacques Archambault vers 1628. Sa sœur Jacqueline l'aurait suivie pour se marier à Périgny, près de Dompierre. D'ailleurs, une fille de Françoise est appelée Jacqueline. Par la suite, les deux se sont retrouvées en Nouvelle-France, l'une à Montréal et l'autre à Québec.

Exemple: l'haplogroupe H44a1

Cet haplogroupe est partagé par les sœurs Marguerite et Françoise Langlois (TR10034). Grâce au testament de Champlain, nous savions déjà que leurs filles étaient cousines. Au moins 18 tests ADN concernent l'une des deux sœurs, et il y

en a autant avec le même résultat, mais qui n'ont pas été documentés vers une pionnière.

Exemple: les haplogroupes H5a1 et H5a1-T16093C

La pionnière Marie Riton (TR10121) possède les haplogroupes H5a1 et H5a1-T16093C. H5a1 est partagé avec Marie Barbant, Marie Belhomme (TR10629) et Catherine Poitevin (TR10528), alors que l'autre étiquette ne concerne que Marie Riton. Marie Riton semble avoir ses propres haplogroupes puisque parmi les trois autres pionnières, seule Marie Barbant apparaît comme correspondance et avec trois différences. L'immigrante possédait l'un des deux haplogroupes mentionnés ou un mélange des deux.

Exemple: l'haplogroupe K2b1a

Louise Brodeu (TR10141) est l'ancêtre matrilineaire de l'auteur. Selon son test *Geno2*, son haplogroupe est K2b1. Plusieurs tests plus approfondis sont toutefois présents pour affiner ce résultat, donnant K2b1a. D'autres tests moins approfondis (HVR1 ou HVR2) donnent K. En testant une petite partie du chromosome, on peut identifier la famille principale (K), et avec un échantillonnage d'un dixième du chromosome, le résultat est déjà plus précis bien que n'atteignant pas l'exactitude du test complet.

Dans ce cas-ci, l'auteur descend de Marguerite Sauviot, venue avec son frère Jean, sa mère Louise Brodeu et sa demi-sœur Marthe Arnu, de qui descendent les autres testés avec un résultat compatible. Le nombre de correspondances est petit (43) si on le compare aux groupes de plus de 800 cités plus haut.

Exemple: des haplogroupes acadiens

L'ADNmt d'un grand nombre de pionnières acadiennes est connu¹¹. Cela vient contredire l'hypothèse irréaliste que les Acadiennes d'origine inconnue étaient des Amérindiennes. En fait, une telle théorie relève d'une ignorance de la généalogie et de la notion de preuve documentaire. Sauf exception, les mères acadiennes qui sont aussi amérindiennes étaient déjà identifiées à partir de documents originaux.

Comme leur origine est inconnue et que les noms de famille changent à chaque génération, selon la tradition chrétienne, il est difficile d'identifier un lieu d'origine pour choisir des candidats sur place afin de comparer les signatures ADNmt, au contraire de l'ADNy le plus souvent associé à un nom de famille qui a souvent peu varié au fil des siècles. L'ADNmt, dans un tel contexte, permettra peut-être plutôt de

11. www.francogene.com/gfan/gfan/998/acadiennes.htm.

confirmer une origine hypothétique en France. Pour aider dans cette démarche, il y a déjà une longue liste d'Acadiennes dont

une signature est connue. Dans le **tableau 2**, "amér." indique les signatures amérindiennes.

Tableau 2 : Pionnières acadiennes

PIONNIÈRES	HAPLOGROUPE	NOMBRE DE RÉSULTATS ¹²	TRIANGULATION
Marie, femme de François Gautreau	H2a2a1a	5 (38)	TR10537
Anne Marie, femme de René Rimbault	A2f1a (amér.)	3 (53)	TR10024
ire femme de Philippe Mius d'Azy	X2a2 (amér.)	0 (30)	TR10492
Femme de Gabriel Giraud	A2 (amér.)	2 (118)	TR10316
Marie Thérèse, femme de Claude Petitpas	B2c (amér.)	4 (16)	TR10404
Mathilde, femme de Jean Vincent d'Abbadie	A2 (amér.)	1 (118)	TR10494
Christine Auboïs	A2 (amér.)	3 (82)	TR10026
Jeanne et Michelle Aucoin	H	16 (140)	TR10010
Barbe Bajolet	X2b7	17 (32)	TR10140
Louise Bastinaud	H1a1a	2 (2)	TR10497
Rose Bayon	J1c3e2	2 (19)	TR10417
Anne Bernon	H2a1	1 (7)	TR10538
Perrine Bourg	H14b1	14 (52)	TR10011
Renée Brode	H13a1a4	11 (66)	TR10012
Catherine Bugaret	H1c3b	9 (27)	TR10013
Marie Anne Canol	W3a1	8 (214)	TR10014
Marguerite, Marie Louise, Madeleine et Catherine Caplan	C1c (amér.)	15 (59)	TR10062
Marie Chaussegros	K1c1d	1 (52)	TR10353
Jeanne Chebrat	HV4a1a4	4 (31)	TR10015
Françoise Corbineau	H1a1	10 (251)	TR10154
Marguerite Doucet	T2b7a2	5 (84)	TR10016
Françoise et Marie Gaudet	J1b2	23 (160)	TR10017
Martine Gauthier	J1b1a1	3 (238)	TR10419
Andrée Guyon	T2c1d-T152C!	9 (31)	TR10018
Radegonde Lambert	X2b413	21 (59)	TR10019
Antoinette Landry	H3a1	8 (90)	TR10116
Marguerite Leberton	D1 (amér.)	0 (14)	TR10476
Geneviève Lefranc	W1-T119C	8 (151)	TR10020
Catherine et Edmée Lejeune	U6a7a1a	32 (92)	TR10021
Jeanne Lejeune ¹⁴	A2f1a (amér.)	3 (52)	TR10333
Perrine Rau	H4a1	17 (87)	TR10025

À la longue, il est possible que l'ADNmt permette de trouver des origines françaises pour les Acadiennes (et certaines Québécoises), mais pour cela, il faut que les Français fassent plus de tests. Pour le moment, pratiquement toutes les correspondances qui ne viennent pas d'Acadie semblent provenir de pays européens autres que la France.

Ce tableau montre bien que peu de pionnières acadiennes sont amérindiennes. La seule exception démontrée par

triangulation est Marguerite Leberton, probablement la fille d'un pêcheur français et d'une autochtone. Les autres Amérindiennes étaient déjà connues par des documents d'époque. Si la Métisse a un nom de famille, elle est vraisemblablement la fille d'un Français établi en Acadie et d'une Amérindienne. Si elle n'a pas de patronyme (ou même de prénom), il est supposé que ses deux parents sont amérindiens. Ces hypothèses ne peuvent toutefois pas être vérifiées à cause

12. Tests complets ou partiels trouvés dans le projet *French Heritage*, et nombre global de correspondances, tests complets, un test partiel ayant les parties HVR1 et HVR2 seulement.

13. X2b4 et X2b7 sont européens alors que X2a est asiatique ou autochtone.

14. Bien qu'ayant le même haplogroupe, Anne Marie et Jeanne Lejeune présentent trop de différences pour qu'elles soient proches parentes.

Tableau 3: Descendance Hébert de Perrine Rau

[84038] THÉRIAULT, Jean * mariés avant 1637, de (France) RAU, Perrine (..)			
[85617] THIBODEAU, Pierre mariés vers 1660 Acadie THÉRIAULT, Jeanne		[44458] GUILBAULT, Pierre * mariés vers 1668 Acadie THÉRIAULT, Catherine	
[85552] LANDRY, Antoine * mariés vers 1681 Acadie THIBODEAU, Marie	[85458] BOUDREAU, Claude * mariés vers 1682 Acadie THIBODEAU, Anne Marie	[86420] DUGAS, Abraham * mariés vers 1685, Acadie GUILBAULT, Jeanne	[115548] GRANGER, Pierre * mariés vers 1693, Grand-Pré ? GUILBAULT, Isabelle
[115736] HÉBERT, Jean * mariés vers 1701 Acadie LANDRY, Marie Marguerite <i>Deux fils étaient près de Nantes (AEN 86, 88)</i> [115618] HÉBERT dit LAPRADE, Pierre * mariés vers 1703 Acadie LANDRY, Isabelle [110989] HÉBERT, Jacques * mariés vers 1706 Grand-Pré ? LANDRY, Marguerite	[86412] HÉBERT, Joseph * mariés avant rec. 1707, de Beaubassin BOUDREAU, Anne Marie [115735] HÉBERT, René dit Groc * mariés après rec. 1707, de Grand-Pré ? BOUDREAU, Marie <i>Leur fils Jean (m Madeleine Doiron) était à Saint-Suliac, donc ce couple est un bon candidat. (AEN 91, 93)</i> [84862] HÉBERT, Augustin * mariés 1712-09-19 Grand-Pré BOUDREAU, Anne	[115730] HÉBERT, Étienne * mariés contrat 1707-01-05 (Bugeaud) DUGAS, Anne	[84877] HÉBERT, Jean , inhumé 1787 Nicolet * mariés 1720-01-08 Grand-Pré (Acadie) GRANGER, Élisabeth , inhumée 1767 Trois-Rivières

du manque de registres anciens, des pertes accompagnant Le Grand Dérangement acadien en 1755-1758 et de la limite de six générations que l'ADN autosomal permet d'explorer.

Le lecteur notera les triangulations TR1000 à TR10021 partagées avec le projet ADN des mères acadiennes¹⁵ de Lucie Consentino, qu'on pourrait considérer comme précurseur du catalogue de signatures ADN. Il y a aussi plusieurs haplogroupes se terminant par ai ou ia, signes d'une première sous-catégorie définie par des tests faits à l'époque des premières études, témoignages de l'intérêt des descendants de familles acadiennes utilisant l'ADN pour compenser la perte des registres anciens.

Compléter des lignées bloquées

L'ADNmt permet parfois de débloquer une lignée lorsque la documentation n'a pas survécu. Par exemple, Anne Comeau, épouse de Joseph Levron et de Pierre Cressac, doit être la fille de Marie Roy et Joseph Comeau, seul couple Comeau dont l'épouse a la même signature ADNmt (A2 dans ce cas-ci).

Françoise Olivier, femme de Jean David, doit être la fille de Madeleine Caplan, dont le conjoint Olivier Michel est aussi le père de François Michel dit Olivier. Anastasie Levron, épouse d'Amand Lejeune, doit être la fille de Françoise Labauve et Jean Baptiste Levron, seul couple Levron avec A2fia. Il en est de même pour Louise Migneron, femme de François Chrétien, dont les parents proposés par René Jetté sont Jean Migneron et Marie Labelle avec comme signature U4b1b1, alors que celle de Louise Migneron et celle de Marie Guillaume, épouse de Laurent Migneron, sont plutôt H7b. Le cas est similaire à celui de Madeleine Amireau (et Paul Surette), qui serait la fille de Charles Amirault et Claire Dugas, avec comme bémol un couple Amirault dont la mère de l'épouse est inconnue, bien que la famille de ce couple habite dans une autre région. Allonger cette liste de temps en temps permet parfois de corriger une généalogie familiale.

Une même signature ADNmt ne permet pas toujours de résoudre une telle situation. D'un côté, si les parents inconnus

sont trop récents (après 1800 par exemple), il y aura trop de possibilités. De l'autre, il peut y avoir plusieurs possibilités même avant 1750. Ainsi, qui est la mère de Marguerite Hébert, qui épouse Joseph Comeau vers 1743 et dont la signature ADNmt est celle de Perrine Rau (H4a1)? Plusieurs familles Hébert peuvent correspondre. Le **tableau 3** montre les possibilités.

Un des couples a été choisi à cause de sa proximité. Sans ce critère, on ne pourrait pas décider, car tous ont le même ADNmt transmis à la génération suivante.

L'hétéroplasmie

Alors que l'ADN nucléaire vient de la fusion des 23 chromosomes du spermatozoïde et de l'ovule des parents, donc de deux cellules seulement, l'ADNmt est reçu de plusieurs mitochondries. Si l'une d'elles subit une mutation, celle-ci ne sera transmise qu'aux mitochondries filles qu'elle produira. Il en résulte que l'ADNmt est parfois un mélange de plusieurs sortes de chromosomes MT.

Le vocabulaire de base pour décrire l'haplotype est formé des lettres A, C, G et T. Ainsi, la mutation C146T veut dire qu'à la position 146, il y a normalement un C et que l'ADNmt examiné possède maintenant un T à cet endroit. La mutation 309.1C est l'insertion dans la position 309 d'une valeur C supplémentaire avec le protocole RSRS alors que « 522 » et « 523 » signifie que les positions 522 et 523 sont perdues et que la lecture passe de la position 521 à la 524.

L'hétéroplasmie sera décrite avec une lettre différente pour indiquer quelles sont les valeurs trouvées, au lieu d'utiliser les deux ou trois lettres avec les valeurs lues. Ainsi, Y signifie qu'on a à cette position un mélange de C et de T. C151Y indique donc que l'on trouve à la fois des mitochondries avec C151C (une position non modifiée par rapport à la référence) et C151T. A191R est un mélange de A191A et de A191G. Un tableau plus complet est présenté sur le site de *FTDNA*¹⁶.

15. www.familytreedna.com/public/mothersofacadia?iframe=mtresults.

16. <https://learn.familytreedna.com/mtdna-testing/heteroplasmy-nomenclature/>.

Les autres laboratoires

Nous avons mentionné l'existence d'autres laboratoires offrant aussi des tests d'ADNmt. L'intérêt de *FTDNA* est qu'on a à la fois un examen de l'ADNmt et une comparaison avec les autres. Leur base de résultats d'ADNmt est la plus importante en 2022. Voyons ce qui est disponible ailleurs.

*23andme*¹⁷ offre un test autosomal¹⁸ dont le contenu a changé avec les années. Dans la version courante, environ 2000 positions dans l'ADNmt sont lues et un haplogroupe est prédit à partir de cette information. Le client peut voir environ 1500 correspondances (*relatives*) calculées selon l'ADN partagé et les haplogroupes MT de ces clients si ceux-ci ont fait leur test avec une version assez récente. Par contre, il n'y a pas de recherche MT à moins de télécharger les correspondances dans un fichier.

L'haplogroupe obtenu peut présenter une petite différence par rapport à celui de *FTDNA*. Ainsi, Hie2 chez *FTDNA* peut devenir Hie chez *23andme*, ou encore I2d et I2. La comparaison des résultats entre les deux laboratoires n'est donc pas toujours directe.

*FGC*¹⁹ est un laboratoire qui annonce plusieurs types d'analyse génétique dont le génome complet comprenant l'ADN nucléaire et l'ADNmt. Un client a fait parvenir à l'auteur son résultat ADNmt dont deux fichiers avec les données brutes (à cause de l'hétéroplasmie), chacun ayant toutes les valeurs lues en une seule ligne. L'analyse a pu se faire en transformant cette ligne unique en 16 569 lignes et en synchronisant celles-ci avec un fichier de référence, le *FASTA*²⁰. Le catalogue de signatures ADN utilise le fichier *FASTA* de la norme rCRS pour afficher les valeurs selon cette norme. Si le lecteur désire faire lui-même cette analyse depuis le fichier *FASTA* de son ADNmt, il pourra rechercher des outils adéquats sur Internet. D'autres laboratoires analysent également le génome complet, comme *Dante* ou *Nebula*.

*YSEQ*²¹ est un laboratoire allemand offrant une sélection d'analyses ADN. Il propose quatre produits couvrant l'ADNmt, soit le HVR1 (positions 16 000 à 16 569), le HVR2 (1 à 600), le

mt complet et la transformation de HVR1 ou HVR2 en mt complet. Bien que ce ne soit pas indiqué, il semble que le résultat soit aussi un fichier *FASTA*.

*YFULL*²² n'explore pas l'ADN en soi, mais fait une analyse des résultats et construit son arbre phylogénétique de référence²³. Le client de *FTDNA* ou *YSEQ* (liste plus complète des laboratoires en bas de page²⁴), par exemple, peut soumettre un fichier *FASTA* qui sera utilisé pour construire ce qui pourrait devenir la nouvelle référence des haplogroupes ADNmt. Ainsi, l'haplogroupe de Catherine Pillard (TR10006), Aro chez *FTDNA*, devient Aroa²⁵ chez *YSEQ*. Le simple H de Jeanne Barbier (TR10320) sera H109a.

Conclusion

L'ADNmt offre de nouvelles perspectives par rapport à la généalogie documentaire.

Les adoptions secrètes semblent rares en Nouvelle-France. Quand la signature obtenue par le client n'est pas celle de la pionnière, jusqu'à présent, l'erreur vient soit de la documentation, soit d'une hypothèse à partir d'un acte de mariage sans le nom des parents ou d'un acte de mariage perdu.

Avec un moteur de recherche donnant l'haplogroupe MT, l'auteur peut trouver des parents possibles pour débloquent la filiation d'une fille dont les parents ne sont pas indiqués au mariage, pourvu qu'elle porte le nom de famille de sa mère et que celui-ci ne soit pas trop fréquent dans la région.

En cumulant et en classant les résultats ADNmt, il devient possible de détecter des anomalies, comme l'existence de deux haplogroupes différents mais voisins pour une même pionnière.

Parfois, il résulte d'une analyse ADNmt une correction dans une lignée ou encore la solution à une impasse documentaire. L'ADNmt ne permet toutefois pas, pour le moment, d'identifier de façon précise une origine inconnue, ce qui devrait arriver quand les Français feront davantage de tests ADN de ce type.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : denis.b@francogene.com

17. www.23andme.com/.

18. Un test ADN autosomal échantillonne autour de 600 000 valeurs dans les 23 paires de chromosomes d'ADN nucléaire.

19. www.fullgenomes.com/.

20. Le format *FASTA* (*Fast All*, nom d'un logiciel) est la liste des valeurs lues, comme GATCACAGGTCTAT...

21. www.yseq.net/index.php?cPath=28.

22. www.yfull.com/mtree/.

23. En 2022, *FTDNA* a lancé son projet Million Mito afin de définir de nouveaux sous-groupes.

24. www.yfull.com/orderm/.

25. www.yfull.com/mtree/A/.

mots de généa...

Les mules se vantent toujours que leurs ancêtres étaient des chevaux.

Proverbe allemand.



Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Premier extrait d'un contrat de mariage rédigé par le notaire royal Pierre Duquet



Transcription intégrale

- 1 Pardevant Leno.^{re} Royal en la nouvelle france resident
- 2 a Quebecq Et tesm' Soutz signez. furent preSenz en leurs perSonn[e]
- 3 Jean delastre dit La JeuneSse. habitant de la Seigneurie de
- 4 dom bourg. filz de deffunctz Laurans de lastre Et francoiSe
- 5 Martin Ses pere Et mere de la paroisse des.^t Nicolas Evesché
- 6 de boulogne d'unepart. Et Marie le febvre, fille de
- 7 deffunct Jacques le febvre, Et Margueritte Cannut
- 8 ses pere Et mere de la paroisse S.^t vivien archevesché de Roüen
- 9 dau'e. part Les quelles parties en lapreSence de.

Transcription corrigée

- 1 Par-devant le notaire royal en la Nouvelle-France, résident
- 2 à Québec et témoins soussignés, furent présents en personne
- 3 Jean Delastre dit Lajeunesse, habitant de la seigneurie de
- 4 Dombourg, fils des défunts Laurent Delastre et Françoise
- 5 Martin, ses père et mère, de la paroisse de Saint-Nicolas, évêché
- 6 de Boulogne d'une part; et Marie Lefebvre, fille de
- 7 défunt Jacques Lefebvre et Margueritte Cannut
- 8 ses père et mère de la paroisse Saint-Vivien archevêché de Rouen
- 9 d'autre part. Les quelles parties en la présence de

Observations

D'abord, on remarque en marge, un numéro de contrat qui semble avoir été inscrit avec la même encre et probablement par le notaire lui-même. Cependant, le titre n'aurait pas été écrit par le notaire Duquet puisque la qualité de l'encre ainsi que la forme des lettres ne sont pas les mêmes que dans le texte du contrat.

À chaque ligne, quelques mots attirent notre attention.

1. Une liaison et une contraction des deux mots **le** et **notaire**: **Leno.^{re}**
Une majuscule pour le mot **Royal** qui est suivi d'une forme de **g** minuscule, mais qui est en fait le mot **en** dont la dernière patte descend sous la ligne. Cette forme de **N** final est très répandue à cette époque.
La **nouvelle france** (Nouvelle-France) écrit en deux mots, sans le trait d'union et sans majuscules.
2. Le mot **Québecq** sans accent et avec un **q** à la fin.
Une suspension pour le mot **témoins**: **tesm'**.
Le mot **soussigné** en deux mots bien séparés. Le mot **sous** avec la majuscule et finissant par **tz**, et le mot **signé** se terminant en **ez**.
Le mot **présent** avec sa finale en **tz**.
Le mot **personne** avec une majuscule pour la lettre **S**.
3. Le nom de l'époux est **Jean Delastre dit Lajeunesse**.
4. **Dombourg**, le nom résulte de l'inversion des deux syllabes du patronyme Bourdon.
Le mot **filz** avec la finale **lz**.
Le mot **deffunctz** (défunts) contenant deux **f**, sans accent et avec la finale **tz**.
Le nom des parents de l'époux sont: **Laurans de lastre** (Laurent Delastre) et **françoise** (Françoise) Martin.
Remarquez la forme du **S** final du mot **Laurans**.

5. Les mots **père** et **mère** sont sans accent.
Le mot **Nicolas** avec le même **S** final que pour le mot **Laurans** de la ligne précédente.
Le mot **Evesche** (évêché). Remarquez la forme de la syllabe **ché**.
6. Le nom de l'épouse est **Marie le febvre** (Lefebvre).
7. Ses parents sont **Jacques le febvre** (Lefebvre) et **Margueritte Cannut**.
8. Les mots **père** et **mère** sont sans accent ici aussi.
Le mot **paroiSse** avec deux **S** majuscules.
Les noms **Saint-Vivien** et **Rouen**. Remarquez la finale **en** qui ressemble à un **g** minuscule comme à la ligne 1 pour le mot **en**.
Le mot **archevesché** avec deux fois la syllabe **che** qui est de même forme que celle de la ligne 5.
9. Le premier mot **dau'e**. (d'autre) contracté.
Les quelles en deux mots.
Le mot **partyes** avec un **y**.
Le mot **preSence** avec le **S** majuscule et sans l'accent.

Leçon

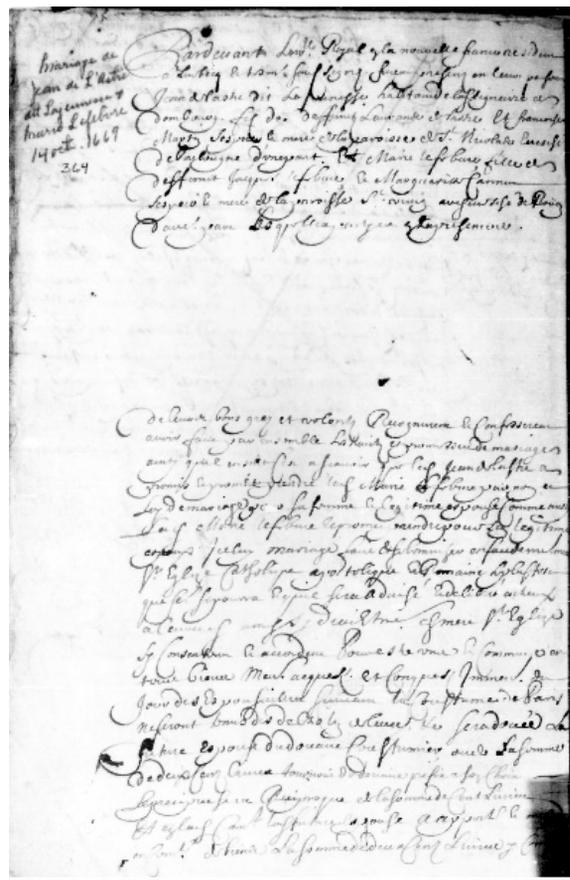
Le consentement au mariage

On note clairement dans ce début de contrat, comme dans tous les autres contrats de mariage, que le consentement des époux est primordial et que celui des parents et amis semble l'être tout autant.

On constatera le même intérêt dans tous les actes de mariages rédigés par les prêtres et curés des différentes paroisses. Depuis toujours, le consentement au mariage est exigé tant en France qu'en Nouvelle-France, et il en sera de même par la suite, même lorsque les Anglais prendront possession de la Nouvelle-France. Le consentement au mariage est la pierre angulaire des mariages des religions chrétiennes. C'est très important.

Les témoins

Au sujet des témoins, on remarquera que, sur le document original, il y a un grand espace laissé après les mots **preSence de**. C'est une caractéristique de ce notaire en particulier. En effet, Pierre Duquet prépare à l'avance ses contrats et laisse un espace pour y ajouter le nom des témoins, mais lorsque vient le temps de le faire, il raye l'espace ou le laisse vide; ainsi les témoins confirmés seront seulement ceux qui savent signer. De plus, nous verrons, lorsque nous atteindrons la dernière partie, qu'il n'a même pas signé ce document. C'est quelque chose d'habituel chez lui.



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse:
sintilali@videotron.ca

Index du volume 48 de *L'Ancêtre*

Michel Keable (7085) et Diane Gaudet (4868)

Titres	AUTEURS	PAGES
60 ^e – Adoptez un ancêtre généalogiste – Rédempti Paradis (1886-1969)	Dussault, Gabrielle	47
60 ^e – Adoptez un ancêtre généalogiste – Georges Bérubé (1921-1995)	Bérubé, Michel	130
60 ^e – Attestation – Familles souches de Québec	SGQ	146
60 ^e – Généalogistes à Québec 1944-1960	Routhier, Hélène	93
60 ^e – Société de généalogie de Québec (1961-2021) : 60 ans d'évolution en généalogie (La)	Parent, Guy et Louis Richer	39
Acadiens (Les) – Les Acadiens fugitifs	Vachon, André-Carl	67
Acadiens (Les) – Où demeuraient les Acadiens à Montréal entre 1755 et 1764?	Vachon, André-Carl	137
Acadiens (Les) – Les Acadiens déportés du <i>Pembroke</i>	Vachon, André-Carl	199
Acadiens (Les) – Les Acadiens de Bonaventure à Québec en 1761?	Vachon, André-Carl	269
<i>Ad Lib</i> – Les pierres tombales nous réservent parfois d'agréables surprises	Audet, Catherine	46
<i>Ad Lib</i> – La saga d'Amédée Lamoureux	Lamoureux, Michel	115
ADN et généalogie — Obtenir un deuxième test ADN	Beauregard, Denis	63
ADN et généalogie — Comment fonctionne l'ADN (Y STR)	Beauregard, Denis	131
ADN et généalogie — Comment fonctionne l'ADN (Y SNP)	Beauregard, Denis	203
ADN et généalogie — Comment fonctionne l'ADNmt (ou maternel)	Beauregard, Denis	274
Ancêtre commun millénaire des familles Verdun, Fauchon, Haviland et Battaglia (L')	Gagnon, Dominic, Bertram de Verdun, Steve Gilbert, Philip Beddows, Christopher Haviland, Iain McDonald	237
Anglo-Normands en Gaspésie dans le recensement canadien de 1861 (Les)	Fournier, Marcel	217
Anne Le Roy et son ascendance dans l'Yonne (2 ^e partie)	Brassard, Gilles, Pierre Le Clercq et Alain Noël	25
Autre Suzanne (Une)	Maynard, Suzanne	18
Bérubé mêlés au commerce international durant la Renaissance (Des)	Bérubé, Michel	231
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... Les Italiens	Dépatie, Robert	49
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... Les Espagnols	Parent, Mariette	50
Bibliothèque vous invite (La) — À lire sur le thème... Le bestiaire en héraldique : le taureau	Landry, Mathieu	109
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... Les presbytères	Filion, Robert	197
Bibliothèque vous invite (La) – À lire sur le thème... L'esclavage et le métissage	Beaugrand-Champagne, Denyse	255
Cahiers des Dix (Les), une source pour les généalogistes du Québec	Harvey, Fernand	107
Capitaine Thomas Bergeron : de Sillery au canal Welland (Le)	Giguère, Charlotte et Guy Parent	219
Euphrosine-Madeleine Nicolet : chronique d'une naissance annoncée	Gagnon, Jacques	91
Exercice de logique : la famille française de l'ancêtre François Dumas (Un)	Dumas, Michèle	153
Femmes au service de la communauté (Ces) – Les communautés religieuses féminines – 1961 : à l'aube des grandes transformations	Maltais, Jeanne	55
Femmes au service de la communauté (Ces) – Une famille au service de la communauté – Le parcours des soeurs Adhémar de Lantagnac	Maltais, Jeanne	117
Femmes au service de la communauté (Ces) – ESTHER PARISEAU (Parizeau) – Mère Joseph du Sacré-Coeur, missionnaire et première femme architecte du Nord-Ouest américain	Maltais, Jeanne	185
Femmes au service de la communauté (Ces) – La Nouvelle-Orléans, une laborieuse mission pour les soeurs Ursulines	Maltais, Jeanne	261

Titres	AUTEURS	PAGES
Fil des recherches (Au) – Généalogie et archives. Mais lesquelles ?	Fortier, Daniel	195
Fil des recherches (Au) – Prestige de l'uniforme : implantation de militaires allemands à Saint-Gilles.	Fortier, Daniel	258
Filles du Roy (Les) – Second regard – Les Filles du Roy: « Des femmes de qualité » (1 ^{re} partie)	Belleau, Irène	13
Filles du Roy (Les) – Second regard – Les Filles du Roy: « Des femmes de qualité » (2 ^e partie)	Belleau, Irène	77
Généalogie – Us et coutumes généalogiques – Une novlangue généalogique ?	Fortier, Daniel	III
Histoire de banc d'église aux conséquences déplorables pour Moïse Poulin et sa famille (Une)	Pouliot, Réjeanne	147
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de la Société et la symbolique de l'arbre en héraldique	Beaudoin, Marc	51
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de l'intendant Jean Talon	Beaudoin, Marc	123
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de Luc Letellier de Saint-Just	Beaudoin, Marc	192
Héraldique (L') à Québec – Les armoiries de l'honorable Théodore Robitaille	Beaudoin, Marc	265
Hommage à Paul Perot dit La Gorce et Marie Chrestien	Perreault, Johanne	165
Index du volume 48 de <i>L'Ancêtre</i>	Gaudet, Diane, et Michel Keable	282
Jacques-François Pampalon – Entre ville et campagne	Pampalon, Robert	248
Louis-Charles ou Pierre-Louis Panet ?	Blanc, Yves et François Faribault	87
Madeleine Auvray, mère des Matte de l'Amérique du Nord	Matte, Claude	82
Membres (nouveaux)	Talbot, Solange	62, 116, 179, 268
Membres publient (Nos) – Conditions	Rédaction	12
Membres publient (Nos) – Les premières familles anglo-canadiennes issues des mariages mixtes au Québec 1760-1780	Fournier, Marcel	122
Membres publient (Nos) – Histoire et généalogie des familles Denis et Quimper	Quimper, Ghislain et Réjean Denis	164
Membres publient (Nos) – Sur les traces de mes grands-parents maternels. Joseph Fortin et Marie-Louise St-Gelais	Gauthier, Hervé	202
Membres publient (Nos) — Mes ancêtres bas-laurentiens au fil des générations et de l'histoire	Bélanger, Monique	209
Membres publient (Nos) – Les premières familles anglo-normandes au Québec	Fournier, Marcel	257
Membres publient (Nos) – Ouvriers, artisans et dirigeants des forges du Saint-Maurice en Nouvelle-France	Fournier, Marcel	257
Membres publient (Nos) – Recherche généalogique famille Laurent – Lortie (3 tomes)	Lortie, Réjean	268
Membres publient (Nos) – Lois Gasnier et Marie Michel, venir en Nouvelle-France, rêve et défi	Gagné, Onil	260
Naissances, mariages et décès à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent avant 1621	Richer, Louis	103
Paléographie	St-Hilaire, Lise	60, 128, 190, 280
Pionniers et pionnières pour lesquels l'année de l'arrivée en Nouvelle-France est connue	Fournier, Marcel	180
Politique de rédaction – Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	6
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 48 – Conditions	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	4
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 47 – Lauréats	Jury du Prix de <i>L'Ancêtre</i>	5
Rassemblements de familles – Conditions	Rédaction	12
Remerciements aux bénévoles	Auclair, Guy	216
Qui est le père de Véronique Simard, épouse de Nicolas Verret ?	Hébert, André	181
Rapport annuel 2020-2021 du conseil d'administration 1 ^{er} mai 2020 au 30 avril 2021	Guy Auclair	7
Stratégies pour compléter sa roue de paon	Chassé, François	21

Coronavirus, SGQ et BAnQ

Comme vous le constatez, la situation et les conditions sanitaires entourant la Covid19 évoluent constamment.

La meilleure façon de connaître les conditions et les heures d'ouverture de nos locaux est de consulter le site Web de nos organisations respectives et de surveiller les infolettres et les messages que nous vous envoyons.

Site Web de la Société de généalogie de Québec, www.sgq.qc.ca.

Site Web de BAnQ, www.banq.qc.ca.

Heures d'ouverture de la SGQ en temps normal



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi: 9 h 30 à 16 h

Mercredi: 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi: 12 h 30 à 16 h

Samedi: 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Heures d'ouverture de BAnQ Québec en temps normal

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque:

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec

Tél. : 418 651-9127

Portail : www.sgq.qc.ca

Retracez l'origine de vos familles et l'histoire de vos ancêtres

- 🔑 Accès illimité aux grandes banques de données
- 🔑 Centre de documentation
- 🔑 Revue **L'Ancêtre** en format papier et ePub
- 🔑 Conférences et formation
- 🔑 Recherche et entraide
- 🔑 Transcription de documents anciens
- 🔑 Héraldique et confection de vos armoiries
- 🔑 Confection de parchemins homologués



La Société
généalogique
canadienne-française

Depuis 1943



VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

Toutes nos activités

en un clic!

Inscription à nos
formation en ligne!

MONOGRAPHIES
ARTICLES
MÉMOIRES
HISTOIRE
CARTES
ALPHABÉTIQUES
GÉNÉALOGIE

Des nouveautés

à découvrir sur
notre boutique
virtuelle!

VISITEZ NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010

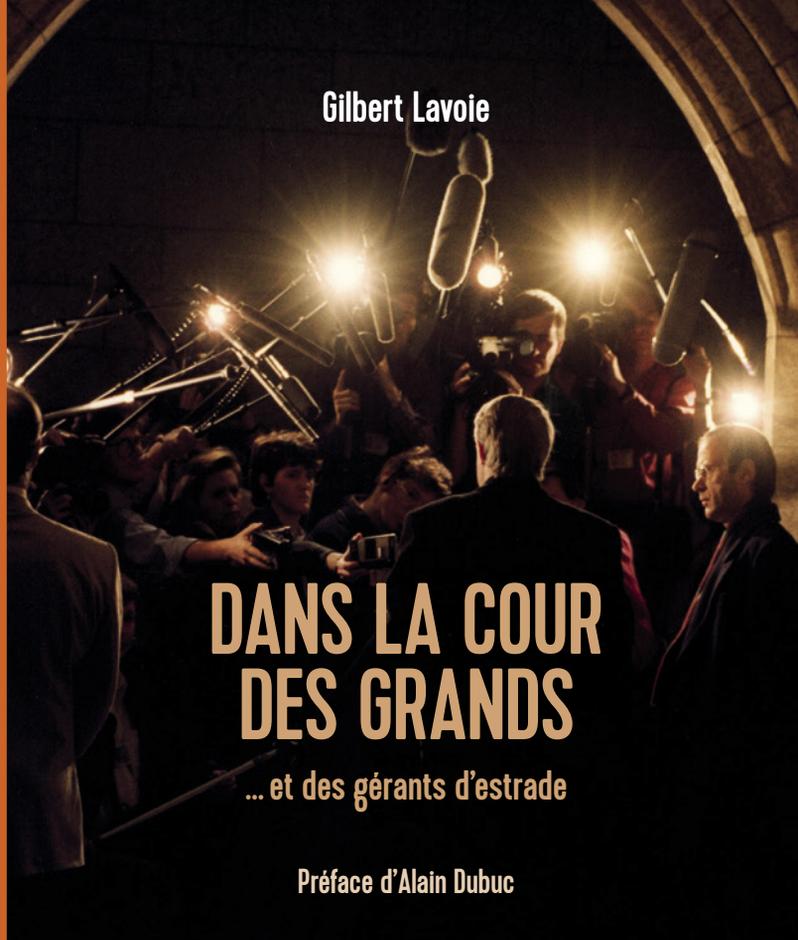
Site Web : www.sgcf.com Courriel : info@sgcf.com



EILEEN REID MARCIL

Le Royal William de Québec

LE VÉRITABLE PREMIER BATEAU
À VAPEUR TRANSATLANTIQUE



Gilbert Lavoie

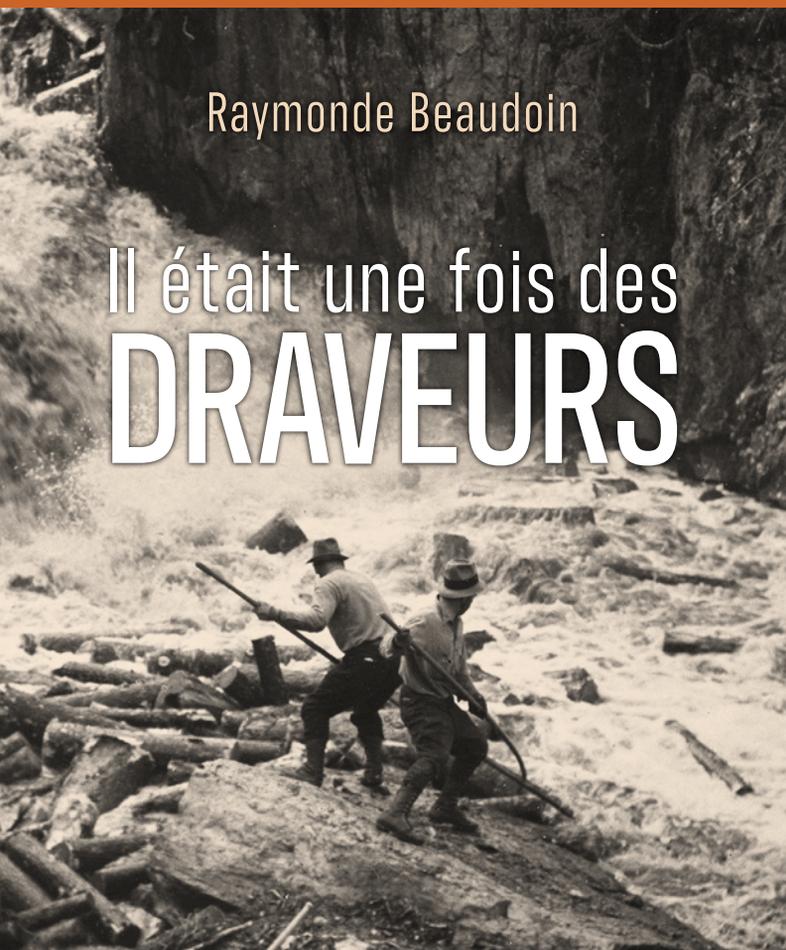
DANS LA COUR DES GRANDS

... et des gérants d'estrade

Préface d'Alain Dubuc



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC



Raymonde Beaudoin

Il était une fois des DRAVEURS

FERNAND HARVEY

Histoire des politiques culturelles au Québec

1855 - 1976

